COMMANDEMENT INTÉRIEUR

D'UN

ESCADRON DE CAVALERIE

PAR

UN ANCIEN CAPITAINE COMMANDANT



PARIS
LIBRAIRIE MILITAIRE DE L. BAUDOIN
IMPRIMEUR-ÉDITEUR
30, Rue et Passage Dauphine, 30

1894

COMMANDEMENT INTÉRIEUR

D'UN

ESCADRON DE CAVALERIE

PARIS. — IMPRIMERIE L. BAUDOIN, 2, RUE CHRISTINE.

COMMANDEMENT INTÉRIEUR

D'UN

ESCADRON DE CAVALERIE

PAR

UN ANCIEN CAPITAINE COMMANDANT



PARIS

LIBRAIRIE MILITAIRE DE L. BAUDOIN

IMPRIMEUR-ÉDITEUR

30, Rue et Passage Dauphine, 30

—

1894

AVANT-PROPOS.

Ce travail est le résultat de mes réflexions jetées pêle-mêle chaque soir sur le papier pendant les années où j'ai exercé un commandement d'escadron successivement dans deux régiments différents.

Depuis que le repos a succédé pour moi à ce beau commandement, j'ai eu l'idée de mettre mes notes en ordre de manière à passer en revue à peu près tous les points sur lesquels l'attention d'un capitaine commandant doit se porter. Il m'a semblé que ce modeste travail pourrait être utile aux jeunes capitaines, et leur éviter quelques tâtonnements au début de leur commandement. Je n'ai pas la prétention d'avoir été complet. La matière était trop vaste. Je n'ai fait qu'effleurer les sujets sur lesquels de nombreux ouvrages spéciaux ont été écrits et qui s'échappaient de mon cadre par leur ampleur. Tels le dressage, l'emploi tactique de la troupe, etc... D'autre part, on pourra me reprocher des redites. Elles étaient inévitables parce que certains faits par leur nature complexe rentrent, en pratique, dans plusieurs chapitres d'ordres très différents.

Il m'a été parfois nécessaire de faire entrer en ligne la manière dont le régiment lui-même devait être conduit ; car, en certaines matières, le capitaine ne peut obtenir de résultats que s'il est appuyé par son colonel. Telle est, par exemple,

la réduction des employés à laquelle on verra combien j'attache d'importance.

La pensée directrice de mon travail entier est, en effet, que la force de l'escadron doit résider dans ses anciens et non dans ses soldats de l'année, pour deux raisons majeures :

La première est que l'esprit militaire s'atrophie lorsque l'homme de recrue s'habitue à considérer comme but de sa première année une embuscade quelconque, un emploi qui fasse de lui tout autre chose qu'un soldat. Son but, rendu palpable par ce qu'il voit autour de lui, doit être de devenir un cavalier d'escadron accompli.

La deuxième raison est que la guerre se déclare presque toujours au printemps, époque à laquelle les recrues ont quatre mois de service et ne comptent pas. Il importe alors d'avoir un solide noyau d'anciens, pour grouper autour de lui les éléments douteux auxquels on est obligé d'avoir recours.

J'ai également poursuivi l'idée qu'il fallait chasser de l'escadron la pédagogie, réduire les théories au minimum, manier ses armes, sur cheval, agir et non parler. C'est ainsi qu'on entretient la vie, la bonne humeur et qu'on chasse l'ennui. Pour que le cavalier ait son métier en goût, il ne faut lui faire faire que des choses intéressantes ou tout au moins utiles, dont il puisse voir clairement le but. De plus, comme il vaut mieux faire moins de choses et les faire bien, le tableau de travail ne doit pas, multipliant les exercices, ressembler à un horaire de chemin de fer. Quand il en est ainsi, l'homme, haletant du matin au soir, ne songe pendant un exercice qu'à ne pas arriver en retard au suivant; il n'a jamais le temps de se nettoyer et de prendre goût à la bonne tenue qui le rend fier de son uniforme et de son régiment.

COMMANDEMENT INTÉRIEUR

D'UN

ESCADRON DE CAVALERIE

CHAPITRE PREMIER.

GÉNÉRALITÉS.

La première chose à rechercher est que l'escadron soit animé d'un bon esprit : discipline, dévouement, entrain. Il faut, pour que ce but soit atteint, qu'il soit commandé avec fermeté et justice et qu'aucun à-coup ne s'y fasse jamais sentir. Le capitaine doit tout prévoir à temps; c'est son grand talent et les contre-ordres sont ainsi toujours évités. Il ne doit jamais faire retomber sur ses sous-ordres, au moins d'une façon immédiate, les observations qu'il peut recevoir lui-même. Il doit laisser à chaque chef de peloton une certaine dose de responsabilité et ne pas s'adresser directement aux sous-officiers. Il est vrai que ce dernier système lui paraîtra plus commode en bien des cas; mais il a le grave inconvénient de nuire à la considération de l'officier de peloton et de le désintéresser peu à peu de son commandement.

Employés. — Le capitaine doit éviter le plus possible qu'il y ait du déchet dans son effectif. La chasse aux employés doit être sa préoccupation constante. Cela est tout à fait essentiel pour que le service soit facile dans l'escadron et que le bon esprit militaire s'y entretienne.

L'idéal serait que la totalité des recrues incorporées dans un escadron se retrouvât la deuxième année, puis la troisième, toujours s'instruisant davantage. Or, que nous en sommes loin la plupart du temps! La classe 18.... incorporée dans mon escadron, comprenait au mois de novembre de son arrivée 60 recrues. Au

mois de novembre de l'année suivante, il me restait de ce nombre 17 soldats non employés. Le troisième peloton, notamment, n'en avait conservé que *deux*. Un pareil résultat est fait pour décourager toutes les bonnes volontés. Il faut l'atténuer dans la mesure du possible, éviter que des officiers, des sous-officiers dépensent leur temps, leur intelligence, leur dévouement à instruire comme cavaliers, sabreurs, éclaireurs, patrouilleurs des hommes qui, quelques mois après, vont devenir ordonnances, secrétaires, tailleurs, bottiers, armuriers, garçons de mess, fourgonniers, infirmiers, palfreniers de remonte pour passer ensuite dans le train en devenant réservistes. Si, au contraire, on n'instruisait que ceux qui ont le plus de chances pour être toujours véritablement des cavaliers, on aurait des reprises moins nombreuses, profitant mieux de l'instruction et on s'y attacherait forcément davantage.

Le colonel a pour cela un moyen. Il peut utiliser pour l'instruction les cadres du 5e escadron. Ceux-ci donneront aux futurs employés une instruction sommaire qui se bornera à l'équitation et au simple maniement des armes à pied et à cheval.

Ainsi tout ce qui peut être prévu comme devant devenir employé plus tard, les ouvriers de métier par exemple, sera versé directement au 5e escadron. Si plus tard il faut à tel ou tel escadron actif un tailleur ou un bottier, conformément à la loi des cadres, le dépôt lui en versera un. Le reste du contingent fractionné en quatre parties est placé aux escadrons actifs. Puis, au bout de deux mois, vers le 28 janvier, date de l'arrivée de la première période de réservistes, on fait un déchet des recrues les plus médiocres comme aptitude. On en garde 40 par escadron ou 45 et l'on fait passer le reste au dépôt [1].

C'est dans cette fraction que, l'année suivante, on prendra les employés nécessaires, les hommes pour la remonte, les garçons de mess, les ordonnances des officiers qui sont hors des esca-

---

[1] Au 5e escadron, les ressources en chevaux sont minimes. La plupart du temps on sera forcé de faire l'instruction de tous ses hommes en les faisant monter à cheval un jour seulement sur deux. En opérant de cette manière, il sera possible d'y arriver, d'autant mieux que dans la quinzaine d'hommes que passera au dépôt chaque escadron actif, il y en aura la plupart du temps trois ou quatre en position d'absence, hôpital ou congé.

drons, etc., de manière que tous les hommes instruits à l'escadron actif y restent.

Il est bien entendu que les employés seront de toutes façons réduits au strict nécessaire, qu'il ne sera toléré deux ordonnances qu'au colonel et au lieutenant-colonel qui y ont droit, qu'il n'y aura ni breack, ni musique, ni jardins, ni tewnis [1].

Qu'il me soit permis de déplorer, en passant, que l'on continue à prendre dans la cavalerie des secrétaires d'état-major, même depuis qu'il n'y en a plus aucun de monté.

Quelle erreur colossale également que de faire passer chaque année un certain nombre de gradés de la cavalerie dans le train des équipages ! Songe-t-on à ce qu'il faut de peines et de soins pour faire un gradé de cavalerie. Si l'on ne veut pas rétablir les engagements volontaires dans le train, que le service du recrutement choisisse donc pour cette arme un certain nombre de jeunes gens du contingent suffisamment lettrés pour faire plus tard des gradés.

Je vais maintenant passer en revue les diverses catégories d'employés, voir quelle est leur place et ce que l'escadron doit en tirer.

Les trompettes doivent être à l'entière disposition du capitaine commandant, responsable de leur instruction équestre et qui peut les employer au dressage avec grand avantage. Le trompette-major est chargé de leur instruction technique. Il doit être en cela à l'entière disposition des capitaines commandants. Ceux-ci le préviennent chaque semaine des heures auxquelles ils lui enverront leurs hommes pour la répétition dans la salle des trompettes. Chaque jour il y a, en outre, répétition à cheval de 11 h. 1/2 à 1 h. 1/2 l'hiver et le matin pendant l'été. Les capitaines doivent y envoyer de temps à autre leurs trompettes et, en tout cas, un minimum de neuf fois par mois. Je ne dis pas deux fois par semaine, car toute une semaine le dressage peut se trouver à l'heure de la répétition et la semaine suivante à une heure qui permettra au contraire aux trompettes de l'escadron de monter tous les jours avec le trompette-major.

---

[1] Je ne parle pas, bien entendu, des tewnis comme j'en connais beaucoup, organisés sans le concours d'aucun homme de troupe. C'est un excellent exercice pour entretenir la souplesse.

Pendant l'école de régiment, les trompettes n'ont généralement rien à faire dans le rang et c'est justement le moment que l'on choisit pour les y envoyer. Il sera beaucoup plus logique alors de les envoyer dans un coin du terrain travailler les sonneries d'ensemble. En résumé les trompettes seront donc souvent employés au dressage dans leurs escadrons, car ils doivent être très bons soldats et monter fort bien à cheval. Avec une instruction équestre ainsi poussée par leur capitaine commandant et une leçon de trompette tous les jours, il leur suffira de peu de séances à cheval pour bien sonner à toutes les allures. Voilà l'essentiel.

Les fourgonniers sont en temps de paix au nombre de six réglementaires par régiment et comptent au peloton hors rang. Ce nombre est très suffisant. En dehors de cela, les capitaines commandants dressent les fourgonniers et les attelages qui leur sont nécessaires pour le cas de manœuvres et de mobilisation, mais ce sont là des hommes qui ne sont nullement détournés de leur service.

Les télégraphistes monteront avec l'escadron quand leur service spécial le permettra. Il faudra veiller à ce que ce soit suffisamment souvent.

A l'infirmerie des chevaux, il y aura un homme détaché pour trois chevaux.

Les *infirmiers* sont au nombre de quatre, deux titulaires ayant deux ans de service, deux auxiliaires ayant un an de service. Le règlement exige en permanence un titulaire à l'infirmerie. Il y est pour la semaine. Si donc un escadron possède un infirmier auxiliaire, celui-ci montera chaque jour une fois à cheval et sera le reste du temps à la disposition des médecins. Si l'escadron a un titulaire, celui-ci sera à la disposition complète des médecins une semaine sur deux. Tous ces hommes doivent avoir reçu leur instruction au 5e escadron.

Les *ordonnances,* le *garde-magasin,* l'*aide de cuisine* monteront les jours où l'escadron prendra le service et dans l'ordre de préférence dans lequel ils viennent d'être énumérés.

Le *scribe.* — Il n'y aura pas de scribe exempt de cheval.

Les *prévôts* monteront les jours où l'escadron prendra le service et plus souvent s'il est possible. Ils doivent être à l'entière disposition du capitaine, sauf l'heure prescrite pour leur travail entre eux.

Les *maréchaux* sont à la disposition complète du capitaine commandant. Il est le premier intéressé à ce que ses chevaux soient bien ferrés. Comme d'autre part il a affaire à des hommes qui ont l'habitude suffisante du cheval, il peut ne les faire monter qu'à tour de rôle si le chiffre relatif de ses hommes et de ses chevaux le lui permet.

Les *sapeurs*. — Dans certains régiments ils sont chargés de l'entretien du casernement, des obstacles, etc. Ce sont alors des employés perdus presque constamment pour l'escadron. En ce cas, si leur profession antérieure ne les désigne pas, ils ne seront pas pris parmi les meilleurs cavaliers. L'atelier de casernement ne devra pas toutefois en avoir plus d'un, quelquefois deux par escadron en permanence. Dans d'autres régiments les ouvriers du casernement sont des employés spéciaux comptant au 5e escadron. En ce cas, les sapeurs ne sont jamais distraits de leur escadron. Ce doivent être alors de bons soldats, que l'on emploie au dressage.

Les ordonnances doivent avoir une tenue civile uniforme, au moins la coiffure, ou être en militaires. Dans certains régiments on leur fait deux fois par jour porter la soupe par une voiture qui fait le tour de la ville. C'est une bonne chose parce que cela leur ôte des occasions de sortir. C'est aussi pour l'officier une compensation au refus d'une deuxième ordonnance, qu'on lui accorde trop souvent ailleurs. Deux fourgonniers peuvent être chargés de ce service avec une voiture régimentaire disposée à cet effet. L'un d'eux conduit, l'autre dépose à chaque porte une gamelle pleine et reprend celle qui est vide.

Les plantons, le service de garde doivent être réduits au strict minimum. Jusqu'à ce qu'on soit à l'école d'escadron, les anciens seuls montent la garde. Cela permet de ne pas distraire les recrues de leur instruction de détail.

Service de garde. — Pour faciliter l'établissement du tableau de travail et lui donner une certaine permanence pendant un mois, il est avantageux que les escadrons prennent la garde toujours le même jour de la semaine. Comme il n'y a que quatre escadrons de guerre et sept jours de la semaine, c'est assez difficile à régler. Voici un moyen :

Le 5e escadron, qui peut bien fournir la garde une fois dans la semaine, la prendra le jeudi, jour des revues de peloton. Il fera ses revues de peloton le mercredi ou le vendredi. Puis les autres jours seront distribués comme il suit :

	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
Lundi.......	1er esc.	1er esc.	3e esc.	3e esc.	Comme janvier.	Comme février.	Comme mars.	Comme avril.	Comme janvier.	Comme février.	Comme mars.	Comme avril.
Mardi.......	2e —	2e —	4e —	4e —								
Mercredi.....	3e —	3e —	1er —	1er —								
Jeudi	5e —	5e —	5e —	5e —								
Vendredi	4e —	4e —	2e —	2e —								
Samedi.	2e —	3e —	1er —	4e —								
Dimanche....	3e —	2e —	4e —	1er —								

En hiver, la garde se prend à 10 heures du matin. En été, elle se prend à 5 heures du soir.

Situations. — Les conditions dans lesquelles se trouve un escadron pour mener à bien son instruction sont données par la situation suivante que le colonel devra se faire fournir de temps à autre numériquement :

1° Anciens, montant régulièrement à cheval ;

2° Recrues ;

3° Employés (liste nominative avec les emplois et dans quelles conditions ils montent à cheval).

4° Chevaux de troupe de 6 ans et au-dessus ;

5° Chevaux de 5 ans.

Pour le bon fonctionnement du travail il faut que 1 et 2 donnent un total égal à 4. Les chevaux de 5 ans sont alors dressés par des anciens qui montent pour cela une seconde fois, mais n'abandonnent pas toute autre instruction militaire que le dressage.

Si le total de 1 et 2 est plus petit que 4, le service devient plus difficile ; beaucoup d'hommes sont obligés de monter deux fois, mais cependant c'est encore une meilleure condition que s'il est

plus grand que 4; car alors il y a des ressources en hommes non utilisées.

A certaines époques de l'année (appels de réservistes par exemple), il arrive ainsi qu'il y a souvent des hommes non montés faute de chevaux. Le colonel qui en est informé par le genre de situation dont nous venons de parler, profite de ces moments-là pour faire exécuter les améliorations nécessaires à son casernement, à son terrain de manœuvres, à ses manèges, etc.

Permanence des escouades. — Il faut toujours conserver aux pelotons une certaine autonomie pour entretenir entre eux l'émulation. La division en escouades sera toujours respectée : dans les formations du peloton en bataille, dans les chambres pour le placement des lits, au réfectoire, au pansage, pour commander le service, etc. C'est la seule manière de donner un peu d'autorité aux brigadiers et de les forcer à s'occuper de leurs hommes.

Dans le peloton en bataille, que ce soit à cheval ou à pied, rien n'est plus facile que d'avoir les escouades groupées. Il y a un brigadier à chaque aile et un au centre. Le brigadier de l'aile droite a ses hommes à sa gauche et derrière au deuxième rang; celui de l'aile gauche les a de même à sa droite; celui du centre les a à sa droite et à sa gauche, premier et deuxième rang. Si le brigadier est absent un homme de l'escouade le remplace.

Pour l'appel de 5 heures (on verra que je fais cet appel après le pansage) la formation sera par escouades, comme pour toutes les réunions de l'escadron. Le brigadier ou, en son absence, le plus ancien cavalier fera l'appel, le rendra à son sous-officier de peloton et celui-ci le rendra au maréchal des logis chef qui alors, comme contrôle, fera l'appel à haute voix de deux ou trois escouades au hasard.

Décisions permanentes. — On fera très bien d'avoir, dans le régiment, un cahier de décisions permanentes divisé en deux parties : Instruction — Service intérieur. — Il faudra éviter naturellement d'y mettre trop de choses; sans cela il ne serait plus regardé par personne. Dans l'escadron on ajoutera sur ce cahier les notes permanentes du capitaine.

Recommandations.—Le colonel facilitera énormément la tâche

de ses sous-ordres et obtiendra le meilleur esprit dans son régiment s'il se pose comme règle de conduite de ne jamais tenir compte d'aucune recommandation pour l'obtention d'un grade, d'une permission, d'une faveur. Le capitaine fera de même. Le colonel lui transmet toutes les lettres qu'il reçoit concernant ses subordonnés. Le capitaine écrit en quelques mots la réponse au dos de la lettre. Cela n'empêche pas ces lettres, auxquelles on oppose presque toujours des fins de non-recevoir, d'être la plupart du temps fort utiles au capitaine, en lui permettant de mieux connaître ses subordonnés, par conséquent de mieux tirer parti de leur cœur.

Comptables de l'escadron. — Je vais examiner maintenant la situation des comptables de l'escadron, en passant en revue les points les plus importants.

Jamais un maréchal des logis chef ne doit faire fonction d'adjudant. Le chef doit rester tout à son escadron. Si un adjudant s'absente pour longtemps, l'adjudant vaguemestre passe sa commission à un maréchal des logis du 5e escadron et fait la semaine, une sur deux.

Tout rendu-compte à faire au capitaine est consigné par le maréchal des logis chef sur un agenda. L'agenda est porté à 7 heures du soir chez le capitaine, qui écrit en regard ses observations.

Les punitions sont portées sur le cahier *ad hoc* qui se trouve au bureau. Le chef doit toujours être renseigné sur les punitions et prêt à donner à son capitaine tous les éclaircissements possibles.

Il surveille constamment le brigadier d'ordinaire dans sa gestion, va quelquefois à la distribution de l'ordinaire, vérifie souvent le poids de la viande à la cuisine, voit, avant la distribution, s'il n'en a pas été conservé.

Il veille à la tenue générale des écuries, doit être au courant des chevaux indisponibles et à l'infirmerie. Si un accident se produit, il doit en savoir la cause immédiatement.

Il doit connaître les élèves brigadiers et leur conduite.

Il fait le prêt aux brigadiers d'escouades et non à un brigadier par peloton comme cela a si souvent lieu.

Il veille à ce que les sous-officiers de semaine se passent régulièrement la consigne et la leur fait signer.

Chaque sous-officier de peloton établit sa situation nominative (hommes et chevaux) pour le travail du jour. Ces situations sont épluchées avec le plus grand soin par le maréchal des logis chef avant d'être remises au capitaine. C'est là que le capitaine constate si ses ordres sont ponctuellement exécutés dans les pelotons. Les situations et leur exactitude ont une grosse importance. Le chef les reçoit généralement à l'appel du soir. Alors il indique au besoin pour les chevaux non montés d'un peloton les hommes non montés d'un autre. Ce chevauchement d'un peloton sur un autre ne doit jamais avoir lieu pour une instruction qui se fait par peloton. Dans ce dernier cas, chaque peloton se forme sur lui-même. Peu importe qu'il reste un cheval non monté. L'officier de peloton en profitera pour faire reposer un cheval fatigué.

Le maréchal des logis fourrier est chargé du magasin d'escadron, de la literie, du casernement, des distributions.

Il doit passer *chaque matin* dans les écuries pour constater ce qui est cassé ou perdu. Il peut ainsi toujours trouver un garde d'écurie responsable. Il fait faire immédiatement les réparations, et de cette façon les écuries sont toujours bien tenues.

Un fourrier de semaine peut aller pour tout le régiment aux distributions avec le bon total, prenant ce qui revient à chaque escadron et le lui livrant ensuite au quartier.

Le brigadier fourrier est chargé des réparations et doit tenir cette comptabilité avec le plus grand soin. Il prend les intérêts de l'escadron vis-à-vis des maîtres ouvriers et, s'il a des contestations avec eux, il a recours à son capitaine. Le capitaine doit pouvoir compter absolument sur la moralité de son brigadier fourrier. Si celui-ci est besogneux et qu'avec cela il ait des goûts de dépense, la tentation sera forte pour lui d'avoir des complaisances pour les chefs ouvriers dans les imputations. Pour reconnaître cette bonne volonté, le chef ouvrier fait cadeau au brigadier fourrier d'une paire de bottines, d'un pantalon fin. C'est à surveiller.

Le cahier des réparations doit être un gros registre tenu avec beaucoup d'ordre. Il y a un chapitre ouvert pour chaque maître ouvrier. A la suite de chaque objet à réparer se trouvent la date du jour où le brigadier fourrier a reçu l'effet et son émargement, ensuite la date du jour où l'effet est rendu et l'émargement du brigadier qui le reçoit.

Les effets signalés à réparer à la revue du jeudi ne sont apportés au bureau qu'à un jour désigné de la semaine, différent pour les quatre maîtres ouvriers. Ce jour même, le brigadier fourrier porte les effets à l'atelier et reprend ceux de la semaine précédente.

Le major fixe un jour de la semaine différent pour chaque escadron, chez chaque maître ouvrier.

Tenue des sous-officiers. — Les sous-officiers devront porter la tenue strictement réglementaire; mais leurs effets seront confectionnés avec soin.

Écoles. — Les écoles préparant les sous-officiers à Saumur ont lieu dans bien des régiments de 5 à 6 heures du soir. C'est une heure excellente, ne dérangeant nullement le service.

Directives du capitaine pour l'instruction. — Lorsque le capitaine charge un officier d'une branche de l'instruction, il lui donne un canevas un peu large, appelant son attention sur les points principaux. Pour bien faire une chose, il faut de la méthode et un plan. De plus, chaque semaine, l'officier soumettra à son capitaine une petite note plus détaillée de ce qu'il comptera faire et, s'il s'absente, le sous-officier qui le remplacera suivra les prescriptions de cette note.

Le capitaine doit éviter du reste avec grand soin d'être sur le dos d'un officier à qui il a confié une tâche.

Mutations rares entre les pelotons. — Les pelotons ne seront pas égalisés, pas plus que les escadrons, par des mutations fréquentes d'hommes et de chevaux. Lorsqu'un peloton, poursuivi par la mauvaise chance, sera trop inférieur aux autres, le capitaine interviendra. Il prendra alors, dans un autre peloton, un homme, médiocre soldat, de ces gens qui se butent, qui sont pris dans un engrenage de punitions; il y en a toujours comme cela. Quelquefois, en faisant changer ces gens-là de milieu, en recommandant à leurs nouveaux gradés de les bien étudier, de les prendre autrement, on arrive à les changer. C'est identiquement la même chose pour les chevaux, et c'est dans une catégorie analogue à celle des hommes dont il vient d'être question que l'on puisera pour faire une mutation d'un peloton à un autre. Mais ces mutations doivent conserver un caractère exceptionnel et n'être faites qu'en cas d'absolue nécessité.

Levée des punitions. — Les punitions ne doivent jamais être levées par personne. La levée des punitions est immorale, puisqu'elle traite de la même manière ceux qui ont commis de petites ou de grosses fautes, et cela non parce que ceux-ci les ont rachetées, mais parce que l'ensemble, c'est-à-dire les bons soldats surtout, a mérité une récompense par sa bonne tenue et sa bonne conduite. Cette récompense, soi-disant générale, ne profite en réalité qu'aux mauvais soldats. De plus, à certaines époques connues à l'avance, ceux-ci savent qu'ils peuvent compter sur la levée des punitions, ce qui affaiblit l'autorité vis-à-vis d'eux.

CHAPITRE II.

INSTRUCTION DES HOMMES, A PIED ET A CHEVAL.

Cette instruction comprend, à mon avis, deux périodes bien distinctes. La première est formée par l'instruction de détail et s'étend depuis l'arrivée des recrues jusqu'à leur passage à l'école de peloton à cheval; la seconde est formée du travail d'ensemble sur le terrain de manœuvres et dans la campagne. J'emploierai donc souvent ces expressions de première et de deuxième période dans le sens que je viens d'indiquer.

Dans la première, j'ai vu certains capitaines, un très petit nombre, essayer de l'instruction par pelotons. La très grande majorité n'en veut à aucun prix. Ce système exige, pour réussir, une somme d'efforts trop considérable de la part de chaque officier et qu'on ne peut lui demander d'une façon constante pendant dix ans de sa vie. De deux choses l'une, ou le chef de peloton est pris du matin au soir sans avoir une minute à lui, ou alors il se désintéresse de plusieurs branches de l'instruction qui sont confiées en permanence à des gradés subalternes à leur grand détriment. Deux points essentiels sont surtout sacrifiés : le dressage et l'instruction des anciens. Il n'a jamais été question, je pense, de faire le dressage par pelotons. Or si un officier en est chargé en même temps que de l'instruction de son peloton, il sacrifie forcément l'un à l'autre, les journées d'hiver étant courtes.

Quant à l'instruction des anciens, il est indispensable au bon esprit militaire de l'escadron qu'elle augmente avec la deuxième, puis avec la troisième année, que ces hommes soient meilleurs cavaliers et plus adroits que les hommes de première année à la fin de leurs classes, qu'ils soient pour eux des modèles. Puis si l'on se fixe ce but d'avoir des classes d'anciens, on s'oppose par cela même aux énormes abus des employés nombreux.

Comment un officier pourrait-il faire dans son peloton une instruction d'anciens et une instruction de recrues.

Enfin comment, dans un peloton dont l'officier serait absent, le sous-officier se tirerait-il de cette double et lourde tâche? N'y a-il pas beaucoup d'escadrons où il manque un officier?

Que dirai-je des théories ? Quand l'instruction se fait par pelotons, il faut absolument qu'elles aient lieu également par pelotons. Un brigadier ne peut aller apprendre, avec l'officier du peloton voisin, comment se donne la leçon à l'école du cavalier à cheval, alors qu'il enseigne sous la direction de son propre officier.

Voilà donc chaque officier obligé de faire les théories à trois ou quatre gradés. Il me semble que c'est un peu abuser de lui.

Il y a une autre méthode que la presque totalité des capitaines commandants préfère, même après avoir expérimenté les deux : c'est, pendant toute la première période, c'est-à-dire jusqu'à l'école de peloton exclue, de donner à chaque officier une branche de l'instruction pour tout l'ensemble de l'escadron.

Admettons par exemple que nous avons trois officiers présents à l'escadron : l'un d'eux sera employé à l'instruction à cheval des recrues, comprenant la voltige; un second à l'instruction à pied des recrues, salle d'armes, trottage; ce même officier sera chargé de l'instruction à pied des anciens; le troisième officier aura le dressage des chevaux de cinq ans, puis celui des chevaux de six ans et des chevaux difficiles avec lequel se confond l'instruction à cheval des anciens. Cet officier sera certainement le plus chargé des trois, étant obligé de monter une heure et demie environ avec le dressage de cinq ans et à peu près deux heures pour le dressage de six ans. Si donc il y a quatre officiers dans l'escadron, c'est ce dernier service qui sera dédoublé.

L'instruction du service en campagne et celle du service intérieur se donneront toujours par franctions constituées, pelotons, escouades.

Dans la deuxième période, l'instruction doit se faire toujours entièrement par pelotons, sauf le dressage de cinq ans qui reste entre les mains d'un seul officier.

On voit donc bien que, surtout si l'on considère la somme du travail de toute l'année, l'officier chargé du dressage en fournit plus que ses camarades; car en été les autres n'auront plus que l'instruction de leur peloton. Lui, en outre de l'instruction du sien, sera obligé de consacrer journellement une heure et demie à son dressage.

Période précédant l'arrivée des recrues.

Entre le renvoi de la classe et l'arrivée des recrues, c'est la misère complète dans l'escadron; car il y a bien peu d'hommes pour beaucoup de chevaux.

C'est vers le 15 septembre qu'on rentre des manœuvres. Je dirai au chapitre *Chevaux* quels soins sont nécessaires à cette époque aux chevaux qui rentrent des grandes manœuvres.

Les officiers qui seront chargés des classes partent autant que possible immédiatement en permission; trois sur quatre peuvent partir, le capitaine en second également.

Les sous-officiers et les brigadiers, aussitôt que la classe libérable est partie, sont envoyés successivement en permission, car plus tard, lorsque les recrues seront arrivées, leur présence constante sera nécessaire.

Quant aux cavaliers, le colonel doit poser en règle absolue qu'aucune permission ne peut leur être accordée en raison de leur petit nombre pour monter et soigner les chevaux. Le dressage de cinq ans doit être en effet immédiatement repris. Aussi le sous-officier employé au dressage ne doit-il pas s'absenter en même temps que l'officier qui en est chargé.

Le capitaine commandant doit voir au besoin tous les chevaux de son escadron au manège individuellement. Il les note tous au point de vue de l'obéissance aux aides et de la franchise, de façon à pouvoir constituer la liste de ceux qui iront aux recrues dès le premier jour (30 environ), aux recrues quelque temps après (30 autres), enfin de ceux qui manquent de franchise ou même sont rétifs.

Si le service est difficile dans les escadrons, il faut qu'il le soit partout, dans les ateliers et les bureaux de toute sorte.

On ne doit remplacer, après le départ de la classe, que les employés absolument indispensables. Les autres vacances attendront, soit le 15 novembre, soit même que des recrues dégrossies au 5e escadron viennent les remplir vers le mois de janvier.

Lorsque la classe s'en va, il faut que dans chaque peloton un gradé non libéré ait reçu mission de bien tout prendre en consigne et principalement les harnachements. Ce gradé doit bien savoir qu'il demeure responsable après le départ des gradés

libérés, et les nominations ne doivent pas avoir lieu tout aussitôt. Il faut laisser les pelotons se rasseoir un peu, que les capitaines commandants aient le temps de se retourner. Si un brigadier qui a pris la consigne d'un peloton passe le lendemain maréchal des logis dans un autre escadron, sa responsabilité devient illusoire puisque son capitaine commandant perd immédiatement toute action sur lui.

Le départ de la classe, la grande promotion qui remplace les gradés partis sont deux bouleversements pour les pelotons. Il faut les espacer d'une quinzaine de jours.

Arrivée des recrues.
Première période de l'instruction à cheval.

Vers le 15 novembre arrivent les recrues qui sont immédiatement réparties dans les escouades et pourvus chacun d'un ancien.

Comme il n'y a pas de temps à perdre pour familiariser l'homme avec le cheval, il y aura, dès le lendemain de l'arrivée, travail en couverte pendant une demi-heure. L'instructeur fera sauter à cheval, puis marcher au pas, chaque cheval étant tenu par un ancien.

Sous les ordres de l'officier chargé du travail à cheval, l'instruction se donne par pelotons, par le maréchal des logis du peloton avec un brigadier adjoint.

Dans les premiers temps, les trente chevaux les plus doux et les plus faciles, qui ont été choisis par le capitaine commandant sont employés à l'usage des recrues et celles-ci n'en ont qu'un pour deux. Ce cheval est ainsi monté pendant une heure ou une heure et demie. Si chaque homme avait un cheval, celui-ci ne serait monté qu'une demi-heure ou trois quarts d'heure et ne serait pas assez calme. De plus il est fort difficile de trouver dans un escadron soixante chevaux dans les conditions qui sont nécessaires aux commençants les premiers jours.

Les reprises ont lieu dans un manège; les instructeurs sont à pied, au moins l'officier. C'est qu'en effet quand on est à pied, n'étant point distrait par son cheval, on porte plus d'attention à la position des cavaliers. On les suit plus facilement un peu longtemps de l'œil. Toutes les reprises d'équitation dans les écoles sont faites par des instructeurs à pied.

Débuts en couverte. — Pendant une quinzaine de jours les recrues monteront en couverte. On a au début avec la couverte moins d'excoriations, plus d'abandon et de souplesse de la part du commençant; celui-ci prend l'habitude de mieux se lier au mouvement du cheval et s'il fait des chutes, elles sont moins graves. On doit profiter de la couverte pour obtenir la souplesse du rein en faisant faire beaucoup la flexion du rein en arrière. Cet assouplissement s'exécute ainsi beaucoup plus facilement qu'avec la selle, d'abord de pied ferme, puis en marchant.

Travail en selle. — Commencement du galop. — Après une dizaine de jours, les recrues prennent donc la selle et, une huitaine de jours après, ils commencent à galoper. Ils ont déjà dû le faire à la voltige. Voici comment on doit s'y prendre pour ces premières fois. Les hommes sont mis en cercle dans un coin du manège par quatre ou cinq à la fois seulement et prennent le galop en allongeant l'allure du trot. Puis on les fait se relâcher et même abandonner les rênes.

Cet exercice donne de la confiance, fait bien prendre le sentiment de l'assiette, et n'excorie pas, ce qui est un grand avantage.

Toute la reprise passe ainsi successivement et, si un cheval donne un peu de difficulté, s'animant trop par exemple, son cavalier prend celui d'un autre pour cet exercice.

Au bout d'un mois environ après l'arrivée des recrues, on peut donner un cheval à chacune d'elles. C'est vers le même moment qu'on commencera, pendant les séances de voltige, l'exercice du saut.

Exercice du saut. — On commet souvent la grosse erreur de commencer l'instruction du saut à la longe et en cercle. De cette façon elle réussit généralement fort peu. La difficulté du travail en cercle s'ajoute à la difficulté du saut. L'homme soulevé par la réaction retombe non sur sa selle, mais à côté, en dehors.

Voici de quelle façon, au contraire, on obtient les meilleurs résultats. Quelques chevaux, trois ou quatre, sont choisis parmi ceux sautant doux et très droit. On les amène au manège pendant la voltige et on place la barre assez près de terre.

Chaque recrue à tour de rôle enfourche le cheval et, laissant tomber ses mains en arrière des cuisses, est conduit droit sur la

barre par un homme à pied qui tient le bridon du cheval. L'homme à pied se met à courir en approchant de la barre et lâche le cheval au moment de l'aborder. Le cheval saute bien droit et est arrêté à dix pas de l'autre côté par deux ou trois hommes à pied.

Cet exercice, répété souvent, habitue vite l'homme à s'asseoir et à ne pas lever les mains. Plus tard on lui fait tenir le bridon et il ne saute sur le terrain de manœuvres que lorsque sa position pendant le saut est bien confirmée.

Si l'homme trouve au début trop de difficultés à sauter sans rênes, on peut, pour les premières fois, lui faire tenir le pommeau avec une main. Le principal inconvénient qu'il y ait à faire sauter au début en tenant les rênes est certainement pour le cheval, qui reçoit des à-coups et perd l'habitude de sauter franchement. Avant donc de passer au saut avec les rênes de bridon, on peut fixer les rênes à un licol et les faire tenir par le cavalier, qui prend ainsi l'habitude de garder ses mains comme il faut sans que le cheval reçoive un seul à-coup sur la bouche.

Cette étude du saut doit se continuer aussi longtemps que la voltige, d'abord sur de petits obstacles, ensuite sur des obstacles plus sévères.

Longueur des séances d'équitation. — Les séances d'équitation, qui les premiers jours n'étaient que d'une demi-heure, sont peu à peu allongées jusqu'à une heure, puis une heure et demie, sans cependant dépasser, pendant longtemps, une heure quand on va au manège et deux heures, aller et retour compris, quand on va sur le terrain.

Travail en bridon, vers le 4 janvier. — Le travail en bridon peut généralement commencer au retour des permissions du jour de l'an.

Travail en bride, vers le 1er mars. — Le passage au travail en bride pourra avoir lieu vers le 1er mars, tout en continuant en bridon l'exercice du saut au manège, pour lequel on variera les chevaux, en amenant de plus durs, toujours bien droits. On aura soin pendant l'école du cavalier d'observer la régularité des allures. C'est au reste à ce petit trot réglementaire plutôt ralenti qu'allongé que les jeunes cavaliers se tassent, s'assoient, prennent de bonnes positions.

Chaque jour, cependant, on fera galoper pour les raisons données plus haut. Il faudra alors veiller à la complète souplesse des reins, l'homme se liant bien aux réactions du cheval, les fesses frottant la selle mais ne la quittant pas, les mains suivant le mouvement de l'encolure.

Le travail se ralentit forcément un peu quand les chevaux perdent leur poil; car il est essentiel de les ménager à ce moment-là. On leur demande donc moins d'allures vives.

En avril, travail sur les grandes lignes, galop ordinaire, le cavalier apprend à ménager la bouche du cheval aux allures vives, lorsque le cheval s'anime en galopant en groupe. On explique aux cavaliers que pour cela, surtout lorsqu'on n'a qu'une main à sa disposition, il n'y a qu'un moyen, c'est le continuel mouvement d'arrêter et rendre fait moelleusement.

Puis viennent le galop allongé, la charge individuelle, le travail à l'extérieur. On aura soin pendant cette époque de cultiver beaucoup l'obstacle à l'extérieur.

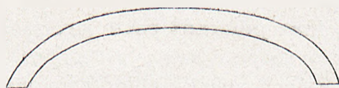
Pendant le travail en bride, on dressera les cavaliers à monter à cheval et à mettre pied à terre correctement sur deux rangs, selon les prescriptions de l'école de peloton, à marcher en colonne par quatre avec plus d'ordre et à éviter les à-coups. Tout cela est autant de fait pour les débuts de l'école de peloton.

Travail en armes, vers le 15 avril. — Vers le 15 avril, les recrues peuvent prendre le sabre; au 1er mai environ, toutes les armes, et vers le 20 ils passent à l'école de peloton.

Pendant toute l'école du cavalier, les instructeurs devront insister sur l'emploi du haut du corps comme aide dans la conduite du cheval et y faire notamment très attention dans les changements de direction et les voltes. Les peuples cavaliers, comme les Cosaques et les Arabes, nous donnent à cet égard un exemple frappant.

Saut à l'extérieur. — Quand on commencera à pratiquer le saut en dehors du manège, les hommes et les chevaux devront être surtout exercés à passer des fossés, obstacles beaucoup plus fréquents dans la campagne que ceux en hauteur. Il y en aura, sur le terrain de manœuvres, de plusieurs dimensions, afin de commencer par de moins larges pour finir par la douve de deux

mètres de gueule et bien profonde. Le tracé des premiers pourra être en demi-cercle, ce qui évite bien des défilades au début.



Les cavaliers seront fréquemment exercés à monter et descendre des pentes raides.

Colonne par quatre. — L'éducation de la colonne par quatre commence dès qu'on va au terrain de manœuvres, à l'aller et au retour. La colonne tient le côté droit de la route. Les officiers et, contrairement au règlement, les serre-files bordent la route à gauche. N'étant pas ainsi dans la colonne même, ils la surveillent mieux. Ce principe est toujours appliqué plus tard, en peloton, en escadron, en régiment.

Inspection de la troupe à cheval. — Pour dresser la troupe à l'immobilité absolue pendant les revues, l'officier chargé d'une reprise en passe l'inspection chaque jour avec une certaine solennité, exigeant l'immobilité complète, la tête haute, les yeux fixés droit devant soi. Quand on a les armes, il fait mettre le sabre à la main; les cavaliers soutiennent la main de bride et tiennent les jambes près.

Cet exercice, destiné à donner bon aspect à la troupe, quand on la passe en revue, est répété aux écoles de peloton et d'escadron.

Conduite avec une seule main. — Dans les derniers temps du travail en bride et aussi pendant les écoles de peloton et d'escadron, il faut exercer souvent les cavaliers à conduire leurs chevaux avec une seule main et à leur ménager la bouche comme il a été dit plus haut. C'est indispensable pour pouvoir manœuvrer correctement le sabre à la main.

Présence des officiers. — Dès que les reprises vont sur le terrain, les officiers ne sont pas astreints à les y conduire toujours et à les en ramener, mais ils sont responsables de la façon dont elles marchent, ainsi que de leur exactitude au départ du quartier. Cette exactitude est, du reste, assurée par le maréchal des logis chef qui, toujours au quartier, doit veiller à ces détails.

Par contre, la présence des officiers au travail doit être exigée, à moins de permission du capitaine.

Travail des anciens pendant cette première instruction.

Aussitôt que les recrues arrivent, les promenades sont supprimées.

Les anciens montent deux fois à cheval sous la direction de l'officier chargé du dressage.

Les anciens sont remis en selle. — Dans la première reprise qui se fait, autant que possible, en carrière et dure une heure environ, ils sont sans étriers, font des assouplissements, abandonnent fréquemment les rênes. Enfin, on les remet en selle, ce dont ils ont grand besoin à cette époque.

Ils sont employés au dressage. — La deuxième reprise comprend l dressage et le reste des chevaux, parmi lesquels ceux qui sont un peu rétifs. Elle doit se faire généralement au terrain de manœuvres et durer deux heures, aller et retour compris.

Lorsque les recrues prennent chacune un cheval, tous les anciens ne peuvent avoir deux chevaux à monter. Tous vont d'abord à la reprise d'assouplissement et d'assiette, qui doit durer encore jusqu'en fin décembre. Les meilleurs cavaliers remontent ensuite au dressage auquel sont joints les quelques chevaux qui restent, naturellement les plus difficiles. Ce sont donc les meilleurs cavaliers qui se trouvent monter deux fois pendant que les médiocres ne montent qu'une fois. Aussi leur fera-t-on certains avantages. On pourra leur distribuer souvent une ration de vin à la descente du dressage. C'est généralement très apprécié.

Gradés. — A cette époque, si l'on n'y porte pas attention, les gradés, qui sont employés à l'instruction des recrues et y vont à pied, ne montent plus du tout à cheval. On pourra donc leur laisser leurs chevaux à monter isolément dans les carrières de l'intérieur du quartier, à leurs moments libres.

Débuts du nouveau dressage; 20 chevaux de plus à monter. — Le 10 janvier environ, les chevaux de cinq ans entrent dans les escadrons actifs. Un plus grand nombre d'anciens recommence généralement alors à monter deux fois.

La première reprise comprend le dressage de six ans et quelques chevaux ayant besoin d'être confirmés ; la deuxième reprise, le dressage de cinq ans et quelques vieux chevaux, non montés aux recrues, qui servent de maîtres d'école ou, s'il y en a trop, sont montés dans une carrière voisine.

Arrivée des réservistes ; diminution de l'effectif en chevaux à faire monter par les anciens. — Les réservistes arrivent vers le 28 janvier, ce qui réduit encore quelques anciens à un cheval ; ce sont toujours les mêmes meilleurs cavaliers qui montent au dressage des chevaux de cinq ans [1].

Exercices militaires des anciens sur les chevaux de six ans. — La seconde reprise se compose des chevaux de six ans et des vieux chevaux restants. Les anciens qui y montent se livrent à l'emploi du sabre ainsi qu'à tous les exercices qui peuvent les rendre adroits à manier leurs armes à cheval, courses de bagues, de têtes, etc..., décrits plus loin à l'*Instruction des cadres*. Après le gros de l'hiver, ils pratiquent le travail sur les grandes lignes, le saut d'obstacles, la charge individuelle.

Une école d'escadron par mois en hiver pour les anciens. — En décembre, il faut faire une fois l'école d'escadron avec tous les anciens. Tous les employés, sans exception, y montent. Les chevaux de six ans y sont nécessairement montés, puisque ce jour-là il y a également travail des recrues.

Un service en campagne par mois à partir de janvier pour les anciens. — Les mois de janvier, février, mars doivent comprendre aussi une séance d'école d'escadron et de plus une de service en campagne par pelotons, escadrons ou régiment.

Les mois d'avril et mai comprennent de même une école d'escadron d'anciens et un service en campagne d'anciens, mais de plus il doit y avoir en avril trois séances de service en campagne de recrues, dont c'est le début par pelotons, et auxquelles les anciens sont adjoints ; en mai, ces séances de service en cam-

---

[1] C'est à l'époque de l'arrivée des réservistes qu'on passera dix à quinze recrues au 5e escadron ; mais à la même époque les escadrons de guerre pourront également lui verser quelques chevaux.

pagne d'anciens et de recrues mélangés sont portées au nombre de sept.

Pendant toute la première période, en effet, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'on aborde le travail d'ensemble, l'école de peloton, il est essentiel que les gradés et les anciens ne perdent pas l'habitude de manœuvrer en escadron. La grande raison à cela est que le printemps semble l'époque probable de la déclaration de guerre. Il faut donc que le noyau de l'escadron soit toujours bien dans la main de son capitaine pour cette époque. Au point de vue de la marche générale de l'instruction, il ne faudrait pas croire que ce soit du temps perdu. Les écoles de peloton et d'escadron, où l'on encadrera les recrues parmi les anciens, en marcheront bien plus facilement et plus vite.

La circulaire du 8 octobre 1887 prescrit, pendant l'hiver, trois ou quatre séances de travail d'ensemble par mois. C'est exagéré, l'instruction de détail en est alors par trop dérangée. C'est même cette exagération qui en a entraîné la non-application absolue dans la plupart des régiments

Salle d'armes (anciens et recrues).

Importance de l'escrime. — Il est avéré que la cavalerie du premier empire montait fort mal à cheval et était la plupart du temps fort mal remontée. Sa valeur extraordinaire avait deux causes : elle était admirablement menée, et les cavaliers de cette époque étaient des escrimeurs de premier ordre. Cette dernière qualité leur faisait désirer le corps à corps et, par conséquent, leur donnait du mordant.

Cette considération à elle seule mesure l'importance qu'il faut donner à l'escrime dans la cavalerie. C'est de plus un excellent assouplissement qui donne de la légèreté, de l'aisance, du coup d'œil, de la réflexion.

Les recrues y sont menées dès leur arrivée. — Les recrues devront donc être menées à la salle d'armes dès le lendemain de leur arrivée. Sous la direction de l'officier chargé des classes à pied, elles s'y rendront par pelotons pendant les classes, toutes les fois qu'il y aura travail à pied, c'est-à-dire, à peu d'exceptions près, chaque jour, jusqu'à ce que l'on commence l'école de peloton.

Les anciens reprennent l'escrime en janvier. — Les anciens, au retour des manœuvres, ont trop à faire avec deux promenades, deux longs pansages, des tours de service fréquents, pour pouvoir aller à la salle d'armes.

A partir du mois de janvier, ils doivent recommencer à s'y rendre à raison de trois leçons par semaine, sauf les employés, pour lesquels le besoin s'en fait beaucoup moins sentir, et qui n'en prendront qu'une.

Les anciens vont prendre leurs leçons isolément à leurs moments libres. Le dimanche matin, ceux qui n'ont pas le nombre de leçons nécessaire sont punis par le capitaine. Comme il vaut mieux prévenir que punir, les officiers ou les sous-oficiers de l'escadron doivent, dès le vendredi, consulter la pancarte où le premier prévôt de l'escadron inscrit les leçons prises. Lorsqu'ils voient que des hommes de leur peloton n'ont pas leurs trois leçons, ils prescrivent aux brigadiers de les envoyer à la salle d'armes dans la journée.

Lorsque les recrues sont à l'école de peloton, elles peuvent être pour la salle d'armes soumises au même régime que les anciens. Ceux-ci doivent arriver à l'assaut la troisième année, au moins les plus adroits. C'est un encouragement pour les autres, un sujet d'émulation et d'intérêt.

Il y a malheureusement une raison pour laquelle le maître d'armes n'aime pas beaucoup faire faire assaut aux cavaliers : c'est qu'on lui casse alors un très grand nombre de lames et qu'il dispose d'une très faible somme pour les remplacer. Le colonel pourrait peut-être faire en sorte qu'une masse quelconque lui vînt un peu en aide pour cela.

Il serait bien à désirer que chaque escadron eût une petite pièce pour en faire sa salle d'armes et de théorie.

Les prévôts sous la direction du capitaine. — Les prévôts doivent être en effet sous la direction du capitaine commandant, excepté à une heure fixée par le colonel et réservée à leur instruction propre, où le maître d'armes les réunit alors. C'est généralement chaque jour de 3 h. 1/2 à 5 heures.

Il vaut mieux les avoir nombreux pour leur rendre le travail de salle d'armes moins pénible et alors pouvoir les faire monter à cheval. Le minimum doit être de quatre par escadron. Ils ne mon-

teront, bien entendu, à cheval qu'une fois par jour. Le capitaine, qui sait à quelle reprise il les fait monter, n'envoie pas d'hommes à la salle d'armes à cette heure-là. S'il est possible, ils ne monteront que le jour où l'escadron prend le service.

Si le pansage est individuel, comme il est à désirer qu'il le soit à partir du mois de janvier au moins, ils soignent chacun leur cheval.

Trottage.

Cette instruction est donnée aux recrues dès leur arrivée pour les familiariser le plus tôt possible avec le cheval ; elle incombe à l'officier chargé des classes à pied. Au bout de quelque temps cet officier aura soin de ne pas prendre des chevaux trop sages, mais bien les plus difficiles à présenter. C'est ainsi qu'après le 1er janvier il faudra prendre de préférence les chevaux de cinq ans qui sont gais, joueurs, difficiles à régler. L'exercice sera bon pour les hommes et pour les chevaux.

L'homme qui trotte un cheval doit avoir le bras gauche étendu et ballant comme toutes les fois qu'il s'agit de faire contrepoids à un effort du bras droit.

Voltige.

La voltige sera commencée quelques jours après l'arrivée des recrues, d'abord de pied ferme, puis au galop. C'est là que chaque homme devra prendre la première notion du mouvement du galop.

Il semble inutile d'insister sur l'excellence de cet exercice qui met l'homme en confiance avec le cheval et l'assouplit.

L'officier chargé des classes à cheval en sera également chargé, parce que c'est pendant les séances de voltige qu'on étudiera le saut d'obstacles, comme il a été dit plus haut.

A partir du mois de janvier, les anciens pourront avoir une séance de voltige de temps à autre, tous les huit jours par exemple, pour ne pas en perdre l'habitude. Ce sera sous la direction de l'officier chargé de leur instruction équestre, et ils seront tous exercés par lui à mettre un cheval à la longe.

Il est essentiel que les hommes aient des espadrilles ou chaussures légères pour la voltige ; sans cela on ne fait rien de bon.

Confection du tableau de travail.

La confection du tableau de travail est, pour le capitaine, chose de la plus grande importance, mais aussi difficile et longue.

Le colonel doit avoir soin de donner le vendredi matin, au rapport, tout ce qui pourra influer sur la texture du tableau de travail de la semaine suivante comme : les jours de service, heures de fourrage, de manège, jours et heures de travail d'ensemble, tir, baignade, etc..... Le tableau de travail, élaboré sur ces bases par le capitaine, est ensuite remis au rapport du dimanche et, dès lors, le colonel a soin d'éviter tout ce qui pourrait le déranger. Le capitaine, de son côté, n'y modifie plus rien qu'en cas d'urgence absolue.

C'est à la manière dont le tableau de travail est fait, à son observation complète sans qu'on soit obligé d'y rien changer pendant la semaine, qu'un capitaine montre qu'il sait bien tout prévoir et évite dans son escadron les à-coups, les contre-ordres toujours détestables.

Pendant la première période de l'instruction, le tableau de travail peut être fait en deux parties absolument séparées, l'une concernant les anciens, l'autre concernant les recrues.

Il faut d'abord observer quels sont les jours où l'escadron prend le service. En effet, les chevaux de dressage, par exemple, ne doivent jamais changer de cavaliers. Si donc l'escadron prend le service le mardi à 10 heures du matin, les chevaux de dressage devront être montés le mardi avant dix heures, le mercredi après dix heures. De même les théories aux gradés devront être faites à des heures où tous peuvent être présents et par conséquent pas le jour où il peut y en avoir de service. Elles seront faites aussi à des heures dérangeant le moins les officiers qui en sont chargés, par exemple immédiatement avant ou après un exercice exigeant déjà leur présence.

Puis il faudra considérer les heures où l'on aura les manèges, pour placer le travail à cheval des recrues, le dressage de cinq ans, la voltige.

La soupe du matin étant mangée à dix heures, le bouchonnage pourra avoir lieu à 9 heures jusqu'à l'époque du pansage individuel. le pansage à 3 h. 1/2 et la soupe du soir à 5 heures.

Il faudra ensuite placer le fourrage, la salle d'armes, le travail à pied. Pour le fourrage, il faudra prévoir que l'on n'a pas besoin de tout l'escadron. Si les recrues, par exemple, y sont un jour employées, le dressage peut se faire pendant ce temps. Si ce sont les anciens, les recrues peuvent avoir leur travail à pied ou à cheval.

Il est essentiel que l'officier de semaine soit au fourrage. Ce service doit primer tout autre travail auquel il devrait se trouver en même temps.

Instruction à pied.

L'instruction à pied commence pour les recrues dès le lendemain de l'arrivée par des assouplissements, courses, sauts, exercices gymnastiques. Il s'agit de désarticuler les hommes, de les rendre souples pour en faire plus facilement des cavaliers. Ce travail se poursuit tous les jours.

Il faut porter une grande attention à la marche, qui doit être vive, leste et qui peut toujours l'être par cette raison que les cavaliers n'ont pas à marcher longtemps.

Chaque jour il faut faire du pas gymnastique qui, faisant fonctionner les muscles et les poumons, est par conséquent un très bon exercice.

On choisira les jours les moins froids pour faire du maniement de la carabine qu'il ne faut pas négliger, car il a bien son importance même dans la cavalerie. L'immobilité, l'obéissance brusque contribuent à discipliner l'homme, et cette instruction, lorsqu'elle est bien menée, donne à la troupe de l'attitude, du maintien, de la tournure lorsque les hommes paraissent ensuite isolément à pied.

Le travail à pied aura lieu, pour les recrues, presque tous les jours pendant la première période.

Les anciens devront le reprendre à partir du 1er janvier, à raison d'une heure par semaine pour faire presque exclusivement de l'emploi du sabre et du maniement d'armes.

Boxe.

La boxe n'est pas un exercice de cavaliers. Si le capitaine tient

à l'employer comme moyen d'assouplissement, il devra éviter toute leçon compliquée et se borner à faire exécuter trois coups de poing (droit, de masse, de revers) et trois coups de pied (bas, en avant, en arrière). Pour que cet exercice ait une utilité quelconque, il devra être pratiqué en déployant la plus grande énergie. Il n'y a pas d'ensemble à exiger; il y a même tout avantage à faire exécuter les coups individuellement. Les anciens ne reviendront jamais sur la boxe.

Emploi du sabre.

L'emploi du sabre à pied précédera naturellement l'emploi du sabre à cheval.

L'emploi du sabre dans le vide est un exercice destiné à fortifier et assouplir le bras. Il doit être fait avec la plus grande énergie et ne comporte pas d'ensemble.

Pour éviter que les hommes instinctivement ne cherchent à arriver en même temps, comme aussi pour mieux surveiller l'exécution, l'instructeur fera bien de ne jamais commander le mouvement à tout le monde à la fois. Passant successivement devant chaque cavalier, il le fera toujours exécuter individuellement.

L'emploi du sabre sur le mannequin a pour but d'apprendre à l'homme à porter réellement des coups. Il ne faudra donc jamais faire exécuter le coup de pointe et le coup de sabre réunis, car il faut être plus près pour donner le coup de sabre et l'homme doit apprendre à se placer de lui-même à bonne distance pour se servir de son arme. Le cavalier doit se bien pénétrer de ce principe que dans la pratique on ne donne un coup de sabre que lorsqu'on est trop près pour donner un coup de pointe.

Le meilleur mannequin est celui que l'on fait en terre glaise sur un plateau porté par quatre pieds ferrés s'enfonçant en terre. Sur un tel mannequin, on peut indiquer la coiffure, la tête, la ligne des boutons et alors s'exercer à frapper un endroit bien déterminé.

Après la séance le mannequin est recouvert d'une toile mouillée jusqu'à la prochaine fois où, en quelques coups de pouce, on lui refait une physionomie.

Tandis que sur les autre mannequins le coup de sabre rebondit, rendant impossible le coup en sciant, sur le mannequin en

terre glaise l'homme a bien la sensation véritable du coup qu'il porterait à un adversaire.

Maniement de la cavalerie.

En instruction il ne faut pas entremêler le maniement en décomposant et le maniement sans décomposer. La lenteur du premier nuit à la régularité de la cadence du second dont l'exécution doit être très saccadée.

Lorsque les mouvements sont sus imperturbablement, on commence le maniement d'armes sans décomposer. Les hommes comptent alors à haute voix pendant longtemps et lorsqu'ils cessent de le faire à haute voix, ils comptent en eux-mêmes, ce qui produit l'ensemble tout naturellement.

La charge ne doit avoir lieu qu'avec de fausses cartouches et jamais avec ensemble, ce qui est défendu par les règlements.

Emploi de la carabine.

Les exercices préparatoires de tir peuvent être faits avant que le maniement de l'arme ne soit fini et même ne soit commencé.

L'emploi d'une arme est tout à fait indépendant du maniement de cette arme. Il est presque logique de dire qu'il doit même précéder le maniement, puisqu'il est plus indispensable pour faire de l'homme un combattant.

On emploiera les jours de mauvais temps pour faire cette instruction dans une chambre.

Deuxième période de l'instruction. — Instruction à cheval.

Lorsque les recrues sont en état de passer à l'école de peloton à cheval, tout le travail et tout le service se font alors par fractions constituées.

Toute l'instruction par fractions constituées. — C'est ce que j'appellerai la deuxième période de l'instruction.

École de peloton. — L'école de poloton à cheval peut générale-

ment commencer vers le 20 mai [1], anciens et recrues mélangés, chaque officier chargé d'instruire son peloton.

Il n'y a selon moi rien de mieux à faire que de suivre les principes donnés dans la *Revue de cavalerie* par *un irrégulier* [2].

On insistera particulièrement sur les dispersions brusques en fourrageurs, l'officier indiquant à combien de pas d'intervalle et en partant de n'importe quelle formation, sur les ralliements également brusques. En outre du but pratique poursuivi, c'est un excellent exercice de discipline qui apprend à avoir l'œil sur le chef.

Longueur des séances. — Les séances de terrain de manœuvres aux écoles de peloton, d'escadron, de régiment, ne doivent pas dépasser deux heures. Au delà de cette limite, l'attention de tout le monde se fatigue et le travail s'en ressent.

Elles ne doivent pas avoir lieu par les très mauvais temps parce qu'on n'y fait guère de bonne besogne, ou du moins on doit en réduire beaucoup la durée.

Service en campagne par tous les temps. — Le service en campagne au contraire et le travail à l'extérieur doivent avoir lieu par tous les temps, car les circonstances atmosphériques modifient les procédés employés. Puis lorsque les conditions dans lesquelles on opère sont ennuyeuses, fatigantes ou même pénibles comme le grand froid, la grande chaleur, l'homme s'habitue à trouver chez son officier un moral supérieur au sien et prend confiance en lui [3].

En hiver il faudra s'habituer à ce que jamais la gelée n'arrête le travail ou du moins n'empêche de sortir. Si le sol est glissant ou couvert de neige, l'officier qui doit, d'après le tableau de travail mener une reprise dehors, vient au quartier vingt minutes avant l'heure du départ, fait mettre les crampons et rien n'est changé au travail. Le temps des pistes en fumier a vécu.

---

[1] Tout officier chargé d'une instruction quelconque doit arriver sur le terrain ayant bien réfléchi à ce qu'il va apprendre à sa troupe dans la séance du jour.

[2] L'*Ecole de peloton*, par *un irrégulier*. — *Revue de cavalerie* du mois de juin 1888.

[3] Pour que ce résultat soit atteint, il est évident que l'officier ne devra pas, comme cela se voit quelquefois, avoir un manteau quand les hommes n'en ont pas.

On est forcé de ralentir un peu le travail quand les chevaux commencent à perdre leur poil, de même pendant le vert si on leur en donne.

Clôture du dressage des chevaux de six ans. — Lorsque s'ouvre la deuxième période de l'instruction, les chevaux de six ans cessent d'être mis à part et de former une catégorie spéciale; ils sont montés dans les mêmes conditions que les vieux chevaux.

Tirage des chevaux. — Le capitaine procède alors, dans chaque peloton, au tirage ou plutôt à l'affectation des chevaux, car si chaque cavalier choisit sa monture par rang d'ancienneté, le capitaine, aidé de l'officier de peloton, intervient souvent pour donner à tel ou tel un cheval en harmonie avec son poids, son aptitude équestre, ses fonctions spéciales. C'est ainsi, par exemple, que les chevaux gris sont donnés aux maréchaux, aux télégraphistes, enfin au besoin aux sapeurs.

Les chevaux de cinq ans n'entrent pas dans le tirage; ils sont affectés en surnombre aux anciens cavaliers qui les montent et ont ainsi deux chevaux.

Il se trouve ensuite que quelques cavaliers, les plus jeunes, n'ont pas de chevaux qui soient leur propriété. Ceux-ci prennent *en consigne* les chevaux des ordonnances, des employés qui ne montent pas, des absents, et *pour le cas de mobilisation* on leur affecte un cheval de cinq ans.

Après ce tirage fait, on ne doit retirer son cheval à un homme que tout à fait exceptionnellement et par mesure de rigueur, et cela jusqu'après les manœuvres. C'est le meilleur moyen pour que les cavaliers s'attachent à leurs chevaux et les soignent bien.

Pour la manœuvre, tout cavalier qui doit y monter prend son cheval, s'il en a tiré un. Mais s'il y a un excédent d'hommes, on laisse de préférence des anciens cavaliers qui doivent monter au dressage de cinq ans; alors les recrues les plus jeunes, qui n'ont pas de chevaux affectés, prennent les chevaux de ceux-ci.

École d'escadron. — L'école d'escadron commence à peu près vers le 15 juin, concurremment avec deux séances de service en campagne par semaine. Elle doit se continuer jusqu'aux grandes manœuvres. Seulement, à partir du 15 juillet, il y a par semaine deux séances d'école de régiment. Comme il y a toujours deux

séances de service en campagne, il ne reste plus alors qu'un jour d'école d'escadron.

De temps à autre et surtout à l'approche des manœuvres, quand les récoltes commencent à se lever, on prélèvera un jour soit sur les séances de terrains de manœuvres, soit sur celles de service en campagne pour revenir au travail à l'extérieur par pelotons.

Les meilleurs principes à suivre pour exécuter l'école d'escadron sont encore, selon moi, ceux qui ont été exposés avec une clarté parfaite dans la *Revue de Cavalerie*, par *un irrégulier* [1].

On devra sacrifier un peu la rigidité des distances à l'unité d'allure et à l'absence complète d'à-coups.

On ne commandera jamais pour porter l'escadron en avant; c'est la vraie méthode applicable à la guerre. On n'aura pas, il est vrai, une colonne partant tout d'une pièce au commandement « marche », on n'aura pas la queue poussant la tête; mais à la place de cette rigidité qu'exigent malheureusement certains inspecteurs et qui n'est plus applicable en terrain varié, je préfère la troupe qui sait suivre avec souplesse et est habituée à atténuer les à-coups de proche en proche lorsqu'il s'en produit en tête. Une telle troupe, lorsqu'on entame progressivement l'allure, suit moelleusement par imitation de la tête à la queue, en s'étirant un peu, mais sans que la queue reste trop en arrière, sans qu'elle galope pour rejoindre.

On doit supprimer les commandements le plus possible, mais, quand il faut les faire, les pousser énergiques, chauds, vibrants.

On étudiera également, à l'école d'escadron, les dispersions en fourrageurs en partant de toutes les formations et les ralliements rapides. Lorsqu'on disperse tout l'escadron en fourrageurs, il y a avantage à ce que chaque officier de peloton se porte d'abord avec son peloton compact à l'endroit de la ligne qu'il doit occuper et là le disperse. Le mouvement général y gagne en rapidité et régularité.

Dans les applications, il ne faudra pas se contenter de figurer d'une manière vague un plastron, on devra toujours distinguer à quel genre d'objectif on a affaire. Si c'est de la cavalerie, les

---

[1] *Revue de cavalerie* des mois de septembre et d'octobre 1889. — L'*École de l'escadron* à *cheval*, par *un irrégulier*.

hommes portant les fanions devront toujours être à la même allure que la troupe elle-même.

On réglera fréquemment les allures en passant devant les bornes qui servent à étalonner les distances, l'escadron étant en colonne de pelotons et les différents pelotons prenant successivement la tête.

Si on se trouve, seul escadron, sur le terrain de manœuvres, on en profitera souvent pour faire un travail à volonté dans toute l'étendue du terrain et l'interrompre par des ralliements rapides.

On emploiera avec avantage pendant l'école d'escadron un signe distinctif pour l'homme du centre de chaque peloton, le plumet au casque ou au shako par exemple. Cela permet de voir au premier coup d'œil si les pelotons se conforment bien aux principes de la marche et qui est responsable des fautes commises.

École de régiment. — L'école de régiment commence vers le 15 juillet à raison de deux jours par semaine. Huit à dix séances doivent suffire, surtout si le terrain de manœuvres ne permet pas de faire des hypothèses intéressantes, comme c'est généralement le cas. On doit habituer le régiment à une grande souplesse d'évolutions, à des ralliements rapides, à manœuvrer facilement dans l'ordre en échelons sans confusion, à faire de grandes applications du combat à pied.

Par une bizarrerie routinière, c'est généralement à l'école de régiment qu'on tient le plus à la présence de tous les employés; c'est là que c'est le moins important. Il suffit que la carcasse de l'escadron avec tous ses cadres manœuvre correctement dans l'ensemble du régiment. Un homme qui ne vient que de temps à autre, fera une séance bien plus fructueuse pour son instruction à une école d'escadron et surtout de peloton, voire à une école du cavalier en bride ou en armes qu'à une école de régiment.

Employés plutôt astreints à la manœuvre qu'au service en campagne. — Puisque nous sommes sur ce sujet, il y a lieu de se poser la question de savoir s'il est plus important d'avoir tout son monde ou au service en campagne, ou sur le terrain de manœuvres. Pour moi, c'est sans contredit sur le terrain de manœuvres, à l'instruction de détail. Le service en campagne se fait principalement avec les cadres et avec quelques cavaliers

plus adroits et plus intelligents que les autres. Le reste est du remplissage et n'a besoin que de savoir obéir, bien manier son cheval et ses armes.

Principaux points sur lesquels il faut porter son attention dans le travail en troupe. — Les principaux points sur lesquels il me semble utile d'attirer l'attention, pour le travail en troupe sur le terrain de manœuvres, sont les suivants : Il faut absolument obtenir le coulant des allures, le silence, l'obéissance au moindre signe du chef. Pour cela ne jamais commander d'allure; c'est l'allure du chef qui règle celle de sa troupe, mais il a toujours le plus grand soin de l'entamer progressivement; ne jamais porter sa troupe en avant par un commandement, mais bien par son mouvement à soi; ne jamais indiquer de point de direction. Il ne peut y avoir d'autre direction que le chef. A quoi bon dire à la troupe sur quoi il marche. Quand le chef, pour une raison à lui connue ou même par erreur, modifie son point de direction, la troupe ne doit-elle pas le suivre? C'est donc une anomalie de lui avoir donné un point de direction qu'il ne lui appartient pas de conserver. Il faut habituer beaucoup une troupe aux directions variables. On peut l'aider en prévenant par un signe du sabre qu'on appuie à droite ou à gauche. Avec cette précaution, un peu de moelleux et d'habitude, un escadron au moins doit pouvoir suivre en bataille son chef dans une direction ondulée.

Pour les écoles d'escadron et de régiment l'officier de semaine amène l'escadron sur le terrain de manœuvres, le maréchal des logis chef le ramène au quartier.

Pour l'école du régiment les escadrons viennent toujours chacun pour leur compte et s'en retournent de même.

Je suis opposé à la manie qu'ont certains chefs de placer une avant-garde pour aller au terrain et en revenir. C'est le plus détestable dressage pour les avant-gardes qui s'habituent à l'inattention. Ne jamais mettre à l'avant-garde que les éléments qui y seront utilement employés, et, quand on n'a pas l'intention d'employer du tout son avant-garde, n'en pas mettre : voilà la règle du bon sens.

Confection du tableau de travail.

En *mai*, dès que commence la seconde période de l'instruction, tout l'escadron, anciens et recrues réunis, monte à cheval à la même heure. Ce sera naturellement celle où l'on disposera du terrain de manœuvres pour l'école de peloton. Il y a par semaine deux services en campagne de trois heures, également par pelotons. On verra à les placer les jours les plus avantageux, en raison des jours et heures indiqués pour le fourrage, la garde, etc.

Les chevaux de dressage (cinq ans) sont montés une heure et demie par jour à l'extérieur.

Le jeudi, il n'y a d'autre instruction que le dressage et une instruction de cadres sur le service en campagne donnée par le capitaine.

A pied, il faudra mettre une séance par semaine d'école de peloton pour étudier l'ordre dispersé.

Comme salle d'armes, il sera exigé pour chaque homme non employé trois leçons par semaine, pour les employés, une.

Dès que le vert prend fin, si les chevaux y ont été mis, et que le poil d'hiver est bien tombé, il peut y avoir une fois par semaine une longue application de service en campagne dans chaque escadron. Le départ aura lieu à 5 heures du matin ou même plus tôt ; le retour à 5 heures du soir. Un homme par peloton, laissé au quartier, mettra les chevaux de dressage à la longe sous la direction d'un gradé qui peut être le brigadier de semaine. Il est emporté un repas pour les hommes et pour les chevaux.

Ces séances doivent avoir lieu de préférence le mercredi ou le samedi, parce que le lendemain les chevaux, n'étant pas montés pour la plupart, se reposent.

En *juin*, même organisation pour le service en campagne ; école d'escadron comportant des séances de deux heures sur le terrain, jamais davantage. École d'escadron à pied, deux fois dans le mois.

Le dressage se fait au manège avec les gradés. (Voir le chapitre *Dressage*.)

Les gradés ont une théorie par semaine sur le service des

places, une sur le service en campagne. C'est le capitaine qui fait cette dernière.

En *juillet*, organisation semblable. Les services en campagne ont lieu par régiment ou même, dans certaines garnisons, en combinaison avec l'infanterie.

Il n'y a plus aucune espèce de théorie.

Pour mieux faire comprendre le temps que je propose d'attribuer à chaque branche de l'instruction, je présente ci-dessous dans un tableau le nombre de journées affectées à chacune. Ce nombre, rigoureusement exact pour les colonnes 1, 2, 3, devient très approximatif pour les colonnes 4 et 5.

MOIS.	Service en campagne. Anciens. 1	Service en campagne. Anciens et recrues. 2	École d'escadron. Anciens. 3	École de peloton ou d'escadron Anciens et recrues. 4	École de régiment. 5
Décembre........	»	»	1	»	»
Janvier........	1	»	1	»	»
Février.........	1	»	1	»	»
Mars............	1	»	1	»	»
Avril............	1	3	1	»	»
Mai.............	1	7	1	5	»
Juin............	»	8	»	13	»
Juillet..........	»	8	»	9	4
Août............	»	8	»	7	6

Service en campagne.

Difficulté d'en faire l'hiver. — Pendant la première période de l'instruction, jusqu'au moment où les recrues commencent à assister aux séances du service en campagne, c'est-à-dire en avril, il est très difficile de faire des séances pour les anciens seuls sans déranger la marche générale de l'instruction. En voici les raisons :

Le service en campagne doit *toujours* se faire par fractions constituées, car il n'y a pas d'emploi de la troupe qui comporte un cachet plus personnel. De plus, il doit se faire avec tous les cadres, sous peine de n'être pas fructueux.

En effet, c'est avant tout l'instruction des gradés qu'il faut

faire. Il ne faut pas avoir la prétention, surtout depuis que nous avons le service de trois ans, de se servir de simples cavaliers sans qu'ils soient dirigés de près par un gradé dont ils ne sont que les instruments pour ainsi dire inintelligents.

Si, d'autre part, on considère que les heures utilisables de la journée sont fort courtes en hiver, qu'il est indispensable de faire le dressage avec les anciens, l'instruction des recrues avec les gradés, on verra qu'il reste dans la journée un temps par trop restreint pour faire du service en campagne avec quelque fruit.

Malgré cette difficulté très grande, il faut cependant en faire de temps à autre pour ne pas oublier ce qui a été appris pendant l'été.

Ces rares séances seront-elles consacrées à des services en campagne du régiment entier ? Ce n'est pas mon avis, car plus les effectifs employés sont élevés, plus il faut s'éloigner de la garnison et avoir de temps devant soi pour faire quelque chose de vraisemblable.

Si cependant l'inspecteur l'exige, une ou deux séances pourront avoir lieu en régiment pendant l'hiver ; mais, en principe, il vaut mieux s'en abstenir que de déranger tout le tableau de travail des escadrons. En effet, il faudrait, ce jour-là, que les quatre escadrons fissent monter leurs recrues et leurs dressages à la même heure ; or les circonstances de température et de casernement peuvent ne pas s'y prêter.

Un par mois avec les anciens. — C'est donc par pelotons ou par escadrons que se feront ces quelques services en campagne d'hiver à raison d'un par mois, en *janvier, février, mars, avril* et *mai*. Ils pourront ainsi avoir lieu à des jours choisis par les capitaines commandants, en raison des heures auxquelles les manèges et les carrières leur sont attribués pour leurs recrues.

Comme il n'y aura à ces séances que des anciens, ce seront avant tout des exercices de cadres.

Les recrues débutent en avril. — En *avril*, les recrues doivent commencer à recevoir l'instruction du service en campagne et, dès les premières séances, on leur adjoindra les anciens qui, tout en revoyant pour leur propre compte les premiers principes, seront fort utiles à l'instructeur soit comme moniteurs, soit pour

figurer l'ennemi. Il peut donc y avoir en avril trois ou quatre séances de cette sorte. Cette instruction est donnée par les chefs de peloton, chacun d'eux allant sur une route différente dont il donne l'indication la veille à son capitaine.

Il y a lieu, dès les débuts, de se pénétrer de l'esprit de l'*Instruction pratique sur le service de la cavalerie en campagne*, 2e partie, page 195, *méthode d'instruction*. Tout ce qui est indiqué là, comme procédés à employer et méthode à suivre, est admirablement juste.

Les séances devront être de trois heures à trois heures et demie.

En *mai*, les séances de service en campagne pourront être portées à deux par semaine, toujours à peu près de la même durée.

Sur ces huit séances de mai, l'une sera encore une application faite avec les anciens seuls. Dans les autres, l'instruction de détail se poursuivra, avec les anciens et recrues mélangés, par les soins de l'officier de peloton.

Vers le 20 *mai*, les recrues sont passées à l'école de peloton et l'on entre alors dans la seconde période où toute l'instruction, sans exception, se fait par pelotons. C'est vers la même époque que l'instruction de détail du service en campagne doit être à peu près terminée. On peut alors passer aux applications avec hypothèses un peu larges et intéressantes.

En été, une longue séance et une plus courte chaque semaine. — En principe, il doit y avoir à partir de ce moment-là et jusqu'aux manœuvres (*juin, juillet, août*) deux séances par semaine.

L'une, de quatre heures à quatre heures et demie, permet soit de faire une petite opération à double action dans l'escadron, soit de revenir sur l'instruction de détail du peloton pour des points restés négligés, soit enfin quand les récoltes commencent à être partiellement levées, d'envoyer les pelotons faire, sans armes et en selle nue, des excitations à l'extérieur. Pendant celles-ci, l'instructeur revient beaucoup sur l'orientation, apprend aux hommes à trouver leur chemin sur de simples indications, à juger les indices, suivre une piste, etc.

L'autre séance de la semaine occupera toute la journée. L'escadron, partant au réveil, emportera un repas pour les hommes et pour les chevaux, et rentrera à 5 heures du soir. Dans ces journées, qui permettront de s'éloigner suffisamment de la gar-

nison, on fera de larges applications du service de découverte, du service de sûreté en marche ou même en station sur des terrains moins connus. C'est dans des séances de ce genre que devront avoir lieu les manœuvres d'escadron contre escadron dirigées par le colonel, ou les applications du régiment entier, ou enfin celles en commun avec les autres régiments de la garnison.

Pour toute manœuvre, dépassant l'effectif de l'escadron, le colonel devra avoir soin de faire connaître, dès la semaine précédente, le jour choisi par lui pour que le tableau de travail de chaque escadron puisse être réglé en conséquence.

Applications de nuit. — C'est également pendant ces trois mois qu'auront lieu les applications de nuit, qui sont fort importantes. Le service de sûreté en station sera étudié au moins aussi fréquemment de nuit que de jour.

Toujours représenter l'ennemi. — Le service en campagne devra *toujours* se faire avec ennemi représenté, ou tout au moins chaque troupe, partant pour le service en campagne, devra toujours s'attendre à rencontrer l'ennemi. Le capitaine, sans la prévenir, tantôt le représentera, tantôt, mais rarement, pourra s'en abstenir.

La tenue habituelle étant le képi et le bourgeron, toute troupe en tenue de drap et coiffure distinctive sera considérée comme l'ennemi et réciproquement.

Ainsi, dans les premières séances, quand l'officier de peloton dresse ses hommes au service de vedettes et de poste à la cosaque, il figure déserteurs, parlementaires, simples passants, etc.; mais ce qu'il y a de beaucoup plus important, c'est d'apprendre aux cavaliers la conduite à tenir vis-à-vis de l'ennemi. Pour cela il emmènera à la queue de son peloton quelques anciens et un gradé en tenue de drap et s'en servira pour figurer les patrouilles ennemies.

De même si le peloton est exercé au service de sûreté en marche, ce petit groupe d'anciens reçoit à temps des instructions du chef de peloton, prend de l'avance et s'embusque sur la route pour que la pointe le signale ou que les flanqueurs le découvrent aux abords de la route; d'autres fois il bouscule la pointe, etc.

Opérations à double action. — Lorsque les applications ont

lieu à double action dans l'escadron, les deux troupes sont dans deux tenues différentes et les officiers prennent la même coiffure que leurs hommes. Deux pelotons sont opposés à deux pelotons ou encore un aux trois autres.

Voici les règles qu'on doit observer pour rendre ces applications vraiment instructives et intéressantes.

L'ordre donné la veille n'indique absolument que la tenue de chaque parti et son heure de départ. Un quart d'heure au moins doit s'écouler entre les deux départs.

Le lendemain, en montant à cheval, le chef de chaque parti reçoit un pli. L'enveloppe porte qu'il faut se rendre à tel point, y être à telle heure et ouvrir le pli.

Enfin, une fois rendu à destination et ne sachant pas du tout où est l'adversaire, le lieutenant qui commande la fraction de l'escadron ouvre l'enveloppe, réunit ses gradés et lit la note du capitaine.

Cette note donne sur l'ennemi des renseignements vagues, ceux qu'on pourrait avoir en campagne, et indique l'opération à exécuter.

Il faut alors que chaque gradé fasse preuve de décision pour juger rapidement la situation, lire sa carte et prendre ses dispositions. Il y a toujours de cette manière un certain imprévu.

Une troupe chargée, par exemple, d'un service de découverte, ignore complètement si elle va se heurter à un service d'avant-garde, à une troupe en marche, à un village où s'exécute une réquisition, à une troupe en retraite. Parfois une troupe reçoit la mission de rompre le contact, l'autre de le conserver; parfois le thème les amène à opérer dans le voisinage l'une de l'autre sans qu'elles aient à se heurter. Enfin le capitaine peut varier les situations à l'infini. Toute la difficulté consiste pour lui à bien calculer les distances, le terrain, les heures qu'il indique, pour rendre l'opération vraisemblable et intéressante. Il doit indiquer une heure et un point de rendez-vous que l'on gagne à l'issue de la manœuvre si elle ne s'est pas terminée par un combat permettant au capitaine d'arrêter tout le monde par une sonnerie de trompette.

Les hommes étant au repos, le capitaine réunit ses gradés et fait la critique. Chacun explique et justifie ses faits et gestes; les

simples cavaliers qui ont joué un petit rôle sont interrogés aussi et le profit est grand pour tout le monde.

Le capitaine évite de désigner un vainqueur et un vaincu, ce qui n'a aucune importance; il laisse même souvent entendre qu'une infériorité matérielle peut être compensée par une volonté plus énergique. Cela n'empêche pas de faire ressortir que telle disposition aurait été préférable à telle autre.

Si, dans quelques applications, le capitaine veut prendre lui-même le commandement de son escadron, il se donne un plastron que dirige un de ses officiers ou son maréchal des logis chef; mais il doit éviter le plus possible en première ligne les effectifs absents figurés par des fanions. Cela ne parle pas aux yeux, c'est froid et ennuyeux.

Un exercice excellent est de faire battre une zone par un service de sécurité en marche avec la mission de tout fouiller, de ne pas laisser traverser la moindre patrouille adverse. Puis on donne à deux ou trois patrouilles ennemies la mission de traverser ce réseau sans être vues. La meilleure manière pour une patrouille d'arriver à ce résultat est de marcher par bonds, d'apercevoir l'ennemi la première sans être vue, puis de se terrer dans un couvert, comme fait le lièvre qui laisse passer le chasseur, enfin de reprendre sa course une fois la troupe adverse passée.

On évitera avec grand soin que le service en campagne ne tourne fréquemment au combat à pied, ce qui nuit à l'esprit cavalier et au perçant d'une troupe. La nature même des thèmes donnés par le capitaine commandant suffira pour éviter cet écueil.

Cependant on devra toujours emporter des cartouches, même dès le début, pour l'instruction individuelle. Les carabines des vedettes, des hommes en patrouille qui ont l'arme haute seront toujours chargées.

Cela leur apprendra d'abord à avoir une arme chargée et à ne s'en servir cependant qu'à bon escient; puis, si le cas de faire feu se présente, cela donnera à l'action plus de vraisemblance, d'animation et d'intérêt.

Peut-on galoper au service en campagne. — Il arrive bien souvent que le colonel, par la voie de la *décision*, donne l'ordre

formel de ne jamais galoper au service en campagne. Certes, l'état des chevaux doit être l'objet de soins incessants, mais un temps de galop a-t-il jamais fait mal à un cheval? Un cavalier est toujours punissable pour avoir galopé sans raison. Si, d'autre part, il est surpris, s'il surprend, s'il est pressé d'apporter un signal d'alerte et que ce malheureux soit obligé de garder le trot sous peine de prison, voilà de quoi tuer l'entrain, la vie, la gaieté sans lesquels on ne fait rien de bon en cavalerie.

Mettre les hommes au courant de l'opération. — Dans les opérations de service en campagne, tous les hommes doivent être mis au courant de l'opération par leurs chefs de peloton pour mieux s'y intéresser.

Habituer à déterminer la direction d'un coup de feu. — Il ne faut pas oublier qu'avec la nouvelle poudre il est indispensable, dès l'instruction de détail, d'exercer les cavaliers à déterminer par l'oreille la direction d'un coup de fusil invisible tiré dans les environs et à chercher de suite un abri à proximité d'où ils continuent à observer.

Toutes les indications ci-dessus s'appliquent non seulement aux services en campagne de l'escadron, mais aussi à ceux du régiment.

Engagements sur les routes. — Ces applications amèneront assez fréquemment des engagements sur les routes à cause de la nécessité de ménager les cultures. Ces engagements seront en campagne probablement assez nombreux aussi, car, dans bien des pays, le morcellement de la propriété, les clôtures de toute sorte font des grandes routes de longs défilés.

Ces engagements ayant lieu par pelotons, c'est l'application la plus naturelle de la charge en colonne telle qu'elle est indiquée dans le règlement de manœuvres. Pour l'exécuter il faudra tenir compte des observations suivantes :

Une distance d'au moins 100 mètres est nécessaire entre les pelotons, plus que jamais depuis la puissance nouvelle des armes à feu. Si on est sur les talons les uns des autres et qu'on reçoive une salve inattendue d'une douzaine de coups de fusil, c'est le signal d'une bousculade qui aboutit forcément à un désastre. La plupart du temps il vaudra mieux prendre 200

mètres que 100 mètres. Il faudra de plus laisser une partie de la route libre sur une largeur de 3 à 4 mètres pour permettre aux blessés de se garer et aux cavaliers ramenés du combat d'aller se rallier sur les derrières, sinon les pelotons qui ne sont pas en tête seraient bousculés par eux. Les files de l'aile, qui de cette façon ne peuvent tenir sur le front du peloton, se mettent derrière lui. Chaque peloton tiendra toujours la gauche de la route, laissant l'espace libre susindiqué à sa droite, le côté où le sabre est le plus facile à manier. Si alors les cavaliers ramenés sont poursuivis par des cavaliers ennemis, ceux-ci rencontrent au moins le sabre des files de droite pour les arrêter dans leur poursuite.

Exercice de bivouac. — Il sera bon de consacrer une séance à faire un exercice de bivouac régulier de l'escadron, quoiqu'il trouve bien peu son application en campagne.

Il faut avoir soin de tourner les cordes dans le même sens, dans chaque peloton, pour qu'elles tiennent roulées une fois qu'on les a ajoutées les unes au bout des autres. On peut encore faire trois longues cordes simples pour toute la longueur de l'escadron et tourner le tout ensemble. C'est généralement bien mieux fait ainsi et pas plus long. En cas d'alerte, un homme désigné, un maréchal par exemple, prend toutes les cordes sur son cheval pour restituer plus tard à chacun la sienne.

Il faut d'abord bien tendre la corde par terre avant de la relever avec les croix. Deux croix sont nécessaires pour les pelotons des ailes, une pour ceux du centre; les croix doivent être reliées à la corde.

Les chevaux doivent toujours être attachés d'un seul côté. Ils sont ainsi plus tranquilles et la ration leur est plus facilement donnée. Ceux qui sont méchants sont toujours mis en dehors, isolément.

Tenue des officiers. — Pour tous les exercices de service en campagne, les officiers ont la même tenue que la troupe, le sabre aussitôt qu'elle le prend, la coiffure distinctive de même. Ils ont le sifflet et en usent.

Passage de cours d'eau. — Au cours des applications, des patrouilles ne doivent pas hésiter à passer des cours d'eau en ba-

teau, les chevaux nageant à la queue de l'embarcation une fois dessellés.

Il sera fait, du reste, pour tout l'escadron des exercices spéciaux de passage de cours d'eau à la nage. Les chevaux nagent de mieux en mieux à mesure qu'ils en prennent l'habitude. Ils doivent donc y être exercés tous les étés.

Après ces considérations générales sur les exercices du service en campagne, je désire attirer l'attention sur quelques points des trois branches principales de ce service : la station, la marche, la découverte.

Service de sûreté en station.

Il sera très rare qu'on ait à employer la vedette double, vue du petit poste, vue de ses voisines. La généralité des cas comporte le poste à la cosaque [1]. L'arrivée de la nuit le rend presque indispensable. Or, comme on stationne beaucoup plus la nuit que le jour, on peut dire que le poste de vedettes n'est qu'une exception. Il faudra se souvenir de cela dès le début de l'instruction de détail.

Faut-il, en arrière des postes à la cosaque, supprimer le petit poste ? La suppression de cet échelon semblerait ressortir de l'article 122 de l'*Instruction pratique sur le service de la cavalerie en campagne*. Je crois cependant indispensable de le maintenir.

D'abord, lorsque le système employé comporte à la fois des postes à la cosaque sur certains points, des vedettes doubles sur d'autres, il se trouve tout naturellement conservé ; mais, même dans le cas où il n'y a qu'une ligne de postes à la cosaque, il est bon que l'officier de peloton ne soit pas trop loin : 1° pour la surveillance du service ; 2° pour l'appui moral qu'il donne à ces postes commandés souvent par un brigadier ; 3° pour le contrôle immédiat des renseignements donnés par eux. Cela est vrai, surtout pendant la nuit où le brigadier, en présence d'un danger en partie inconnu, lorsqu'il aura expédié une estafette à son officier, aura bien grand désir de voir apparaître celui-ci le plus tôt possible. La proximité de l'officier évite dans bien des cas l'affolement, en soulageant un peu les gradés inférieurs d'une respon-

[1] La sentinelle près et à pied presque toujours.

sabilité qui deviendrait souvent trop lourde pour eux. Or, l'escadron aux avant-postes doit pouvoir couvrir un front d'environ 4 kilomètres. La distance qui séparerait les postes des ailes de la grand'garde serait alors d'environ 3 kilomètres. C'est trop loin.

L'emploi des patrouilles est extrêmement difficile la nuit. Nous avons toujours constaté, dans nos services en campagne de nuit, qu'elles perdent souvent leur itinéraire, entendent moins bien quand elles marchent, enfin qu'elles sont faites facilement prisonnières par des postes cosaques ennemis. Il faut les réserver pour la pointe du jour, alors que la vigilance des vedettes a une tendance à s'endormir un peu.

Dans la journée, il faut convenir d'un signal pour appeler l'attention du chef du petit poste. Pour faire ce signal, le cavalier envoyé par le poste cosaque se rapproche assez pour être bien vu de la sentinelle devant les armes. Les signaux sont laissés à l'appréciation de chaque commandant d'escadron. Il doit y en en avoir de deux sortes : l'un pour appeler l'officier de peloton sans qu'il y ait danger immédiat, l'autre qui signifie danger pressant et fait monter le petit poste à cheval [1]. Enfin le coup de feu est réservé pour la dernière extrémité.

Service de sûreté en marche.

La pointe comporte le nombre de cavaliers que les circonstances rendent nécessaire.

Les flanqueurs de la pointe sont destinés à battre les abords *immédiats* de la route, jusqu'à environ 200 mètres. Si la sécurité de la troupe qui suit exige que le terrain soit battu plus loin, il faut alors des patrouilles détachées d'ailleurs, de la tête ou du gros de l'avant-garde.

Si la troupe prend une allure vive, il faut renoncer à fouiller les flancs.

Un peloton est très souvent une force exagérée pour faire l'avant-garde d'un escadron. Il ne faut pas oublier qu'en fait de

---

[1] Exemple : la coiffure élevée au bout de la carabine pour le premier signal ; l'arme placée transversalement et agitée de haut en bas et de bas en haut pour le second.

cavalerie, la résistance d'échelons successifs est une utopie. L'avant-garde d'une troupe de cavalerie quelle qu'elle soit doit être considérée comme un centre de renseignements avertisseurs, non comme un centre de résistance.

Les hommes en pointe d'avant-garde et en patrouille de sûreté doivent avoir le fusil haut. C'est l'arme de signal. Les hommes en patrouille de découverte, trop loin pour être entendus d'une troupe en arrière, n'ont jamais le fusil haut. S'ils ont une arme à la main, c'est le sabre, l'arme du combat à cheval.

L'escadron est quelquefois chargé de couvrir la tête d'une colonne en formant rideau. Il dispose alors un véritable rateau au moyen de petites patrouilles à itinéraires parallèles couvrant le front indiqué par le chef de la colonne. Ces patrouilles, de proche en proche, se règlent à peu près sur la tête d'avant-garde qui tient la route centrale. Elles ne doivent rien laisser passer.

C'est un exercice très profitable à l'escadron que de disposer ce rideau et de chercher à le faire franchir, soit par des hommes isolés, soit par des patrouilles ennemies.

Service de découverte.

Quelques détails du service de découverte peuvent s'étudier en peloton isolé, ou peloton contre peloton, comme la marche de la patrouille, la prise, la conservation ou la rupture du contact par cette patrouille, l'étude si importante des pistes (de la veille, du jour, reconnaître les mêmes), la manière de se diriger sans cartes pour porter un renseignement.

Beaucoup de ces exercices font partie des séances d'orientation auxquelles il faut fréquemment revenir. Les instructions de l'orientation, du travail à l'extérieur, du service de découverte, sont étroitement liées. Souvent elles se confondent en une. C'est sur elle qu'il faut porter nos plus grands efforts, surtout dans la cavalerie légère.

Quand cette instruction est bien conduite, non seulement elle apprend à l'homme de troupe son métier de cavalier et d'éclaireur, mais elle agit fortement sur son moral; elle est intéressante, amusante; elle lui donne de la confiance en lui, du perçant, une haute idée de l'importance que lui, simple cavalier, acquiert parfois à la guerre dans certaines missions. Pour l'officier de pelo-

ton, c'est une excellente occasion de connaître le caractère de ses hommes, de causer avec eux, de rectifier leur jugement, de leur faire apprécier son talent de sportman, sa décision, son énergie et par conséquent de prendre de l'ascendant sur eux.

Cette instruction doit se faire par tous les temps, et s'il pleut, s'il vente, s'il fait un temps pénible, c'est à l'officier à remonter la gaieté de sa troupe et à prouver la supériorité de son moral.

Sous la rubrique : « travail à l'extérieur par peloton », cet exercice doit figurer de temps à autre sur le tableau de travail d'été et cela jusqu'à la veille des manœuvres, car c'est après la levée partielle des récoltes qu'il est le plus profitable.

Si l'escadron complet doit faire une application du service de découverte, il faudra absolument, sous peine de ne rien faire de bon, prendre une journée entière et faire réellement l'étape d'exploration, avec repas des hommes et des chevaux.

C'est une journée fatigante, parce qu'après l'exercice achevé, il y a le retour à la garnison qui fait doubler l'étape.

Un peloton devra être distrait de l'escadron pour figurer une troupe ennemie plastron. On lui donnera des missions variées. Un des meilleurs exercices consiste à en faire une troupe en retraite, avec un itinéraire autant que possible oblique à l'axe primitif de découverte. Cette troupe fait des efforts pour rompre le contact quand on le prend avec elle. Elle peut aussi tendre des embuscades aux patrouilles pour les enlever, les refouler, etc.

L'escadron marche en général compact dans la main de son chef. Si cependant le front est étendu, avec des objectifs divers, un peloton pourra être détaché dans une marche parallèle.

Quels seront, en dehors des considérations relatives à l'ennemi, les objectifs de la découverte ? La plupart des villages, les hauteurs comme points d'observation, les grandes routes, particulièrement les nœuds de communication.

L'escadron marche par bonds pour mieux recueillir ses patrouilles et ses renseignements. Il envoie des patrouilles à jet continu, donnant des coups de sonde sur les objectifs déterminés, libres de leur itinéraire pour y aller, revenant rendre compte. Rien de plus élastique que leur nombre, leur force, le temps de leur mission. L'une peut rester une heure dehors et l'autre un jour.

Le front sur lequel s'exerce utilement la découverte par un

escadron ne peut guère dépasser *douze* kilomètres en pays facile. La vitesse de marche de la découverte est au maximum *quatre* kilomètres à l'heure. Il ne faut pas perdre cela de vue quand on envoie un escadron avec cette mission et qu'on est impatient d'avoir par lui des renseignements.

Quand on fait cet exercice pour soi-même, sans être opposé à un autre escadron, il faut en profiter pour faire bien réellement de l'instruction de détail et de l'instruction de cadres. Alors le capitaine n'emploie aucun officier pour la conduite des patrouilles. Il les emploie à courir de côté et d'autre pour le renseigner sur la manière dont le service se fait. Ce qu'ils ont vu servira de base à la critique, qui se fera au retour ou le lendemain.

Instruction à pied de la deuxième période.

Dans la deuxième période, l'instruction à pied se donne comme les autres par fractions constituées. Elle comprend au plus une séance par semaine.

L'école de peloton à rangs serrés devra durer un quart d'heure chaque fois. On y exigera la plus grande régularité, la plus grande immobilité. C'est une école de discipline et de tenue avant tout.

L'ordre dispersé sera étudié avec le plus grand soin, surtout dans les dragons, chez qui il est de tradition de présenter des troupes d'élite aptes aux deux combats (*nunc Aquila, nunc Leo* [1]).

Il faut tenir beaucoup au groupement de l'escouade sans lequel il n'y a que désordre. Le chef de peloton dirige ainsi trois unités au lieu de vingt.

Toutes les fois que le peloton met pied à terre pour combattre il se forme sur un rang, coude à coude et par escouades, l'arme portée. Un mètre d'intervalle sépare les escouades. Devant chacune d'elles se place le brigadier ou le plus ancien cavalier. Il arrivera dans la pratique journalière qu'avec le service, les indisponibles ou autres causes, une escouade sera de deux hommes et la voisine de huit. Peu importe ; il faut bien se garder

---

[1] Vieille devise de certains guidons de dragons.

de les égaliser, et respecter partout l'autonomie de ce premier petit groupe constitué.

Dans la dispersion, les escouades se portent en avant, le brigadier au centre comme guide. Les hommes prennent entre eux un mètre d'intervalle, les escouades cinq à six mètres; l'arme est descendue dans la main droite. Au commandement halte, les hommes s'arrêtent et s'abritent. Ils sont dirigés en cela par le brigadier. Ils chargent leurs armes.

Le ralliement a lieu derrière le chef de peloton, chaque escouade derrière son chef comme avant la dispersion.

Il est regrettable que le règlement donne le commandement « ralliement » pour faire monter la troupe à cheval. Dans un combat à pied de plusieurs escadrons, par exemple, il devrait y avoir un moyen de rallier quelques unités sans les faire monter à cheval. On peut avoir besoin de les ramener en bon ordre à travers les rues d'un village, à travers un bois, et de leur faire prendre une position plus en arrière pour protéger un mouvement de retraite de toute la ligne.

Si, par exception, la troupe est partagée en chaîne et soutien, le renforcement a toujours lieu par escouades complètes.

Je n'ose parler de l'assaut avec des hommes qui n'ont pas d'arme blanche dans les mains. Le règlement en parle et c'est une anomalie.

Cependant il devrait pouvoir exister, au moins pour les dragons à qui la baïonnette (très courte) devrait être rendue. On ne risquerait pas alors de voir toute une division de cavalerie arrêtée par un escadron ennemi pied à terre derrière une barricade.

Entraîner une troupe à l'assaut, c'est lui inculquer le désir du corps-à-corps. On ne peut faire désirer le corps-à-corps à des hommes dépourvus d'arme blanche.

Réservistes.

Les réservistes viennent au régiment en quatre périodes échelonnées; c'est là une excellente mesure. Outre qu'ils renforcent ainsi les escadrons à une époque de l'année où la déclaration de guerre peut survenir, l'instruction s'en trouve facilitée.

Chaque escadron doit recevoir, pendant les appels, les réservistes qui lui sont affectés comme complément en cas de mobili-

sation ou qui font partie de l'escadron de réserve correspondant. De plus, les réservistes affectés au dépôt sont également versés dans des escadrons de guerre pour les appels, le 5e escadron ne pouvant guère s'en charger.

Dans l'escadron, on fera bien de conformer, le plus possible, le travail des réservistes à celui des anciens. En somme, ces hommes reviennent surtout pour se retremper le moral dans un milieu discipliné, reprendre l'habitude du cheval et de leurs armes.

On leur affectera un sous-officier instructeur parmi ceux qui ne sont pas aux recrues. Ils seront sous la surveillance de l'officier chargé des anciens et monteront à la même heure que ceux-ci.

Leur travail sera ainsi mené pour les trois premières périodes (février, mars, avril) : 1re semaine, travail sans armes, les étriers dès le début ; 2e et 3e semaines, même travail que les anciens ; 4e semaine, école de peloton.

Pour la quatrième période, mai : 1re semaine, travail sans armes ; 2e, 3e et 4e semaines, même travail que les anciens, puisque l'école de peloton commence vers le 20 mai.

En fait de service en campagne, il n'est pas nécessaire qu'ils suivent comme des recrues une progression régulière. Ce sont d'anciens soldats dont l'instruction a été complète autrefois, et le service en campagne ne s'oublie pas ; ils feront ce que fera l'escadron.

Pour que l'instruction exige toujours à peu près le même nombre de chevaux et que le travail soit de cette manière plus facile à régler, il est à désirer que les quatre périodes de réservistes se succèdent sans interruption, que l'une commence le lendemain du jour où l'autre s'est terminée. Les généraux commandant les corps d'armée consultent généralement à ce sujet les chefs de corps avant de lancer les ordres de convocation. Il est donc facile à ceux-ci d'obtenir les quatre périodes sans interruption.

Ce sont, en effet, les variations fréquentes de l'effectif à faire monter à cheval qui rendent difficile, dans un escadron, la marche régulière de l'instruction.

Il faudra, toutes les fois que ce sera possible, affecter les réservistes à l'escadron où ils ont servi ou à l'escadron de réserve

correspondant. Pendant les appels, comme à la mobilisation, ils retrouvent ainsi avec plaisir leurs anciens chefs et ceux-ci se trouvent dans de meilleures conditions pour en tirer parti.

Ordonnances de l'infanterie.

Chaque année, en été, les régiments de corps reçoivent de quarante à cinquante ordonnances d'infanterie qu'il faut instruire. C'est là une lourde charge. Il faut aviser à ce qu'elle n'entrave l'instruction du régiment que le moins possible.

D'abord, il est nécessaire que ces hommes ne se trouvent pas au régiment en même temps qu'une période de réservistes, car, alors, il devient tout à fait impossible de faire monter à cheval les anciens des escadrons et nous retombons encore dans cette instruction limitée aux recrues, conception qu'il faut écarter de toute notre force, parce que c'est la perte de l'esprit militaire.

Or les réservistes, s'ils se succèdent sans interruption, sont là généralement du 28 janvier au 1er juin. C'est donc, en ce cas, au 1er juin qu'on pourra recevoir les ordonnances de l'infanterie.

Il ne s'agit pas d'en faire des cavaliers, mais bien des hommes pouvant se tenir sur les chevaux et les panser. Il suffit, en faisant les reprises courtes, de leur donner à monter un cheval pour deux hommes.

Si les ressources en chevaux du 5e escadron étaient suffisantes, il serait très à propos de lui confier ces ordonnances; mais s'il faut prendre les chevaux des escadrons de guerre, mieux vaut donner à ceux-ci les hommes à instruire. L'escadron qui leur fait monter ses chevaux, profitera au moins de la présence de ces ordonnances pour les corvées, pour le pansage, les gardes d'écurie.

Un brigadier instructeur leur suffira. Ce brigadier, qui sera à pied pour faire l'instruction équestre des fantassins dans une carrière ou un manège, pourra presque toujours monter au travail à cheval de son escadron.

Instruction spéciale des sapeurs.

Les sapeurs ont besoin d'une instruction technique spéciale. Un officier, le capitaine instructeur, par exemple, est chargé de

la leur donner. Le difficile est de trouver pour cela un moment qui ne dérange pas le service des escadrons.

Il faut considérer qu'il est beaucoup plus nécessaire pour les sapeurs d'assister dans leur escadron à une instruction de détail qu'à une instruction d'ensemble; que, d'autre part, le dressage, auquel ils peuvent être employés, a lieu tous les jours, même le jeudi.

Je proposerai donc de mettre leurs réunions spéciales certains jours d'école de régiment ou de service en campagne général pour les quatre escadrons. Il est vrai que de cette manière il ne se trouvera guère d'instruits à l'inspection générale que les sapeurs de l'année précédente, mais l'inspecteur prend l'instruction où elle se trouve.

Une objection plus grave, c'est qu'au printemps, époque présumée d'une déclaration de guerre, la moitié des sapeurs se trouverait sans instruction technique. Voici quel pourrait être le remède à cet état de choses :

Vers le 1er juillet, les sapeurs libérables cesseraient de compter comme tels et échangeraient leurs outils contre une carabine. Ils seraient remplacés par des hommes de la dernière classe arrivée. L'instruction technique se donnerait comme il a été dit plus haut. Il est, du reste, à remarquer que, l'été, les circonstances atmosphériques s'y prêtent beaucoup mieux qu'en toute autre saison. Le régiment se trouverait alors avoir au printemps son groupe de sapeurs parfaitement instruit.

Instruction du tir.

Cette instruction est trop souvent négligée dans la cavalerie.

Le capitaine devra tenir la main à la scrupuleuse inscription des points. Pour cela, le gradé qui, auprès de chaque tireur, inscrit le résultat de ses balles, doit être constamment surveillé par le chef de peloton. Les marqueurs, choisis avec soin, sont surveillés dans la tranchée par un sous-officier de confiance. Ils ne doivent pas savoir quel peloton tire sur telle ou telle cible.

Le zèle des tireurs devra être stimulé par quelques petites récompenses pour les meilleurs, des corvées pour les plus mauvais.

Les feux d'ensemble doivent être une école de sang-froid et de discipline. La troupe qui tire, peloton ou escadron, doit être en

ordre dispersé. On lui fait faire quelques mouvements en avant et en retraite entre les salves qu'on lui commande.

Le champ de tir est en général assez loin pour qu'on s'y rende à cheval. Il faut, en ce cas, avoir soin de terminer la course par un long temps de pas. Certains hommes ne peuvent bien tirer après un exercice un peu violent.

Instruction des cadres.

Il faut bien se garder, dans un escadron, d'abuser du professorat théorique. Il y a là l'écueil d'obtenir un effet d'ennui, d'alourdissement essentiellement nuisible à l'esprit de l'arme. De plus, il faut avoir soin de ne pas trop raisonner dans le vide. En faisant souvent des opérations avec des cadres seuls, on risque fort de fausser le jugement de gens dont la compréhension est, en somme, limitée.

Tâchons donc d'apprendre par la pratique tout ce qui peut être appris sans inconvénient du premier coup de cette manière. C'est de beaucoup la plus fructueuse. Ne supposons jamais le terrain de telle ou telle façon ; transportons-nous dessus et prenons-le comme il est. Ne supposons jamais la troupe ou l'ennemi lorsque nous avons des hommes pour les représenter. Dans les écoles il faut bien faire ces suppositions puisque les hommes manquent et du reste le degré de culture intellectuelle des élèves les rendent plus faciles; mais au régiment servons-nous des hommes. Nous les instruirons en nous instruisant et nous éviterons plus souvent les invraisemblances.

L'instruction à donner aux gradés est de deux sortes. Il s'agit de leur enseigner : 1° leur rôle de gradés dans l'action individuelle ou dans l'emploi de la troupe ; 2° leur rôle d instructeurs [1].

La première partie comprend : l'équitation où ils doivent surpasser les simples cavaliers, l'école de peloton et d'escadron, le service en campagne, le service intérieur, le service des places, le maniement et l'emploi du revolver.

---

[1] Il ne s'agit ici que des sous-officiers et brigadiers de l'escadron et non pas des officiers.

La seconde partie comprend principalement l'école du cavalier à cheval et l'école du cavalier à pied.

Il y a des régiments où l'instruction équestre des sous-officiers et brigadiers est faite par le capitaine instructeur. Outre que cette manière de faire dérange souvent beaucoup le service de l'escadron, elle ne donne pas de bons résultats. Ce n'est qu'au bout d'un temps assez long que le capitaine instructeur commence à connaître ses élèves. Ne les voyant qu'une fois par semaine, il a du mal à se souvenir des défauts de chacun, et ses observations, ne pouvant revenir que de loin en loin, sont en partie perdues.

Posons donc en principe que cette instruction doit être donnée dans l'escadron. Le capitaine commandant se la réservera généralement. Il connaît déjà la manière de monter de chacun et ses défauts Dès le début, ses observations seront donc justes. Elles seront aussi plus fructueuses, car, chaque jour, il pourra constater si ses gradés en tiennent compte.

Ainsi, dès le mois de décembre, le capitaine fera monter ses gradés au manège sur leurs chevaux à eux, une fois par semaine, le jeudi, par exemple. Les chevaux seront en selle d'ordonnance et en bride.

La reprise débutera généralement par un bon temps de trot sans étriers, destiné à faire prendre le fond de la selle et à calmer les chevaux. Puis, la progression du dressage sera très rapidement suivie. Peu à peu, on obtiendra le travail des appuyers, les chevaux bien placés, au pas et au trot, les départs au galop, le galop calme, régulier, léger, les voltes régulières au trot et au galop.

Le capitaine s'attachera à rendre ces séances amusantes en y introduisant souvent des nouveautés : les contre-changements de main, les doublés par trois, le travail sur la ligne du milieu avec doublés, voltes et demi-voltes en sens inverse; enfin, les exercices qui mènent aux figures de carrousel et qui exigent de la précision dans le maniement du cheval. Cependant, on fera bien de s'interdire la leçon du changement de pied au galop.

Le capitaine ne négligera pas de travailler chaque fois le saut d'obstacles en fin de séance, de manière a l'obtenir calme et correct. Tous les défauts des chevaux des gradés lui seront ma-

tière à conseils. Le gradé trouvera à corriger les mêmes défauts quand il sera instructeur à son tour.

Il y aura certainement des chevaux qui sauteront mal au début ; le capitaine en profitera pour apprendre à ses gradés à employer l'excellente méthode du comte Raoul de Gontaut.

Le sous-officier ou le brigadier prendra ainsi goût à sa monture. Aidé par les conseils que son capitaine lui donnera une fois par semaine, il arrivera à avoir un cheval franc, obéissant et bien mis.

Quand ce résultat sera généralement obtenu, le capitaine fera passer ses cadres à des exercices militaires destinés à développer chez eux l'adresse à manier en même temps leurs chevaux et leurs armes. Voici les principaux :

Course de bagues. — Un chandelier porte une tige de fer verticale terminée par un œil horizontal auquel on suspend un anneau.





Le cavalier, lancé à plein galop sur la piste, enfile l'anneau avec son sabre. On se sert des sabres de mannequins. Les anneaux tiennent au moyen d'une lame double faisant ressort.

Course de têtes. — Elle se fait avec la tête de carrousel habituelle, carcasse de fil de fer recouverte de papier.

Course au revolver. — Une tête découpée dans du carton, la bouche ou un œil ouvert, est placée parallèlement à la piste à hauteur de tête de cavalier. Derrière la bouche ou l'œil se trouve une bougie allumée reposant sur une planchette. Le tir s'exécute avec des cartouches à blanc. Il s'agit, passant à plein galop, d'ajuster l'œil ou la bouche et d'éteindre la bougie.



Poursuite. — C'est un exercice dont il ne faut pas abuser. Il n'est mentionné ici que parce qu'il est réglementaire, mais il amène pour les chevaux des à-coups de main perpétuels et nuit à leur franchise.

Combat. — Il n'en est pas de même du combat avec les sabres de bois et les masques de salle d'armes. Pratiqué suivant la méthode du commandant Derué, c'est un excellent exercice, sans

aucun inconvénient pour les chevaux et, en somme, celui qui prépare le cavalier à son principal rôle.

« Sur 100 hommes qui chargent, disait le général Thiébaut, il n'y en a guère que 25 ou 30 qui songent à frapper; ce sont ceux-là qui décident les affaires. »

Le général Thiébaut parlait d'une époque où la cavalerie chargeait très fréquemment, ce qui devait singulièrement aguerrir les hommes et diminuer leur émotion au moment du choc. Combien faudrait-il donc maintenant réduire encore cette proportion des hommes qui songent à frapper !

Je tiens pour certain qu'un des meilleurs moyens de l'augmenter est d'exercer, dès le temps de paix, au combat à cheval, les hommes de plus d'un an de service et principalement les gradés. Ils puiseront ainsi une certaine confiance en eux qui les rendra plus ardents au corps-à-corps.

J'ajouterai cependant que les résultats de cette instruction peuvent être déplorables au point de vue de la franchise des chevaux si elle est mal conduite, si elle ressemble, par exemple, à celle qui était prescrite par notre règlement de 1876.

D'après la méthode du commandant Derué, le combat n'est qu'une passe d'armes[1]. Les cavaliers se croisent simplement et en se croisant se portent un coup, un seul. Au début, l'instructeur désigne même lequel des deux adversaires doit pointer et lequel doit parer. Je conseillerai de s'en tenir là pour les simples cavaliers et de ne pas passer au combat décrit à l'article V de l'ouvrage cité.

École de peloton, école d'escadron. — Ces écoles n'ont, selon moi, aucun besoin d'une préparation préalable des cadres sur le terrain. Ceux-ci puisent une première notion de l'école de peloton pendant leur cours d'élèves brigadiers, en la pratiquant un peu. Ensuite, dans le peloton, cette instruction étant toujours donnée par un officier ou, exceptionnellement, par un sous-officier ancien qui l'a pratiquée l'année précédente sous la direction d'un officier, les cadres (guide, gradés d'encadrement) se

[1] Capitaine Derué. — *Nouvelle méthode d'escrime à cheval.* — Laburc, éditeur.

forment en même temps que la troupe sans retarder en rien l'éducation de celle-ci.

Quant à l'école d'escadron, c'est elle-même une instruction de cadres, puisque le cavalier du rang n'a plus rien à y apprendre. Elle ne s'adresse qu'aux officiers, lesquels la savent déjà théoriquement. Manœuvrer avec un squelette d'escadron ne leur apprendrait rien de plus que leur livre. Pour obtenir le coup d'œil qui juge facilement les distances, les intervalles, pour prendre l'habitude de la manœuvre souple et coulante, il faut manœuvrer avec des hommes dans les rangs.

Les sous-officiers doivent savoir théoriquement les écoles de peloton et d'escadron. Quelques interrogations en chambre devront donc être faites par le capitaine à l'époque où l'on pratiquera ces écoles sur le terrain.

Service en campagne. — L'instruction des cadres sur le service en campagne ne peut être dirigée que par le capitaine, qui y fera fréquemment venir ses officiers pour donner à tous l'unité de direction. Elle commencera par des théories orales en avril, en même temps que commencera, pour les recrues, l'instruction de détail du service en campagne. Ce seront, à proprement parler, des conférences sans leçons apprises par cœur. Le capitaine y donnera ses indications pour la manière dont il entend que l'instruction soit conduite. Il interrogera les gradés pour être sûr qu'ils pénètrent bien sa pensée.

Ces théories auront lieu à raison de une au maximum dans la semaine et encore pas toutes les semaines.

Le capitaine en fixe une chaque fois qu'il en sent le besoin, soit parce qu'on va aborder un sujet nouveau, soit parce qu'il aura vu employer dans son escadron des procédés sur lesquels il veut faire ses observations. Tel mois pourra donc en comporter quatre, tel autre une seule suivant le besoin.

Quant aux théories pratiques, ce seront d'abord les séances que nous avons fixées au travail des anciens à raison de une dans chacun des mois de février, mars, avril, mai.

On y fera du service de sûreté en marche et en station, continuant ainsi à appliquer ce qui a été appris l'année précédente. Le capitaine en profitera pour insister sur les procédés qu'il veut voir employer de préférence dans son escadron et terminera toujours par la critique.

Une critique bien raisonnée, après une application, instruit certainement plus les gradés qu'une théorie orale ou un pur exercice de cadres sans les cavaliers.

A partir du 20 mai, l'instruction de détail du service en campagne est terminée dans les pelotons. On passe aux applications.

Il faut à cette époque que le capitaine, en quelques séances, apprenne à ses cadres nouveaux et rappelle aux autres la manière de conduire une patrouille de découverte.

Il n'emmène pour cela que les cadres; c'est, par exemple, le jeudi matin à la place de l'instruction qu'il leur donnait précédemment au manège [1]. Il leur expose un thème de découverte, prend dans ce thème une patrouille ayant une mission un peu longue, et l'on part comme si l'on figurait cette patrouille.

Il y a d'abord à étudier le mécanisme de la marche, en fait d'itinéraire, en fait d'allure, les points où il faut stationner et observer, le temps qu'il faut y rester.

Le capitaine procède par interrogations, chacun motivant son avis, et lui, redressant les erreurs et indiquant le parti à prendre.

Puis, il imagine toutes sortes d'hypothèses, rencontre d'indices, de patrouille ennemie faible, forte, de troupes importantes, accidents pouvant survenir, compte rendu à faire, manière d'orienter l'homme qui, sans carte, va retrouver son escadron, arrêt pour manger et faire manger ses chevaux, etc.

Quant à l'ensemble du service de découverte, sa bonne exécution repose sur les dispositions prises par le chef de l'escadron. Ce n'est qu'une question de direction de sa part. L'étude de la marche d'une patrouille isolée est donc la seule nécessaire aux sous-officiers et brigadiers pour aborder les grandes applications dont j'ai déjà parlé.

Service intérieur. — Le gradé en a pris les premières notions par les leçons qu'on lui a fait apprendre comme élève brigadier. Il se confirme ensuite uniquement par la pratique en ayant soin

---

[1] Dans le service de sûreté, les sous-ordres agissent pour ainsi dire sous les yeux de l'officier; celui-ci instruit donc facilement ses cadres en même temps que ses hommes. Dans la conduite d'une patrouille, le sous-officier agit au contraire loin de son chef. Aussi cet exercice exige-t-il impérieusement un dressage préalable des cadres.

de se reporter à son règlement toutes les fois que, dans les débuts, il se trouve embarrassé.

Service des places. — Il s'apprend à peu près de même. Cependant, en été, lorsque le travail est moins chargé, cinq ou six théories orales peuvent être faites aux gradés par un officier de l'escadron.

Maniement, emploi, montage et démontage du revolver. — Trois séances suffisent à un officier de l'escadron pour apprendre chaque année aux gradés ce qui concerne le revolver.

Un sous-officier ancien de l'escadron fait à son tour quelques théories à toutes les catégories de gens armés du revolver : maréchaux, sapeurs, trompettes, télégraphistes..... Comme plusieurs de ceux-ci sont des employés qu'on ne peut déranger de leur travail spécial sans inconvénient dans la journée, les quatre ou cinq théories nécessaires pour les instruire sont faites par ce sous-officier après la soupe du soir.

École du cavalier à cheval. — La théorie sur l'école du cavalier à cheval est faite par l'officier chargé des classes à cheval, qui y joint une théorie sur l'hippologie. Il y a une séance par semaine comprenant une demi-heure pour les brigadiers, une demi-heure pour les sous-officiers. Cette théorie a lieu tantôt dans une salle, tantôt et le plus souvent dans une carrière du quartier sous forme de théorie pratique, les gradés y venant avec leurs chevaux. Elle précède toujours un peu, comme matières à voir, l'instruction donnée aux recrues, et l'officier donne ainsi aux gradés la méthode d'enseignement peu de jours avant que ceux-ci l'appliquent à leurs hommes.

Ces théories commencent seulement dans les premiers jours de novembre, alors que les gradés sont tous rentrés de permission.

École du cavalier à pied. — La théorie sur l'école du cavalier à pied est faite suivant les mêmes principes par l'officier chargé des classes à pied.

Observations générales. — Il est fort important que chaque officier ait à faire la théorie de la branche de l'instruction dont il est chargé. L'officier doit dresser ses cadres qui sont ses outils pour la tâche qui lui incombe. Or, une fois aux classes, il ne peut plus

que diriger, surveiller, voir si les instructeurs appliquent ce qu'il leur a enseigné. Avec l'instruction par pelotons, cela n'est guère possible. On ne peut déranger un officier pour venir faire la théorie à trois gradés.

Au cours des applications de service en campagne, des manœuvres de garnison, des grandes manœuvres, le capitaine pensera toujours à faire profiter le plus possible ses cadres de l'opération exécutée, en la leur expliquant avec soin. S'il donne une mission spéciale à un officier, il pourra souvent lui adjoindre un sous-officier, ce qui sera pour ce dernier une excellente théorie pratique.

Instruction des officiers.

Les théories imposées aux officiers et faites par les chefs d'escadrons n'ont aucune raison d'être. Tous les officiers sortent d'une école où ils ont appris les divers règlements. Les transformer de nouveau en écoliers ne peut qu'être inutile, fastidieux et leur faire perdre leur temps. Craignons l'ennui comme la peste ; il fait perdre l'entrain et le goût de bien faire. De plus, dans l'échelle hiérarchique, le chef d'escadrons est inutile ; si donc, il veut tenir une place, avoir des idées personnelles et les imposer, il devient nuisible[1].

Nous avons vu comment le capitaine devait faire venir de temps à autre ses officiers à ses théories sur le service en campagne. Il peut encore appeler l'attention de ses officiers sur certains points délicats, soit en les réunissant tous les quatre pendant dix minutes le jeudi après les revues de peloton, soit au moyen de notes d'instruction, bien meilleur système, car *scripta manent*.

Le colonel, au début de chaque période de l'instruction, fait de même, soit en réunissant ses officiers, soit en leur faisant communiquer une note. Il indique ainsi les grandes lignes dans lesquelles il entend que se maintienne l'instruction de son régiment.

Les séances de manège faites par le capitaine instructeur aux officiers n'ont pas plus de raison d'être que les théories par les chefs d'escadrons. Tout ce qui a été dit des unes s'applique aux autres.

---

[1] Le chef d'escadrons est nécessaire pour l'encadrement des formations nouvelles, lors de la mobilisation.

Les officiers devront toujours monter leurs chevaux d'armes à la manœuvre à partir de l'école d'escadron. On exigera que ces chevaux soient droits, francs, obéissants, et cela forcera les officiers à ne pas s'abandonner en fait d'équitation personnelle.

On facilitera la participation des officiers aux courses, concours hippiques et surtout chasses à courre, et ce seront là les meilleurs exercices. Une restriction, cependant ; ce qu'il importe, c'est que la généralité des officiers s'occupe de sport, mais non que pour certaines individualités il devienne une passion exclusive les détournant alors de leur métier. C'est au capitaine, au colonel qu'il appartient de poser une limite raisonnable au nombre des déplacements de chaque officier dans un mois ou dans une année, par exemple.

Un mot sur les conférences. Elles ne sont utiles que si elles sont bien faites, intéressantes et que l'on s'y rende avec plaisir. Or le nombre des officiers français bons conférenciers de profession est, Dieu merci, assez limité. La conclusion est qu'elles doivent être fort rares.

Instruction des élèves brigadiers.

Deux systèmes sont en présence : instruire les élèves brigadiers dans leurs escadrons ou en former un cours spécial.

Malgré mon désir de pousser aussi loin que possible l'autonomie de l'escadron, je dois me rendre à l'évidence. C'est un fait d'expérience qu'avec le second système les brigadiers sont mieux instruits et ont plus d'autorité.

Si l'on recherche les causes de ce fait indéniable, on pourra se rendre compte que, dans un escadron, il est presque impossible d'affecter à un groupe d'élèves brigadiers toujours restreint un officier et un sous-officier d'une façon exclusive, de trouver pour ce groupe des heures spéciales de manège pour l'équitation et la voltige, tandis qu'avec un cours spécial ces conditions se trouvent facilement remplies. De plus, cette espèce de peloton modèle acquiert dans le régiment un certain prestige qui rehausse ensuite aux yeux des hommes les brigadiers qui en sortent.

Je ne veux pas mettre en avant cette mauvaise raison que l'instruction sera donnée ainsi d'une manière plus uniforme dans le régiment ; c'est, au contraire, ce que je déplorerais. La cheville

ouvrière de toute l'instruction est le capitaine commandant, et la diversité des procédés entre les escadrons entretient l'émulation.

L'idéal serait donc que le capitaine pût lui-même façonner ses futurs outils dès leurs débuts ; aussi la formation des élèves brigadiers dans l'escadron appelle-t-elle comme complément forcé la nomination au grade de brigadier *toujours* faite dans l'escadron. Eh bien ! cette façon de faire a elle-même de fréquents inconvénients pour la discipline.

Il y a certainement des sujets que l'on peut nommer dans leur escadron, parce que, grâce à leur supériorité intellectuelle, morale, sociale, il ne leur sera pas difficile d'obtenir de suite un ascendant que leurs camarades leur accordaient déjà presque instinctivement avant leurs galons. Beaucoup d'autres ne peuvent se débarrasser de la familiarité ancienne, du tutoiement, et n'acquièrent leur autorité qu'à la longue, péniblement, au moyen de punitions qu'ils donnent une fois par hasard pour se couvrir et qui constituent de véritables *à-coups* très préjudiciables au bon esprit de l'escadron [1].

Il ne saurait donc y avoir là de règle absolue. Le colonel, lorsqu'il a des nominations à faire, doit réunir ses cinq capitaines commandants et l'officier qui a fait le cours des élèves brigadiers. Le pour et le contre de chaque nomination peuvent être ainsi discutés devant lui par ceux-là mêmes qui connaissent le mieux les candidats.

J'admets donc qu'il y aura un cours d'élèves brigadiers ; mais, pour ne pas soustraire trop longtemps des hommes et des chevaux à leur capitaine, ce cours n'aura qu'une durée de trois mois et demi. Il commencera le 1er février. De cette manière on aura déjà pu juger un peu les hommes de recrue et choisir les élèves brigadiers non d'après leur écriture, mais d'après leurs aptitudes militaires. Il sera bon de leur avoir fait apprendre aussi quel-

---

[1] Il faut avouer que nos brigadiers sont généralement dans de bien mauvaises conditions pour obtenir une certaine autorité ; aussi ne devra-t-on pas perdre une occasion de les relever un peu. Il serait bien à désirer que, dans la chambrée même, ils eussent une sorte de cloison avec un rideau les séparant des soldats, comme en ont les maîtres d'études dans les dortoirs de collège. Il n'y aurait pas ainsi autant de promiscuité avec les hommes et la surveillance serait tout aussi facile.

ques pages de théorie pour voir s'ils n'ont pas la mémoire absolument rebelle comme cela se rencontre parfois.

Le cours durera du 1er février jusqu'au 15 mai. Il sera dirigé par un officier et un sous-officier prélevés sans inconvénient sur le 5e escadron. Cet escadron a bien une classe de recrues mais pas de dressage. On adjoindra à ce sous-officier un brigadier par escadron de guerre.

En dehors des heures consacrées à l'instruction, les élèves brigadiers seront, bien entendu, dans leurs escadrons. Le soir ils auront une étude pour apprendre leur théorie après la soupe.

Il est essentiel de ne pas tomber dans la pédagogie. Il s'agit avant tout de faire de ces jeunes gens des *soldats modèles*, de leur apprendre théoriquement les deux écoles du cavalier, quelques pages des trois services, des notions d'hippologie et de lecture de cartes. L'instruction de détail du service en campagne devra être vue pour ce qui regarde les services de sûreté en marche et en station. Les principes de l'école de peloton à cheval seront donnés en insistant sur le rôle des gradés d'encadrement. L'escrime et la voltige seront poussées activement.

L'officier qui dirigera le cours devra s'interdire, de la façon la plus formelle, le moindre écart aux procédés rigoureusement réglementaires. Il n'oubliera pas que c'est dans l'escadron, où ils arriveront comme brigadiers, que ses élèves auront à s'imprégner définitivement de la pensée de leurs chefs. Il le leur rappellera souvent.

Les engagés volontaires (il n'y en a plus de moins de quatre ans) arrivent malheureusement durant toute l'année. Suivant l'époque, ils attendront ou rattraperont le cours des élèves brigadiers et seront placés en ce cas dans les escadrons de guerre. Si le cours est trop avancé, ou s'il est terminé, alors il faudra les mettre au 5e escadron, leur faire faire leurs classes à part et, s'ils deviennent un peu nombreux, refaire un cours d'élèves brigadiers pour eux pendant l'été. Aussitôt instruits ils sont versés aux escadrons de guerre.

Théories orales aux simples cavaliers.

Les théories orales ne doivent pas prendre dans l'escadron une trop grosse importance.

Elles sont principalement relatives à la manière dont le cavalier doit se comporter dans le quartier ou en dehors du service, ou encore à l'entretien de ses divers effets. A part cela, il n'y a pas grand'chose à apprendre au cavalier par des théories.

Rien de ce qui peut être appris à l'homme en le lui faisant pratiquer, comme le service en campagne par exemple, ne doit faire l'objet de théories dans les chambres qu'il faut réduire le plus possible.

Je ne suis pas d'avis que le capitaine prévoie une heure particulière sur le tableau de travail pour ce genre d'instruction. Elle doit se donner peu à peu dans le peloton, sous la responsabilité de l'officier, par l'ancien d'abord pour bien des petites choses, par le brigadier, enfin par le sous-officier sur les matières les plus délicates ou pour certaines natures plus rebelles comme mémoire et compréhension.

L'officier donne à ce sujet des ordres de détail; il prescrit d'utiliser les repos dans les exercices, les soirées, les moments libres. Il s'assure le jeudi, par quelques interrogations, que ses prescriptions ont été suivies.

Au bout de deux mois de présence environ, le capitaine se réserve de temps à autre une séance d'interrogation dont il indique quelques jours à l'avance les matières. Il s'assure de cette manière que les hommes ont été instruits dans chaque peloton. Il peut faire cette interrogation le samedi matin, ce qui permet d'accorder ou de refuser des permissions aux sous-officiers dont les pelotons se montrent plus ou moins bien instruits.

Lors de l'arrivée des recrues, le capitaine a donné d'une manière générale les matières qu'il convient d'enseigner ainsi aux jeunes soldats. Les nombreux manuels édités sur cette question peuvent ensuite guider les instructeurs pour les développements. Ces matières sont les suivantes :

Marques de respect.

Insignes de grades, appellation des grades, noms des officiers.

Permissions, punitions, ordinaire, prêt, tenues.

Constitution du régiment.

Nomenclature du harnachement.

Définitions et termes militaires (tirés des *Bases de l'instruction*, article Ier).

Nomenclature du sabre.

Nomenclature de la carabine, montage et démontage.

Tenues de l'armée française.

Ce que c'est que l'étendard (à expliquer par l'officier en personne). Quelles batailles y sont inscrites. Vers quelles époques cela se passait.

Contre qui a eu lieu la guerre de 1870. Quelles provinces ont été perdues à la suite de cette guerre [1].

Ce que c'est que la mobilisation. D'une manière générale, ce qui se passe à la mobilisation.

Paquetage.

Signaux du sifflet.

Consigne des gardes d'écurie.

Devoir des sentinelles.

Ce qui suit doit toujours être enseigné, soit aux écuries, soit dehors, en se servant d'un cheval.

Pansage. Soins à donner aux chevaux (boisson, nourriture, cheval en sueur, cheval qui boite).

Extérieur du cheval.

Manière de brider, de seller.

Diverses parties du pied, de la ferrure.

Manière de lever les pieds.

Présentation du cheval. Trottage.

Tenue du cheval au montoir.

---

[1] Ne pas croire cette question oiseuse. Dans les contingents du Midi, bien des hommes m'ont répondu que la guerre de 70 avait eu lieu contre les Anglais, les Russes, etc.... Ils ne savaient pas nommer les Allemands ni les Prussiens. Il importe cependant que nous entretenions le souvenir....

CHAPITRE III.

CHEVAUX.

Différentes phases de l'année militaire.

Retour des manœuvres. — Vers le 15 septembre les manœuvres viennent de finir. Nous avons déjà vu à propos des hommes que c'est un moment de crise dans l'escadron. En effet, la classe est libérée, la moitié des gradés subalternes disparaît, les officiers partent en permission. Aussi jusqu'à la fin du mois le colonel et les capitaines commandants ne peuvent s'absenter sous aucun prétexte.

Les exigences vis-à-vis des chevaux ne sont pas minces. Pendant huit jours la ration de ceux qui ont été aux manœuvres restera forcée de cinq cents grammes exactement comme au cours de ces manœuvres et pour qu'il n'y ait pas d'erreurs dans la ration, pour que des soins spéciaux puissent être plus facilement donnés à ces chevaux, ils ne seront pas mélangés avec ceux restés à la garnison. Il y aura donc dans les écuries de l'escadron les deux catégories bien séparées. C'est dix à douze jours après seulement que le capitaine remettra ses pelotons dans l'ordre habituel avec les chevaux de chacun d'eux groupés ensemble.

Dès le lendemain de l'arrivée, les chevaux qui ont fait les manœuvres seront soumis à des promenades de quatre heures au pas et au trot conduites par *un officier*[1]; puis trois jours après l'arrivée, la promenade sera réduite à trois heures; six jours après l'arrivée, à deux heures au pas.

C'est ainsi que les promenades, conduites alors par *un sous-officier*[2], resteront normalement fixées jusqu'à l'arrivée des recrues. Avec la pénurie d'hommes qui suit le départ de la classe, il faut bien admettre une promenade, de manière que chaque

---

[1] C'est un cas tout à fait exceptionnel, car ce n'est pas le métier d'un officier de conduire une promenade de chevaux ordinaire.

[2] En n'envoyant qu'un sous-officier à la promenade, on évite les enfantillages. Un seul est toujours plus raisonnable que deux ensemble.

cavalier sorte au moins trois chevaux en deux fois. Encore quelques-uns seront probablement forcés d'en sortir quatre. Il y aura par exemple le matin promenade avec tous les hommes; puis l'après-midi une reprise de chevaux de cinq ans et, d'autre part, une promenade pour sortir les chevaux restants.

En effet, dès qu'on est revenu aux promenades de deux heures, le dressage des chevaux de cinq ans est repris, car ils sont restés au dépôt depuis un mois, sans rien faire qu'être promenés. Si l'officier du dressage est absent, ce qui est probable, ils sont simplement emmenés sur le terrain de manœuvres par le sous-officier adjoint au dressage et mis au travail à volonté sans qu'on leur demande rien, mais au moins pour les isoler.

Il est essentiel qu'à la rentrée des manœuvres les chevaux trouvent une excellente litière bien reposante et qui permette de leur faire manger la totalité de leur ration. Le colonel pourra en faire acheter pour les quatre escadrons sur la masse du harnachement et ferrage. La dépense est administrativement prévue. Il faut mettre cette masse à contribution le plus qu'on peut au lieu de réaliser sur elle des économies colossales qui passent à d'autres mieux avisés.

Les hommes auront généralement à cette époque quatre chevaux à panser et, pour que les soins ne soient pas illusoires, la meilleure méthode est que chaque homme panse à fond deux chevaux le matin et deux autres le soir.

On refait les chevaux par quelques maschs, des soins aux dos endommagés, aux membres; on commence à mettre quelques feux.

On dresse dans chaque peloton des chevaux de voltige.

Catégories de chevaux pouvant servir aux recrues. — Entre la fin de septembre et le 15 novembre, le capitaine devra voir tous ses chevaux au manège individuellement au point de vue de l'obéissance aux aides et de la franchise. Il les note tous de façon à constituer dans chaque peloton les catégories suivantes : 1° ceux qui iront aux recrues dès le premier jour (huit ou neuf par peloton), chevaux bien confirmés et de caractère doux; 2° ceux qui iront aux recrues quelque temps après et seront alors donnés aux hommes qui montreront les meilleures dispositions, c'est-à-dire chevaux un peu moins sages, plus irritables,

plus fins à monter, mais obéissants aux aides; 3° Ceux qu'il importe de ne jamais envoyer aux recrues, chevaux manquant de franchise, ruant et frappant, chauds à l'excès ou encore trop lourds à conduire, à tourner; il y a de ces chevaux insensibles aux aides, avec lesquels un jeune cavalier ne peut rien apprendre parce qu'il ne peut se rendre compte de l'effet de ses actions.

Voici, selon moi, la meilleure méthode pour faire passer cet examen de dressage aux chevaux. Ils entrent au manège ou dans la carrière, montés, au nombre d'une quinzaine, et font quelques tours de piste au trot, puis sont placés « au rang » vers l'une des extrémités du manège. Chaque cavalier doit alors exécuter, au commandement du capitaine les mouvements suivants : sortir du rang, — marcher à main droite, — au trot, — volte, — demi-volte, — volte, — au galop, — volte, — au trot, — demi-volte, — au galop, — volte, — au pas. Il s'agit, comme l'on voit, d'exécuter avec calme et sans se jeter sur le rang, une volte au trot et au galop à chaque main. Pour aller plus vite, le capitaine peut mettre deux cavaliers à la fois sur la piste, mais ils sont alors à des mains différentes et doivent s'éviter.

Les chevaux des gradés sont autant que possible laissés à part des catégories mentionnées plus haut et réservés d'une manière absolue pour leur usage.

Les chevaux de cinq ans, c'est-à-dire qui prendront six ans dans deux mois, au 1er janvier, continuent naturellement leur dressage. Ils le continueront encore pendant l'année qui suivra jusqu'au moment où on abordera l'école de peloton.

Aussitôt que le capitaine a en hommes l'effectif nécessaire, il constitue une reprise avec les chevaux qui manquent de franchise. Cette reprise alterne manège et extérieur à travers champs, la saison se prêtant à ce travail[1].

Arrivée des recrues; un cheval pour deux. — Vers le 15 novembre les recrues arrivent. On ne leur confie d'abord aucun cheval en consigne dans les pelotons. J'ai déjà indiqué comment,

---

[1] Si le nombre des chevaux qui ont besoin d'être confirmés est peu élevé et que l'effectif de l'escadron soit assez fort, cette reprise peut fonctionner dès le 1er octobre. Si c'est l'inverse, elle ne peut fonctionner qu'à l'arrivée des recrues.

pendant un mois, on ne leur donne à monter qu'un cheval pour deux à tour de rôle. Les anciens continuent alors à monter deux fois avec l'officier chargé à la fois de leur instruction et du dressage. La première reprise d'une heure en carrière, en bridon, sans étriers, est employée aux assouplissements de toutes sortes exécutés aux allures vives. La deuxième reprise, de deux heures, comprend ensemble le dressage et les chevaux à confirmer qui sont conduits sur le terrain de manœuvres[1].

On ne peut guère compter sur plus de quarante anciens pour monter journellement à cheval en ce moment-là. Les gradés sont à pied à l'instruction des recrues. Ils sont autorisés à monter leurs chevaux isolément sur la piste du quartier, lorsqu'ils ne peuvent aller à une des deux reprises d'anciens, ce qui est le cas général.

Les recrues ont chacune un cheval (15 *décembre*). — A partir du 15 décembre les recrues ont chacune un cheval, qui leur est donné en consigne.

Il reste généralement alors assez de chevaux pour faire monter pendant une heure tous les anciens, qui continuent à faire beaucoup d'assouplissements. Puis les meilleurs cavaliers remontent au dressage. J'ai dit ailleurs qu'on leur faisait quelques avantages pour compenser ce double travail que leur vaut leur science équestre.

C'est dès les premiers jours de novembre que les chevaux étant refaits de leurs fatigues et fournissant un petit travail, on doit commencer à faire sur leur ration trois cents grammes d'économie d'avoine.

Arrivée de nouveaux chevaux de dressage. — Vers le 10 janvier, le colonel fait passer les jeunes chevaux du 5e escadron aux escadrons de guerre. Voici la meilleure méthode généralement

---

[1] J'ai vu cette manière de faire produire d'excellents résultats. La première reprise, conduite très énergiquement, donnait pour le dressage des hommes bien assis et vigoureux cavaliers. — S'il y avait encore excédent de chevaux, on les sortirait avec une troisième reprise en carrière; en tout cas, cet excédent disparaîtrait le 15 décembre lorsque toutes les recrues reçoivent un cheval. Si ensuite il y a excédent d'hommes pour monter à la première reprise, ce sont les meilleurs cavaliers qu'on en dispense. Ils montent seulement au dressage.

suivie. Les quatre capitaines commandants tirent au sort pour savoir qui commencera à choisir; puis ils prennent tous alternativement un cheval en suivant l'ordre des numéros de leurs escadrons. Pour cela les chevaux sont en cercle autour d'eux et ils les font prendre par leurs hommes à mesure qu'ils les choisissent. Pour éviter l'encombrement de quatre-vingts chevaux présentés ensemble, le capitaine commandant le 5e escadron les a d'abord rangés en trois lots suivant leur mérite d'après lui, et les trois lots sont présentés successivement[1].

Le capitaine commandant fait tirer par ses officiers de peloton les jeunes chevaux échus à l'escadron, absolument d'après les mêmes principes.

La veille du jour où il doit recevoir son nouveau dressage, le capitaine fait un remaniement dans ses écuries. Il fait passer l'ancien dressage dans les pelotons et ménage à la gauche de son escadron la place du nouveau. La principale raison à cela, c'est que le jeune dressage reçoit la même ration pendant toute l'année, tandis que les autres chevaux, y compris le dressage de six ans, ont leur ration réduite en hiver pour qu'on puisse l'augmenter en été.

Les anciens ont maintenant à monter : le dressage de cinq ans que l'escadron vient de recevoir (20 chevaux), le dressage de six ans (20 chevaux), un reliquat de vieux chevaux, pour la plupart ayant besoin d'être confirmés ou mieux montés que par des recrues (envion 20 chevaux). Ils seront obligés de monter à peu près tous deux fois, jusqu'à l'arrivée des réservistes qui a lieu vers le 25 janvier.

Arrivée des réservistes. — Les réservistes vont se succéder en quatre périodes jusqu'au 25 mai, à raison de douze environ par escadron chaque fois. Ils vont prendre leurs montures évidem-

---

[1] Il y a dans quelques régiments une autre manière de faire. Dès leur arrivée, généralement en septembre, les jeunes chevaux sont placés dans les escadrons de guerre. Les deux méthodes sont également acceptables. Si le 5e escadron a suffisamment d'hommes pour soigner et promener les quatre-vingts chevaux, c'est-à-dire s'il a une vingtaine d'hommes à leur consacrer, qu'il prenne les jeunes chevaux pendant la période d'acclimatement où ils embarrassent fort les escadrons de guerre. Si au contraire ceux-ci sont obligés de prêter des hommes au 5e, alors il vaut mieux verser directement les chevaux dès leur arrivée aux escadrons de guerre.

ment dans la catégorie des chevaux qu'on a évité de donner aux recrues. D'abord je ne vois pas qu'ils puissent les prendre ailleurs; puis quand même il s'y trouverait quelques rogneux, j'ai toujours constaté que nos réservistes ne faisaient pas sur eux mauvaise figure.

Affectation des chevaux pendant l'hiver. — Comment les chevaux et les harnachements sont-ils maintenant répartis? Chaque recrue a un vieux cheval en consigne ainsi que son harnachement à entretenir naturellement. Les anciens ont d'abord un vieux cheval ou cheval de six ans; puis ceux qui montent au dressage de cinq ans se trouvent avoir deux chevaux ainsi que les deux harnachements à entretenir [1]. Les ordonnances n'ont ni cheval ni harnachement.

En outre de cette affectation, il en faut une différente pour le cas de mobilisation.

Tous les hommes mobilisables, anciens par conséquent, ordonnances, employés qui doivent être emmenés ont un vieux cheval ou cheval de six ans, affecté pour le cas de mobilisation. Les chevaux de cinq ans sont attribués aux réservistes qui doivent arriver le premier jour [2].

A cette époque de l'année, il semble impossible de ne pas avoir ces deux affectations différentes, les vieux chevaux devant être tous réservés pour le travail journalier aux recrues qui ne sont pas mobilisables.

A partir de l'école de peloton, nous n'aurons plus les mêmes embarras. Les chevaux de six ans qui auront un an et demi de dressage pourront être donnés sans inconvénient aux recrues qui auront de leur côté fait leurs classes. Alors les anciens retrouveront leurs vieux chevaux.

---

[1] Ces fixations sont loin d'être absolues; elles sont basées sur les effectifs habituels des régiments de corps d'armée. Dans les divisions indépendantes elles ne sont plus tout à fait exactes. Le nombre des chevaux de chaque escadron y est plus considérable sans que le dressage y soit plus nombreux. Cela tient à ce que les régiments de corps sont soumis davantage au pillage des parties prenantes étrangères.

[2] Mes chevaux de cinq ans auront besoin d'être ménagés; je ne vais donc pas les donner aux cavaliers que j'ai l'intention d'employer de préférence pour les services fatigants de patrouilleurs et d'éclaireurs. Au contraire, montés par des réservistes, ils formeront le noyau du peloton qui, dans les premiers temps de la campagne, ne quittera guère le chef de peloton.

Si on adoptait le système de leur conserver ceux de six ans pour l'été, il faudrait en arriver à un remaniement au moment de partir aux manœuvres, ce qui serait détestable. Pour les manœuvres, en effet, on emmène de préférence les anciens cavaliers et d'autre part il ne faut pas emmener de chevaux de six ans.

Ainsi deux phases dans l'affectation des chevaux : première affectation jusqu'à l'école de peloton, seconde affectation à partir de l'école de peloton.

C'est dans cette seconde phase seulement que l'homme est réellement propriétaire de *son* cheval, qu'on ne peut le lui retirer sans motif grave et qu'alors surtout je préconise le pansage individuel.

Mais nous sommes encore au mois de février. C'est le 15 février qu'on cesse l'économie de 300 grammes sur la ration des chevaux qui, à ce moment-là, commencent à travailler davantage [1].

Chute du poil. — En mars, aussitôt que les chevaux commencent à perdre leur poil, il faut absolument les ménager pendant cette mue qui les affaiblit. On activera considérablement l'opération en se servant de l'étrille en caoutchouc.

Les chevaux doivent être en bon état et à cette époque de l'année plutôt un peu gras.

Régime du vert. — Au commencement de mai survient le vert. La plupart des officiers ne donnent jamais de vert à leurs chevaux et ils s'en trouvent bien. Selon une expression d'un écuyer de Saumur très homme de cheval, le vert est fait pour les vaches et non pour les chevaux. Je comprends le vert à un cheval qui, longtemps à l'entraînement, a été échauffé, et dont l'estomac a

---

[1] Il est à remarquer que les perceptions en avoine se totalisant par année, on ne commence, dans beaucoup de régiments, à faire des économies d'avoine que le 1er janvier, de sorte que les chevaux ont en somme leur ration complète au moment où ils travaillent le moins, tandis qu'on la leur rogne au moment où ils recommencent leur ouvrage. Il y a cependant un moyen bien simple et généralement employé. Le capitaine a fait, par exemple, dans la fin de son année deux mille kilos d'économie ; il les porte sur son dernier bon de décembre, et, au lieu de les toucher réellement, il se fait donner par le fournisseur un reçu de deux mille kilos à toucher plus tard, quand bon lui semblera.

besoin de se refaire. Est-ce le cas de nos chevaux, je ne le crois pas. Nous leur donnons le vert pendant vingt jours au moment où les exigences du travail s'accroissent; celà les affaiblit et il nous faut ensuite, après les avoir ménagés, les remettre progressivement en état.

Mon avis est qu'avec les exigences actuelles de l'instruction dans la cavalerie il faut supprimer radicalement le vert. Les chevaux ne s'en porteront pas plus mal. Je suis même de cet avis pour les chevaux de cinq ans dont le dressage est, par le vert, considérablement retardé ainsi que la mise en forme.

Si enfin on a des supérieurs qui tiennent absolument à ce traitement traditionnel, on se résignera à un quart de vert pour quelques chevaux pendant une douzaine de jours, mais pas plus. Pendant cette période et les quelques jours qui suivront, ces chevaux seront naturellement ménagés autant que faire se pourra [1].

Les chevaux de six ans passent dans le rang. — Vers le 20 mai on passe à l'école de peloton, c'est-à-dire à la seconde grande période de l'instruction.

C'est quelques jours auparavant que les chevaux de six ans, ayant complètement terminé leur dressage, sortent de la tutelle de l'officier chargé du dressage pour rentrer dans leurs pelotons respectifs d'une façon complète.

Tirage des chevaux. — Le capitaine procède alors à l'affectation des chevaux dans chaque peloton, ce qui amène nécessairement un remaniement dans les écuries, pour que les chevaux soient toujours groupés par escouades.

L'affectation des chevaux se fait de la façon suivante dans chaque peloton : les gradés choisissent les premiers, puis les hommes par rang d'ancienneté. L'officier guide naturellement leur choix et même le leur impose s'il a de sérieuses raisons pour cela. Ainsi les maréchaux, les infirmiers et si c'est nécessaire les sapeurs reçoivent des chevaux gris. Les gradés, les anciens cava-

---

[1] C'est le matin, avant la corvée, que l'officier de peloton peut voir, à l'inspection des crottins, quels sont ceux de ses chevaux à qui le vert pourra convenir. Ce sont ceux dont les crottins sont très durs et très secs. En dehors du vert, il convient de rafraîchir de temps à autre ces chevaux par des barbotages, des maschs, ou même du son sec mêlé à l'avoine.

liers, qui seront emmenés aux grandes manœuvres de préférence aux jeunes, devront en principe choisir dans les chevaux de sept ans et au-dessus; tandis que les chevaux de six ans resteront pour les plus jeunes soldats. Cependant si un cheval de six ans est d'une nature difficile, il sera donné par exception à un fin cavalier du peloton même ancien.

Les chevaux de cinq ans ne seront pas tirés; ils resteront à leur cavalier du dressage en plus du cheval de service.

Il arrivera ainsi que les derniers cavaliers du peloton n'auront pas de chevaux. A ceux-là on donnera *en consigne*, d'abord les chevaux des hommes qui ne montent jamais ou presque jamais à la manœuvre (certains sapeurs, les ordonnances), puis les chevaux des absents.

Situation pour la manœuvre. — Quand chaque soir le sous-officier fera sa situation pour la manœuvre du lendemain, il s'arrangera pour que toutes les recrues montent à cheval. S'il y a excédent d'hommes par rapport aux chevaux, il fera monter à une recrue le cheval d'un ancien du dressage, lequel restera ce jour-là non monté pour la manœuvre.

Après cette affectation, les hommes présents ne seront plus démontés sous aucun prétexte. Le droit à sa monture sera un droit sacré. A-t-on besoin d'un cheval pour un officier de réserve par exemple, on prend le cheval d'un homme entré à l'hôpital ou à l'infirmerie, quel que soit le cheval.

Comme les officiers de l'escadron auront besoin d'un deuxième cheval au moment des manœuvres, ils le choisissent de suite et avant tout le monde dans leur peloton, puis le donnent en consigne à un homme de recrue non pourvu de monture qui chaque jour le monte à la manœuvre. Si cependant il y a dans l'escadron un gros excédent de chevaux sur les hommes, l'officier peut avoir chez lui un deuxième cheval pour son service. Mais ce à quoi il faut tenir la main c'est qu'il n'y ait pas à la manœuvre un seul homme de moins par cette raison qu'il y a un cheval chez un officier.

Pansage individuel. — Cette permanence dans l'affectation des chevaux permet d'adopter avec beaucoup d'avantage le pansage individuel qui est organisé de la façon suivante.

Il n'y a plus d'heure désignée au tableau de travail pour le pansage. Les brigadiers soignent eux-mêmes leur cheval et désignent chaque cheval de leur escouade à un homme qui doit le panser. C'est autant que possible le cavalier qui l'a monté; toutefois il ne faut pas qu'un homme ait plus de deux chevaux à soigner. Les sous-officiers veillent à cette répartition et sont responsables de la propreté des chevaux.

Deux fois par jour, l'officier de semaine, remplaçant le capitaine commandant et les autres officiers de l'escadron s'ils ne sont pas là, constate que les chevaux de l'escadron sont pansés. C'est matin et soir avant l'abreuvoir, dont l'heure est fixe, que l'officier de semaine passe cette inspection; l'abreuvoir du soir est précédé de l'appel et de la lecture de la décision.

Les gradés doivent veiller à ce que des soins soient toujours donnés au cheval dès sa rentrée à l'écurie, surtout s'il est en sueur ou mouillé de pluie et de boue.

Le maréchal des logis adjoint au dressage est responsable de la propreté des chevaux de cinq ans. S'il a lui-même des observations à faire, il les adresse aux brigadiers d'escouade qui ont à faire panser les chevaux de cinq ans comme les autres.

On pourra faire observer que dans la pratique tout le monde fait le pansage à peu près à la même heure et, en effet, sans indiquer d'heure de pansage sur son tableau de travail, le capitaine doit laisser une heure le soir, une demi-heure le matin absolument libres de tout exercice avant l'abreuvoir. Mais d'abord si presque tous les cavaliers pansent leurs chevaux à cette heure-là, ce n'est pas absolument général. Bien des employés, trompettes, prévôts, maréchaux, peuvent panser le cheval qu'ils ont monté et ne le pourraient pas toujours si ce devait être à heure fixe. Puis l'homme actif qui brosse gaillardement son cheval et a plus vite fini son pansage que son voisin peut au moins, quand il a terminé, se reposer, s'asseoir, remonter même dans sa chambre s'il a quelque chose à y faire en attendant l'heure de l'abreuvoir. En outre, les hommes plus directement responsables et soignant toujours le même cheval arrivent à avoir de la coquetterie pour lui et lui donnent de meilleurs soins.

Aussi, si certains capitaines arrivent à faire faire le pansage individuel toute l'année, au moins depuis l'arrivée des recrues jusqu'aux grandes manœuvres, il faudra les en féliciter.

La conséquence est que la distribution de l'avoine ne peut avoir lieu comme dans le cas du pansage à heure fixe. En effet, dans ce dernier cas, le maréchal des logis de semaine passe dans tout l'escadron avec une grande caisse et fait donner devant lui à chaque cheval sa ration. Cette distribution ainsi faite dure près d'une heure, le temps que les chevaux sont sortis ou tournés pour le pansage.

On conçoit très bien que, dans le cas de pansage individuel, la distribution commençant seulement après l'abreuvoir ne peut durer une heure. Il faut que l'avoine soit donnée à peu près simultanément partout. Voici une des meilleures méthodes à employer.

Le sous-officier de semaine distribue le repas d'avoine aux cinq parties prenantes (quatre pelotons et chevaux de cinq ans) à raison de leur effectif. Puis, dans chacune de ces cinq unités, le sous-officier fait la distribution à ses chevaux [1]. Il a pour cela une boîte jaugée tenant exactement la ration. Il y en a une pour le matin, une autre pour le soir. Ces boîtes sont changées quand la ration change. Il y en a donc quatre jeux dans l'escadron. La ration d'avoine est en effet de quatre sortes, sauf pour les chevaux de cinq ans, suivant les époques de l'année.

Ration d'avoine suivant l'époque de l'année. — 1er novembre au 15 février, réduite de 300 grammes ;

15 février au 20 juin, normale ;

20 juin au 20 août, augmentée de 300 grammes ;

20 août au 20 septembre environ, augmentée de 500 grammes.

Pendant les grandes manœuvres, cette augmentation ne porte que sur les chevaux aux manœuvres ; ceux restés au dépôt, chevaux de cinq ans compris, ont la ration normale ou même un peu réduite.

Il est indispensable de veiller à la très scrupuleuse distribution de l'avoine. Si l'on tolère des différences suivant l'état des che-

---

[1] Il y a un autre procédé ; c'est de prescrire que, trois quarts d'heure avant l'abreuvoir, les chevaux seront tournés ou attachés dehors, suivant la saison. On peut alors faire faire la distribution de l'avoine par la même personne. La répartition régulière en est plus facile à surveiller, et on peut facilement réduire la ration des chevaux indisponibles tout en les laissant à leur place ordinaire.

vaux, on ouvre la porte à un abus bien trop fréquent, c'est que les gradés prélèvent un supplément pour leurs montures et que le pauvre cheval de dernier ordre a toujours sa ration fortement réduite.

Là où le sous-officier doit faire des différences dans la distribution à son peloton, c'est dans la botte. Tels chevaux toujours trop gras doivent avoir leur botte un peu réduite, pour qu'on puisse forcer celle des chevaux plus maigres. A ceux-ci également on donnera du biscuit trempé. Les hommes en gaspillent tellement que, dans un escadron soigneux, on en aura très largement pour les chevaux maigres. Il suffit d'avoir dans chaque chambre une boîte où les hommes mettent le biscuit qu'ils ne mangent pas. Les gradés viennent y puiser pour les chevaux en mauvais état, et ils ne doivent avoir de permissions que lorsqu'ils obtiennent une parfaite uniformité dans la condition des chevaux du peloton.

D'après le règlement sur le *service intérieur*, le maréchal des logis de semaine est gardien de la clef du coffre à avoine et fait cette distribution. Il y a mieux : le maréchal des logis de semaine change tous les huit jours; il est même parfois relevé dans la semaine, lorsqu'il prend la garde par exemple. Tout cela diminue sa responsabilité et s'oppose à un contrôle facile de la part du capitaine commandant.

Je préfère donc un homme perpétuellement responsable de l'avoine, recevant les sacs, distribuant les rations aux pelotons et tenant de ses opérations une petite comptabilité toujours bien nette. Ce pourra être le garde-magasin de l'escadron auquel ce service de distribution de l'avoine ne prendra que vingt minutes matin et soir et qui est déjà un homme de confiance.

A la fin de l'année, peu avant le 31 décembre, le colonel doit avoir la précaution de faire faire chez le trésorier le relevé de tout ce que les escadrons peuvent avoir de moins perçu en avoine. Il fait donner ce relevé aux capitaines qui touchent ce moins perçu. J'ai vu des régiments qui tous les ans faisaient cadeau à l'État de deux ou trois mille kilos d'avoine de moins perçu au grand détriment des chevaux.

La ration doit être distribuée de la façon suivante : le matin avant de monter à cheval, rien. A la rentrée à l'écurie (je parle surtout de l'été), les chevaux trouvent dans leur râtelier une demi-ration de foin. Une heure après, ils sont conduits à l'abreu-

voir et reçoivent les 2/5 de la ration d'avoine. Le soir, après l'abreuvoir, ils reçoivent le reste de l'avoine, le reste du foin et toute la paille.

Cette répartition m'a toujours donné des chevaux en bon état malgré un travail sévère.

Revue de chevaux toutes les semaines. — A partir du 15 juillet, le capitaine, entouré de ses officiers de peloton, passe chaque jeudi la revue des chevaux de son escadron, sauf ceux de cinq ans.

Chaque cheval est présenté par l'homme qui le monte. Les exigences du travail commençant à devenir fortes, l'attention du capitaine se porte sur les pieds, la ferrure, l'état des membres et des dos.

Aussitôt qu'un dos est légèrement touché, le poil usé, l'officier envoie chercher la selle qui est mise directement sur le dos du cheval, sans la couverture et l'homme se met en selle. Généralement le défaut qui risque de faire blesser le cheval saute aux yeux de cette manière. Le sellier est appelé et il rectifie la matelassure dans le sens nécessaire.

Avec des panneaux en crin recouverts de toile et en prenant la précaution que je viens d'indiquer, on peut arriver à n'avoir à peu près jamais de chevaux touchés, car cette matelassure se remanie facilement dans tous les sens suivant la conformation du cheval [1].

Embouchure des chevaux. — Il faut avoir en général pour les jeunes chevaux des mors doux sans liberté de langue ou même des mors brisés [2]. Si des chevaux deviennent plus tard lourds à la main, alors on leur fait donner des mors suffisamment durs au moyen de bulletins d'échange.

Pour certains chevaux qui portent au vent, il faut des martingales que l'on a soin d'avoir toujours assez longues. D'autres ont la bouche par trop sensible et s'emballent; on les conduit au besoin avec un filet sur le nez. Il n'y a pas de raison pour ne pas

---

[1] C'est pour les jours de terrain de manœuvres qu'il faut faire faire les paquetages de préférence à ceux de service en campagne dont les longues séances sont déjà par elles-mêmes une assez forte fatigue pour le cheval.

[2] Les mors brisés s'achètent sur la masse de harnachement et ferrage.

employer dans un escadron tous les petits moyens avec lesquels les gens de cheval utilisent n'importe quels animaux.

On s'impose d'une façon absolue de laisser les chevaux de six ans à la garnison pendant les grandes manœuvres.

Chevaux indisponibles.

Quand des chevaux de l'escadron sont à l'infirmerie, il ne faut pas détacher plus d'un homme par trois ou quatre. C'est, autant que possible, le cavalier d'un des chevaux malades, cependant jamais un homme de recrue.

La visite des chevaux indisponibles est passée à l'heure où elle doit le moins déranger le service des escadrons. C'est ordinairement le matin entre neuf et dix heures.

Le vétérinaire réclame souvent un homme pour présenter chaque cheval à la visite; c'est parfaitement inutile; un seul homme peut amener trois chevaux indisponibles et même plus si c'est nécessaire. Si l'escadron est à un exercice quelconque, il ne doit pas laisser d'hommes exprès pour la visite des chevaux. Le brigadier de semaine prend pour cela les gardes d'écurie s'il n'y en a pas d'autres ou même les hommes détachés à l'infirmerie des chevaux. Ce sont toujours les services particuliers qui doivent se gêner pour le service principal, la manœuvre.

Le capitaine commandant doit assister souvent à la visite de ses chevaux indisponibles. Il a là occasion de s'entretenir avec le vétérinaire des causes qui peuvent amener l'indisponibilité fréquente de quelques-uns, du traitement à faire subir à certains, de la convalescence qu'il convient de donner à d'autres en les faisant promener.

En effet, il y a chaque jour dans l'escadron une petite promenade de certains chevaux indisponibles, sous la responsabilité du service de semaine. Elle a lieu dans une carrière. Chaque jour, suivant le tableau de travail, l'officier de semaine en désigne l'heure.

Il y a donc, dans le bureau, outre la pancarte des chevaux indisponibles, la pancarte des chevaux à promener. Ceux qui ont été plusieurs jours indisponibles à l'écurie sans sortir sont d'abord inscrits sur la pancarte des chevaux à promener, le jour où le vétérinaire les déclare disponibles. De cette manière, ils ne

sont pas remis brusquement en travail, et même, lorsqu'ils recommencent à être montés, l'officier de peloton a l'attention, pour un service en campagne qui promet d'être dur, de les laisser au quartier. De même, sur le terrain de manœuvres, il a soin, dans les commencements, de les faire rentrer au quartier au pas au bout d'une heure, ou de les envoyer promener au pas sur les limites du terrain jusqu'à la fin de la séance.

Ces petits soins, destinés à entraîner à nouveau un cheval qui a baissé de condition, sont extrêmement importants pour la conservation des membres.

Lorsqu'il y a un coup de pied grave reçu à l'écurie, le capitaine ou l'officier de peloton doit se livrer à une enquête pour tâcher d'établir les responsabilités de cet accident. Ce n'est pas toujours possible, mais quelquefois cependant.

On doit arriver à n'avoir pas de chevaux embarrés. Ce sont toujours les mêmes chevaux qui s'embarrent. A ceux-là il faut relever les deux bat-flancs, du côté opposé à la mangeoire, jusqu'à $1^{m},50$ de hauteur. C'est facile en supprimant le rouleau, et les chevaux ne s'embarrent plus.

Lorsqu'un cheval est pour longtemps indisponible à l'écurie, sans entrer pour cela à l'infirmerie, on doit pouvoir le mettre à part, à la gauche de l'escadron, sans faire appuyer les autres chevaux. Mais pour cela il faut avoir beaucoup de place. On peut faire ainsi des économies sur sa ration d'avoine que l'on diminue; tandis que s'il reste dans le peloton, j'ai déjà indiqué combien il était dangereux de tolérer des différences dans les rations d'avoine.

Tenue des écuries. — Tenue des chevaux.

En outre de ce qui est strictement nécessaire au point de vue de l'hygiène, il faut, dans la cavalerie, avoir une certaine coquetterie pour la bonne tenue des écuries et celle des chevaux.

Le brigadier de semaine, lorsqu'il n'a pas un service spécial à faire, doit constamment surveiller les gardes d'écurie.

La corvée du matin, qui est faite par tout l'escadron, doit être bien surveillée par les brigadiers d'escouade, de telle sorte qu'il ne soit pas enlevé de paille de la litière avec le crottin.

En été, où les chevaux sortent dès le matin et restent fort long-

temps dehors, il est préférable de ne pas faire de corvée générale, le garde d'écurie ayant tout le temps de nettoyer la litière en l'absence des chevaux. Il se contente alors de mettre le crottin en tas dans l'écurie et, lorsque l'escadron descend de cheval, ce crottin est transporté au fumier sur des civières ou mieux encore sur des brouettes. La brouette est plus commode et n'exige, pour la même charge, qu'un homme au lieu de deux.

La seule manière d'avoir une bonne litière est de ne jamais la relever et de ne faire que très rarement la grande corvée complète. En faisant faire, par exemple, la corvée complète d'un peloton chaque jeudi matin, et comptant les chevaux de cinq ans pour un peloton, la corvée revient ainsi pour chacun toutes les cinq semaines, ce qui est suffisant.

Les écuries seront blanchies à la chaux pendant les grandes manœuvres.

En été, des paillassons seront mis devant les fenêtres pour intercepter le jour et éviter les mouches.

En hiver, soir et matin, les écuries devront être très bien éclairées avec des appareils puissants placés contre le mur. On selle à cette époque souvent avant le jour, et le soir on fait le pansage à la nuit.

Je ne suis pas partisan de laisser les couvertures en permanence sur les chevaux pendant l'hiver comme je l'ai quelquefois vu faire. C'est d'abord une ruine pour les couvertures et une cause fréquente de blessures au garrot malgré tous les coussinets en paille ou d'autre manière. De plus, je suis d'avis que le cheval de troupe doit conserver une certaine rusticité qui lui permet de bivouaquer par tous les temps. Or, au bivouac, quand le temps est rigoureux, la couverture sert à l'homme et non au cheval, je le sais pour l'avoir vu dans la neige des hauts plateaux d'Algérie.

Il faut éviter de tondre les chevaux de troupe, parce qu'ensuite ils souffrent beaucoup à l'écurie. Aux chevaux tondus il faut une écurie chaude, des couvertures et une forte ration d'avoine, toutes choses dont les chevaux de troupe sont obligés de se passer.

En hiver, il faudra faire fréquemment la toilette des chevaux, leur arracher les poils de la ganache, les brûler par tout le corps et principalement aux jambes; mais, pour éviter les crevasses,

ne pas couper de trop près les poils dans le pli du paturon et surtout laisser un peu la houpette du fanon qui forme gouttière naturelle.

La crinière, tombant d'un seul côté, doit être égalisée à la main en l'éclaircissant.

Réformes.

Trop souvent on tient compte de l'âge des chevaux pour les réformes; c'est une erreur. Il faut réformer les mauvais et non systématiquement les plus vieux. Il arrive par exemple qu'on réforme un bon cheval de quinze ans parce qu'il a quinze ans. Il est remplacé par un cheval de quatre ans qui pendant un an et demi est plutôt un embarras et que, peut-être à neuf ans, on réformera comme mauvais, après trois ans et demi de rang, tandis que le cheval réformé à quinze ans aurait peut-être encore été bon à la même époque, c'est-à-dire à vingt, après avoir rendu cinq années d'excellents services.

Les grandes manœuvres sont une épreuve à la suite de laquelle il y a souvent des chevaux à réformer [1]. Il ne faut cependant se défaire que de ceux qui sont inutilisables aux recrues. Les premières leçons des recrues abîment toujours un peu les chevaux; autant abîmer ceux-là que d'autres. Au mois de janvier, au moment où les escadrons de guerre reçoivent leur nouveau dressage, ils passent en retour ces quelques chevaux au 5e escadron, qui réformera ceux qu'il ne pourra utiliser pour ses retardataires.

Lorsque, dans le courant de l'année, un cheval devient une non-valeur pour un escadron, le capitaine demande simplement sur son rapport à le faire passer au 5e escadron. Lorsque le capitaine du 5e a quelques chevaux à réformer, il en prévient le colonel par le rapport.

Dressage.

Chevaux de dressage aux officiers. — Il faut bien se garder d'imposer à chaque officier un cheval de dressage. L'officier de

[1] Il faut entendre réformer ou passer au 5e escadron. C'est la même chose pour l'escadron actif.

cavalerie a son temps extrêmement pris par l'instruction, le service de peloton et de semaine. Il ne pourra pas toujours trouver une heure chaque jour à consacrer uniquement au dressage d'un cheval. De plus, s'il fait mauvais temps, avec notre pénurie de manèges, l'officier n'en aura pas à sa disposition. Il en résultera ceci, c'est que presque toujours le cheval de dressage deviendra prématurément cheval de service. Aussi est-il à remarquer que presque tous les chevaux donnés en dressage à des officiers tournent mal, sont rétifs, couronnés, tarés avant la fin de l'année.

Exceptionnellement, il se trouve parfois un officier, aimant le cheval avec passion, pas trop surchargé de service, qui demandera un cheval de dressage. Le capitaine doit être libre de le lui accorder ou de le lui refuser, en appréciant avant tout l'intérêt de son escadron.

Gradés employés au dressage. — Le règlement conseille d'employer de préférence les gradés au dressage des chevaux. Dans la pratique, c'est un conseil à peu près impossible à suivre, pendant l'hiver tout au moins. En effet, étant donné qu'on a rarement plus d'un manège par régiment, il faudrait trouver chaque jour, pour les deux dressages, deux bonnes heures de la journée, parmi les plus avantageuses pour l'instruction, c'est-à-dire pas trop tôt et pas trop tard, où l'escadron entier ne fît rien, les gradés étant occupés à part. Avec les exigences de l'instruction et la brièveté des journées, c'est impossible ou à peu près. Je dis à peu près, d'abord parce qu'avec de nombreux manèges, permettant de ne pas envoyer les recrues sur le terrain de manœuvres aussitôt qu'ils doivent monter un peu longtemps, on y arriverait. Dans les conditions actuelles, j'ai même vu certains escadrons où l'on n'avait jamais cinq minutes pour souffler, où l'on sautait d'un exercice à un autre en les écourtant tous, et qui parvenaient ainsi à avoir une petite, bien petite séance de manège avec les gradés, souvent à des heures impossibles. Mais je prétends qu'avec cette précipitation on ne fait que de très mauvais travail; que, de plus, on dégoûte tout le monde, et les gradés tous les premiers, qui se voient, à cause de leurs galons, surmenés encore plus que les autres.

Si, encore, nous avions dans chaque escadron, comme en Allemagne, dix à douze chevaux à dresser par an, le pansage indi-

viduel nous donnerait le moyen d'employer au dressage les sous-officiers qui ne font pas de pansage, ne nettoient pas eux-mêmes les harnachements dont ils se sont servis et leurs effets; mais, comme nous en avons vingt au minimum, il faut généralement y renoncer.

Méthode de dressage. — La méthode de dressage la meilleure et la plus répandue dans l'armée est la méthode Dutilh. Elle a été fort bien développée par le capitaine S..., son élève, dans une petite brochure : *Dressage du cheval de guerre et du cheval de chasse*, qui contient absolument tout ce qui est nécessaire et même plus qu'il n'est nécessaire pour mener à bonne fin un dressage d'escadron.

Je ferai ici remarquer un point auquel je tiens beaucoup, c'est que cette méthode commence par des séances de manège qui se poursuivent assez longtemps. Je crois que le fait très fréquent de commencer par l'extérieur peut avoir des résultats déplorables pour la suite du dressage.

Il ne s'agit pas pour nous d'avoir des chevaux finement dressés, mais il nous faut des chevaux obéissants. Un grand écueil dans la cavalerie, c'est que les chevaux étant toujours ensemble tiennent au rang et résistent souvent à cause de cela à leurs cavaliers. On se figure quelquefois que d'aller sur une route à de grandes distances donne de la franchise aux chevaux parce que cela les isole. Ce n'est pas du tout mon avis. Ils sont là sur une piste admirablement tracée, dont ils ne s'écartent pas, et n'ont qu'une idée, c'est de suivre le cheval qu'ils voient toujours devant eux. Il y a un autre procédé, employé également pour isoler les jeunes chevaux, c'est de disperser les cavaliers sur des chemins différents. Mais, avec les éléments dont nous disposons, cela a bien des inconvénients. Ainsi, nous avons vu plus haut qu'il fallait nous rabattre sur les simples cavaliers pour faire le dressage. Parmi eux, ceux qui sont dans leur troisième année de service et non employés sont tout à fait rares. On pourrait peut-être en trouver un par peloton. Ce sont donc des hommes qui ont fait eux-mêmes leurs classes l'année précédente à qui vous allez maintenant confier un dressage à faire. Voudriez-vous que ce ne fût pas en permanence sous les yeux de l'officier... je n'insiste pas. Le danger est flagrant.

Le meilleur travail à l'extérieur que l'on puisse donner aux chevaux d'escadron pour les isoler est, selon moi, la dispersion sur le terrain de manœuvres, quand il est vide ou à peu près. Là il y a vraiment isolement du cheval, qui est forcé de se diriger du côté que son cavalier lui indique, qui ne peut tenir aux autres chevaux dispersés tout autour de lui, et là, cependant, tout se passe sous l'œil de l'officier.

Mais, de quelque manière qu'on exécute le travail à l'extérieur, il ne faudra pas y conduire le cheval avant d'avoir commencé son dressage au manège. Si l'on néglige cette précaution, il ne sera pas long à avoir peur de quelque chose ; il se jettera de côté, le cavalier voudra le ramener ; mais le cheval ne connaissant pas les aides résistera, il y aura lutte. D'autres fois, le cheval, trop ardent, voulant rattraper celui qui le précède, s'échauffera, se traversera ; le cavalier voudra le redresser et le cheval ne comprendra pas. Il en sera de même si le cavalier veut s'éloigner d'un voisin et que le cheval ne le veuille pas. En résumé, le cheval prendra de petites habitudes de domination sur son cavalier, et nous voilà embarqués dans un commencement de rétivité.

Je tiens donc essentiellement à la progression Dutilh, qui ne mène le cheval dehors que lorsqu'il connaît les effets des rênes et des jambes.

Progression. — Nous posons, en principe, que le dressage aura lieu tous les jours, sauf le dimanche, à moins de circonstances exceptionnelles.

La première partie du dressage au manège qui commencera vers le 10 janvier comprendra : le travail à la longe qui doit être enseigné à tous les chevaux, mais dont il ne faut pas abuser sous peine de tordre quelques encolures, la leçon du montoir, les arrêts, les demi-tours sur les épaules, l'action simultanée des jambes pour marcher et partir au trot, les effets de rênes, les changements de directions réguliers.

Les changements de direction se feront *toujours* individuellement : « Un tel tournez à gauche », en interpellant le cavalier par son nom et non pas par le nom du cheval, ce qui a je ne sais quoi d'un peu méprisant pour l'homme que je n'admets pas.

Les chevaux ne seront pas menés dehors avant qu'ils ne s'arrêtent bien calmes, tournent facilement et régulièrement et

obéissent aux actions isolées et simultanées des jambes. Ceci aura lieu vraisemblablement vers la fin de mars.

Avril et mai seront alors deux mois employés à l'extérieur pour fortifier le cheval et lui donner de la franchise dans ses allures. Ils comprendront, suivant la méthode déjà citée, le travail extérieur au pas qui comportera le sabre, le travail extérieur au trot, puis le galop sur un bon terrain élastique. De loin en loin, une séance de manège viendra remémorer au cheval les principes d'obéissance aux aides.

A l'extérieur, descendre et monter des pentes raides est un excellent exercice pour le jeune cheval qui apprend ainsi à répartir son poids, à chercher son équilibre en toutes circonstances et devient adroit.

En juin, emploi des gradés. — Au mois de juin, le travail de l'escadron étant moins chargé et les journées plus longues, les gradés peuvent monter les chevaux de dressage. C'est alors le moment de reprendre le travail de manège en l'interrompant de temps en temps par une séance à l'extérieur. Juin et juillet seront employés à faire les appuyers, les voltes, les variations d'allures, le galop par accélération au manège, le reculer.

Dans la seconde quinzaine de juillet, la bride pourra être probablement prise.

Interruption des grandes manœuvres. — A la fin d'août commence un mois complet d'interruption dans le dressage. Pendant les grandes manœuvres, les chevaux laissés au dépôt ne feront que des promenades.

Reprise du dressage en octobre. — Ils seront repris en octobre, malheureusement pas par les gradés; c'est le seul moment où l'on puisse envoyer en permission ceux qui n'ont pas été libérés. Il faudra donc recourir encore aux simples cavaliers et profiter de ce mois pendant lequel, les recrues n'étant pas arrivées, on dispose du manège, pour travailler les rassemblers et les départs au galop.

C'est généralement en octobre, pour achever le dressage, que la présence de l'officier est indispensable. Il faut donc que depuis le 1er octobre jusqu'à l'arrivée des recrues, l'officier chargé du

dressage soit présent ou remplacé par un officier. A cette époque, il ne peut l'être par le sous-officier qui lui est adjoint.

En fin novembre, le manège revient entièrement aux conscrits pour exécuter leur instruction à cheval et la voltige.

Novembre et décembre seront donc exclusivement consacrés au travail à l'extérieur et aux sauts d'obstacles.

Deuxième année; confirmation de dressage. — En janvier, les chevaux prennent six ans. Ils restent en dressage pour être confirmés, apprendre à rester calmes dans tous les exercices militaires tels qu'emploi du sabre dans le vide et sur le mannequin. enfin subir peu à peu la pression momentanée du rang.

Lorsqu'il s'agit d'exécuter l'emploi du sabre, on obtient quelquefois difficilement que le cheval rase le mannequin. Il se jette de côté et le cavalier a d'autant plus de difficultés à le ramener que l'allure est plus vive. Un moyen très simple de prévenir cette résistance est de placer deux mannequins à un mètre cinquante d'intervalle. On fait ensuite passer les chevaux entre les deux. d'abord en reprise, puis isolément, d'abord au pas, puis aux allures vives, enfin les cavaliers se servant de leur sabre en passant. Le pis qui puisse arriver avec les chevaux très ombrageux, c'est qu'ils gardent longtemps l'habitude d'accélérer l'allure en franchissant ce défilé et le mal n'est pas grand.

En mai, clôture du dressage de six ans. — En mai, les chevaux de six ans entrent tout à fait dans le rang; seulement ils ne font pas les grandes manœuvres. Ils se reposent au contraire pendant ce temps-là par des promenades des efforts qui leur ont été imposés pendant l'été. C'est là leur maximum de dressage. On peut dire qu'ensuite ils vont commencer à désapprendre en partie. Ils iront en effet forcément pour la plupart aux recrues qui chaque année arrivent au nombre de deux cent soixante pour le régiment.

Autres manières de faire. — Il y a des escadrons où les capitaines maintiennent les chevaux pendant deux ans complets en dressage. Cette manière de faire est difficilement conciliable avec les exigences de l'instruction militaire des hommes en été. Dans d'autres, ils n'y restent pas plus d'une année, ce qui est vraiment

trop peu, et quelquefois on commet l'hérésie de les envoyer aux recrues à la suite de cette seule année de dressage. Le résultat le plus sûr, c'est que la moitié de ces chevaux sont ruinés prématurément ou deviennent rétifs, n'étant pas encore assez confirmés.

Chevaux à la disposition des officiers.

Il est pitoyable que la cavalerie soit le grand dépôt de remonte de toute l'armée. C'est par ce fait que nous avons dans chaque escadron vingt chevaux de dressage par an, charge écrasante avec le peu de bons dresseurs dont nous disposons.

Les officiers de cavalerie eux-mêmes ne devraient être autorisés à se remonter dans le rang que tout à fait exceptionnellement. Ils ont l'achat direct par la commission de remonte du corps qui leur permet de chercher leurs chevaux dans le commerce.

Une circulaire ministérielle du 10 novembre 1882 rappelle que les régiments doivent se familiariser avec ce procédé toujours facile et de plus utile et économique. Les commissions doivent se montrer larges. L'État fait toujours une bonne affaire si le cheval de l'officier vaut même la moyenne des chevaux de troupe; car le prix donné pour maximum est au-dessous du prix moyen auquel le cheval de troupe revient à six ans. Il serait même à désirer qu'on élevât un peu ce maximum, et l'État pourrait y gagner encore.

En dehors de son cheval d'armes, l'officier doit en monter d'autres; mais la considération qui prime en ce cas est l'intérêt de l'escadron.

Les règlements accordent à l'officier un deuxième cheval en temps de guerre et en temps de manœuvres; c'est assez dire qu'ils le lui refusent en temps ordinaire.

Que l'officier monte donc une fois par hasard un cheval de son peloton, c'est son devoir; il doit le faire au moins pour les plus délicats à monter, de manière à indiquer à ses hommes le meilleur moyen d'en tirer parti; mais ce n'est pas là la tendance la plus générale. On se laisse aller volontiers à prendre un deuxième cheval habituel, dans son écurie, soi-disant cheval d'ordonnance et qui devient une seconde monture.

En hiver et jusqu'à l'école de peloton, je suis d'avis que les officiers peuvent monter, outre leur cheval, un cheval de six ans. C'est un dressage à confirmer, et en même temps le cheval est suffisamment fort pour être cheval de service. Il est bien entendu cependant que c'est le capitaine qui indique ce cheval à l'officier, prenant de préférence celui chez lequel il y a des défauts à corriger. De plus, ce cheval est changé de temps à autre. C'est toujours l'intérêt de l'escadron qui prime.

A partir de l'école de peloton, si à certains moments il y a un excédent de chevaux (cela est fréquent dans la cavalerie indépendante), rien de mieux que de donner une deuxième monture à l'officier; mais le principe à sauvegarder, nous l'avons déjà dit, c'est qu'il ne doit jamais y avoir un homme non monté à la manœuvre quand il y a un deuxième cheval chez un officier.

La conservation des effectifs dans tous les exercices doit être une préoccupation constante sous peine de perte de l'esprit militaire[1].

De toutes façons les officiers doivent toujours monter leurs chevaux d'armes à la manœuvre. Ces chevaux doivent être maniables et bien droits; qu'ils soient un peu chauds, peu importe, s'ils n'exigent pas perpétuellement les deux mains pour être conduits.

---

[1] C'est pour cette raison que je ne pourrai jamais approuver les breacks, chevaux d'attelage, cochers, garçons de cercle, fanfares, etc.

CHAPITRE IV.

QUESTIONS DIVERSES.

Exercice de mobilisation.

L'exercice de mobilisation a lieu dans la seconde quinzaine de mars.

Presque toujours on fait figurer les recrues parmi les hommes mobilisés; cependant ils n'ont pas encore, à cette époque, manié leurs armes à cheval et, dans bien des régiments, ils n'ont pas encore paru à la salle d'armes : enfin ce sont des soldats de quatre mois de service.

On voit par là quel trompe-l'œil constitue au printemps un escadron mobilisé. En effet, c'est le plus souvent dans ces recrues de quatre mois de service que réside la force principale de l'escadron au point de vue du nombre.

Le premier devoir d'un général qui passe une revue de mobilisation est de se rendre compte de la qualité de la troupe qu'on lui présente. On peut faire la guerre avec des effets qui ne sont pas neufs. On ne la fait pas avec des hommes qui ne sont pas instruits.

La situation de l'escadron doit donc faire ressortir ainsi qu'il suit la décomposition de l'effectif présenté :

1° Anciens faisant leur service, c'est-à-dire exercés presque journellement;

2° Anciens qui, étant employés, sont exercés rarement ou même jamais;

3° Réservistes faisant actuellement leur stage, ayant par conséquent quelques jours d'entraînement;

4° Réservistes de complément (figurant sur le papier);

5° Recrues.

A part quelques individualités, la 5e catégorie vaut moins que la 4e. C'est pour cela que tous nos efforts doivent tendre à ce que notre noyau d'anciens soit le plus nombreux possible. C'est lui

qui fera au jour du combat la plus ou moins grande solidité de nos escadrons.

Lorsqu'il y a exercice de mobilisation, une note remise à chaque chef de peloton doit indiquer en quoi l'exercice de mobilisation sera différent de la mobilisation réelle, ainsi que les recommandations particulières du capitaine, par exemple : que les basanes des pantalons de guerre ne seront pas cirées, les pétards de mélinite pas touchés, que l'homme ne changera sur lui ni de chemise, ni de caleçon, ni de cravate, mais que les effets neufs qu'il aurait dû mettre seront placés dans son étui-musette, que le repas froid ne sera pas acheté par l'ordinaire, les vivres du sac distribués ou non, les deux jours de pain de même, les réservistes présents habillés ou non, etc...

Les visites du médecin et du vétérinaire étant la base de la situation, il faut attendre qu'elles soient terminées pour commencer les opérations dans l'escadron ; cependant chaque officier peut toujours passer la revue des ferrures de son peloton.

Aussitôt le résultat de la visite connu, chaque officier aidé de son sous-officier établit la situation nominative de son peloton avec le nom du cheval en regard de celui de l'homme qui le monte. Cela se passe dans le bureau, en présence du capitaine qui donne au besoin des indications et redresse les erreurs. Au moyen de ces quatre situations il établit la situation numérique de son escadron, voit si elle cadre bien avec son effectif et se rend à la salle du rapport.

Là le major, avec les cinq capitaines commandants, établit la situation du régiment et fait faire avec le dépôt les échanges d'hommes et de chevaux nécessaires.

Pendant cela les distributions et versements d'effets ont commencé et dans les pelotons on confectionne les paquetages. Cette opération est surveillée de très près par les officiers et sous-officiers.

Comme l'officier ne ferait que gêner ses hommes en restant sur leur dos dans la chambrée, la meilleure manière d'opérer pour lui est la suivante : Il donne l'ordre de remplir d'abord les sacoches sans les fermer et de placer le manteau. Lorsque cette première opération est faite, il vient voir le résultat. D'un coup d'œil il inspecte en passant le dedans des sacoches, en fait au besoin vider une sur trois ou quatre cavaliers et plus s'il en a le temps.

L'homme ne met pas deux minutes pour replacer les effets dans la sacoche après les avoir présentés.

Quand l'officier a vu ainsi toutes les selles de son peloton, il donne l'ordre d'achever le paquetage et revient alors le voir terminé, le sac placé. Avec ces deux inspections successives, rien ne peut lui échapper.

Les étiquettes, portant le nom de l'homme, doivent être placées d'une manière uniforme sur la courroie du bas, puisque les selles sont mises dans le wagon les unes sur les autres.

Si la demi-ferrure de rechange n'est pas en permanence entre les mains des hommes, il faudra apporter la plus scrupuleuse attention à ce que, dans la distribution, chaque homme reçoive bien celle du cheval qu'il doit monter.

Les avis sont partagés pour savoir quels sont les deux fers qui doivent être emportés. Pour moi il n'y a pas d'hésitation; il faut emporter sur la selle la demi-ferrure de devant, la plus utile, la seule indispensable pour achever une course sans estropier son cheval s'il a perdu un fer. Les maréchaux porteront en outre dans leurs sacoches quelques fers de derrière qui supportent d'être moins bien ajustés.

En cas de mobilisation il est essentiel de donner à tous les chevaux des couvertures neuves, qui en cet état ne sont déjà pas trop épaisses. Qui de nous n'a vu des chevaux blessés, à la suite d'une longue série de marches, sur le dos, des deux côtés, là où la selle porte et doit principalement porter. A cela pas de remède préventif, si ce n'est une bonne épaisseur de la couverture.

Ce n'est pas sans raison que les officiers du premier empire y attachaient une grande importance. A cette époque, des officiers généraux se plaignaient parfois dans leurs rapports[1] que les couvertures fournies par l'administration de la guerre n'étaient pas assez épaisses et que les chevaux blessaient facilement à cause de cela.

Permissions.

Les officiers doivent pouvoir prétendre à un total de deux mois d'absence dans leur année, mais pas un jour de plus; encore est-ce beaucoup pour le colonel et les capitaines commandants.

---

[1] J'ai eu ces rapports sous les yeux aux archives de la guerre.

Si un officier prend un mois après les manœuvres, comme c'est généralement l'usage, trente jours peuvent encore lui être donnés en petites permissions, sans compter l'absence de vingt-quatre heures seulement le dimanche.

Le capitaine commandant a deux époques où il peut s'absenter avec le moins d'inconvénients : 1° au mois d'octobre, lorsqu'après le retour des manœuvres il a remis son escadron en ordre et que les recrues ne sont pas encore arrivées ; 2° au mois de décembre, après l'arrivée des recrues dont il a organisé le travail pour le début.

Le lieutenant-colonel, les chefs d'escadrons, les capitaines en second peuvent s'absenter quand bon leur semble. Les officiers de peloton, le plus tôt possible après les grandes manœuvres, le jour même de la rentrée dans la garnison s'ils en ont envie, sous cette réserve qu'il doit toujours y en avoir un présent à l'escadron. Ceux qui doivent être chargés des recrues s'absentent de préférence les premiers.

Le maréchal des logis chef ne doit jamais s'absenter en même temps que son capitaine. C'est après le 1er janvier qu'il peut le faire avec le moins d'inconvénients. Il est d'autant plus nécessaire à l'escadron qu'il y a moins d'officiers présents.

Les sous-officiers et les brigadiers peuvent s'absenter à tour de rôle entre la rentrée des manœuvres et l'arrivée des recrues, sous la réserve que le service soit toujours bien assuré.

Les cavaliers ont les permissions périodiques du jour de l'an, de Pâques, de la Pentecôte. En dehors de ces époques, la permission doit être une très rare exception. Elle est toujours une récompense. C'est un des grands moyens d'action du capitaine, dont le colonel doit lui laisser la libre et entière disposition. Le colonel ne doit donc jamais accorder directement cette faveur, ni se laisser solliciter pour cela par des recommandations étrangères.

Les permissions en considération des travaux des champs ne se donnent guère dans la cavalerie. Chaque demande qui arrive doit être remise au capitaine commandant. Le colonel peut fixer un maximum, tel que huit à dix jours. De même dans les permissions générales de Pâques et du jour de l'an, le colonel peut fixer un maximum uniforme, trente, quarante hommes par escadron. Certains capitaines trop bons se laissent aller à donner à

ces époques de trop nombreuses permissions et cela gêne les escadrons voisins dont les hommes murmurent contre la différence.

La permission est la récompense de l'effort soutenu et de la bonne conduite. Il ne faut pas la gaspiller.

Le capitaine aura, pour enregistrer les permissions, un petit contrôle spécial comprenant tous les hommes de son escadron, ouvert à la rentrée des manœuvres et devant servir jusqu'aux grandes manœuvres suivantes. Il y inscrira en regard du nom le chiffre de jours accordés chaque fois, même pour les permissions de vingt-quatre heures. Ce petit cahier se met à jour au moyen du contrôle tous les mois ou tous les deux mois par exemple. On mentionne alors au bas de la dernière feuille : mis à jour le..... car, à chaque nom, la date de la permission n'est pas portée, c'est inutile et cela compliquerait trop les inscriptions. Lorsque des permissions sont demandées au capitaine, il consulte avec avantage ce petit cahier qui lui sert à ne pas faire d'injustices en en accordant toujours aux mêmes sans y prendre garde.

L'homme qui veut une permission la demande d'abord à son officier de peloton, qui l'autorise ou non à donner son nom au maréchal des logis chef. Celui-ci transmet la demande au capitaine. Entre l'homme et l'officier de peloton, l'intermédiaire du brigadier et du sous-officier n'est pas indispensable, cette obligation ayant quelquefois donné lieu à des abus.

Le capitaine donne chaque jeudi ou dimanche des permissions de minuit, au nombre de vingt ou trente, et quelques-unes très rares de la nuit. Ce dernier genre de permission a bien des inconvénients pour le travail du lendemain et le colonel peut encore en restreindre le nombre à un petit maximum, appuyant ainsi de son autorité les capitaines et égalisant ainsi les escadrons dont les hommes sont très sensibles aux différences créées par les diverses manières de voir de leurs chefs à ce sujet.

Ordinaire.

Il est difficile à un capitaine commandant de se servir beaucoup de son capitaine en second pour gérer l'ordinaire, ou bien alors faudrait-il que le capitaine en second signât chaque jour la note des denrées à prendre le lendemain. C'est au contraire le

capitaine commandant qui doit signer cette note que son maréchal des logis chef lui a préparée. Il se trouve alors amené tout naturellement à donner à celui-ci directement ses instructions et voilà le capitaine en second enjambé. C'est à peu près forcé.

Le maréchal des logis chef doit être l'agent principal du capitaine commandant pour ces questions de bien-être matériel des hommes comme pour la tenue des écuries et des chevaux. C'est à ce rôle si bien établi en Allemagne qu'il doit le surnom de *mère* de l'escadron, alors que le capitaine en est appelé le *père*.

Le maréchal des logis chef est toujours au quartier et peut à tout moment voir la cuisine d'une manière inopinée. C'est donc à lui qu'incombe la tâche difficile de surveiller le brigadier d'ordinaire et le cuisinier dans leur gestion.

J'ai connu un capitaine qui était trompé par son brigadier d'ordinaire et s'en doutait. Il fut bien longtemps avant de pouvoir le prendre, ce qui arriva d'une manière accidentelle. Exemple : le brigadier d'ordinaire revendait de la viande; mais à quelque moment qu'on allât la peser à la cuisine, le poids véritable s'y trouvait, car pour le parfaire il avait toujours un morceau de la veille. Est-ce un officier qui peut découvrir de pareils subterfuges ? Ce n'est jamais qu'après coup que les langues se délient pour les lui révéler.

Pour bien des raisons il est bon de changer, aussi souvent que le règlement le prescrit, le brigadier d'ordinaire et les cuisiniers. Cependant le roulement s'établit sur un certain nombre de spécialités qui reviennent à tour de rôle.

La nourriture sera variée : bœuf, mouton, poisson, lapin, oie, porc, etc..... On est, Dieu merci, sorti de la routine des trois cent soixante bœufs bouillis par an. Tout le monde convient maintenant que c'est là un régime assez peu nourrissant, qu'il vaut mieux faire souvent des soupes maigres et donner alors la viande rôtie.

Dans bien des casernements une disposition spéciale des fourneaux permet de faire des rôtis. Dans le cas contraire, il faut avoir recours au boulanger le plus proche et prendre la précaution de fermer hermétiquement par un couvercle le récipient dans lequel le rôti est rapporté au quartier de manière qu'il ne soit pas absolument froid.

On pourra donner de temps en temps de la morue, une fois

par prêt par exemple. C'est un aliment très nourrissant tout en étant fort économique et que les soldats goûtent généralement.

Il y a maintenant à éviter un autre écueil dans lequel on est tombé quelquefois. L'ordinaire ne doit pas comporter un excès de raffinement.

Il faut certainement témoigner aux hommes qu'on n'est pas indifférent à leur bien-être, mais sans tomber dans une exagération assez fréquente actuellement. La vie du soldat doit être un peu rude. Il sera d'autant plus touché ensuite en manœuvres, en campagne, quand il verra ses chefs s'occuper de lui avec plus de sollicitude. Ce sera alors un moyen d'action à la disposition de l'officier, lequel lui échapperait si l'homme, un peu amolli par des conditions matérielles habituellement trop douces, apprenait à être toujours exigeant de ce côté.

Le boni doit servir à améliorer l'ordinaire dans les journées ou les périodes de fatigue, manœuvres de garnison, grandes manœuvres. Dans ces occasions je suis d'avis qu'il vaut mieux manger le boni que le boire. Aux grandes manœuvres il faut donner un supplément de viande sur l'ordinaire et ne faire de distribution de vin qu'à titre tout à fait exceptionnel, plutôt pour remonter le moral des hommes que pour leur faire du bien.

Il est bon de donner de la boisson hygiénique dans les chambres en été, pour empêcher les hommes de prendre des coliques en buvant trop d'eau crue.

Dans les premiers temps de l'arrivée des recrues, il y a une très grande surveillance à exercer sur les repas. Souvent les anciens établissent sur les nouveaux une tyrannie qui consiste à ne les laisser s'attabler que lorsque eux-mêmes ont fini de manger. Le maréchal des logis chef devra venir fréquemment et inopinément au réfectoire et s'en prendre aux brigadiers si tout ne se passe pas dans un ordre absolu.

Habillement.

Le fourrier est responsable du magasin vis-à-vis du capitaine.

Un garde-magasin choisi pour son honnêteté scrupuleuse, ses habitudes d'ordre et de soin est à sa disposition complète sauf les jours où l'escadron prend le service. Ce jour-là le garde-magasin monte à cheval.

La question des réparations met en présence deux systèmes; elles sont faites ou par le maître tailleur, ou dans l'escadron.

La tendance des capitaines commandants est en général de faire faire dans leur escadron. Cependant il faut bien qu'ils fournissent, malgré cela, un ouvrier au maître tailleur, quatre jours par semaine, ne fût-ce que pour les confections. Si donc ils ont eux-mêmes un ouvrier tailleur pour travailler dans l'intérieur de leur escadron, c'est un employé de plus qui souvent entraîne un apprenti destiné à le remplacer. Cela fait un bien grand nombre de tailleurs pour le régiment.

J'ai vu, il est vrai, le service parfaitement assuré de cette manière, mais depuis lors j'ai connu aussi des régiments où les escadrons avaient avec le maître tailleur un abonnement pour toutes les réparations et s'en trouvaient bien. Le maître tailleur n'avait que les six ouvriers réglementaires. Toutes les fois que ce dernier système donnera de bons résultats, il me semblera préférable comme détournant moins d'hommes du service armé.

L'atelier de chaque chef ouvrier sera composé du nombre d'hommes réglementaire, plus un nombre suffisant d'apprentis pour remplacer à la fin de l'année les ouvriers libérables. J'ai déjà dit que ces ouvriers de métier, versés au 5e escadron à leur arrivée, y feront leurs classes du cavalier à pied et à cheval et, vers le 1er mai, seront envoyés dans les ateliers. L'esprit militaire des escadrons gagnera d'autant, s'ils n'ont pas tous ces employés futurs à instruire.

Il y aura économie pour l'escadron à faire réparer le linge par une ouvrière prise à la journée. Ce raccommodage est toujours mal fait par les hommes.

Lorsque les recrues arrivent au régiment, le capitaine les fait habiller en leur donnant le moins de choses possible : 1° C'est une économie, car une fois entre les mains des hommes, les effets se détériorent même en n'étant pas portés; 2° Il y a du déchet parmi ces hommes au bout de quelques jours; les uns sont réformés, d'autres versés de suite au 5e escadron; alors c'est autant de manipulations d'évitées; 3° Les nouveaux arrivés savent mal garder leurs affaires et s'en laissent souvent dérober, surtout de celles dont ils ne se servent pas. Au fur et à mesure qu'un effet de plus semble nécessaire aux recrues, on en fait la distribution générale.

A leur arrivée ils reçoivent une tenue d'extérieur et une tenue d'instruction. Quand ils passent à l'école d'escadron, ils reçoivent une tenue intermédiaire pour la garde.

Les effets de remplacement sont accordés le jeudi et jamais, sous aucun prétexte, en dehors du jeudi. Ce jour-là, en même temps que se passe la revue de peloton commandée, les officiers demandent pour leurs hommes, au capitaine, le remplacement de certains effets ne pouvant plus aller. Le fourrier prend note des remplacements que le capitaine accorde et fait, dès le lendemain, la distribution. Inscription est faite immédiatement sur le livret. Le fourrier prend note également des effets à rendre et chaque effet rendu est effacé sur le livret, de telle sorte que l'homme doit toujours pouvoir présenter les effets inscrits sur son livret individuel.

Pour faciliter le contrôle du capitaine et lui permettre de retrouver chaque effet entre les mains de l'homme, il est très bon, en distribuant un effet de toile ou de drap, de le marquer du mois de la distribution. Rien n'est plus facile que d'avoir pour cela une marque à chiffres mobiles. 1.94 signifie janvier 94 et ainsi de suite. Si l'on ne prend pas cette précaution, l'homme a toujours de mauvaises chemises à présenter pour se les faire remplacer, disant n'en pas avoir d'autres.

Le maximum qu'un cavalier doit posséder utilement est quatre pantalons de treillis dont deux bons et trois chemises. Ce qui dépasse ce chiffre doit rentrer en magasin lors d'une distribution nouvelle.

Tous les effets qui rentrent en magasin doivent être portés *bons* ou *instruction* et jamais *hors de service*, et tout déclassement d'effets doit être opéré par le capitaine lui-même à l'intérieur du magasin. Une autre manière de faire ouvre la porte à tous les abus.

De temps à autre, le capitaine procède à un déclassement que le fourrier lui prépare. Il se fait présenter un à un les effets à déclasser et inscription est aussitôt faite sur le registre des entrées et sorties; puis les objets sont marqués à leur nouvelle catégorie. Le capitaine peut procéder à cette opération une ou deux fois par trimestre et il n'est jamais fait aucun déclassement en dehors de ces jours-là. De cette manière, la gestion du fourrier et du garde-magasin est plus facile à surveiller.

Les gants sont une torture pour l'homme, bien inutile et ruineuse pour la masse d'habillement quand ils sont imposés pour sortir chaque jour. Dans bien des régiments, on ne les fait porter que le dimanche.

Une grande économie pour un escadron est de faire ressemeler les galoches. Les galoches ressemelées ne peuvent plus convenir au même homme, parce que cette opération les rapetissse un peu. Aussi ne prendra-t-on en ce cas-là au magasin du corps que des galoches de grande pointure.

La collection de guerre doit être disposée dans le magasin de façon à pouvoir être distribuée rapidement.

C'est à tort qu'elle comprend le vêtement de drap, tunique ou dolman. Ce vêtement est toujours suffisamment bon à la collection d'extérieur pour faire une campagne.

Pour en avoir un à la collection de guerre, il faut, sous peine de partir avec des hommes peu à leur aise dans leurs mouvements, le rectifier, l'ajuster de manière qu'il aille très bien. Or c'est généralement un vêtement qu'un homme, au cours de son service militaire, ne mettra que trois ou quatre fois pour des revues de mobilisation, puis qui passera à un autre. Ces retouches perpétuelles finissent par déformer tout à fait les vêtements et l'on ne peut plus arriver à les faire aller d'une façon convenable.

En dehors de ce vêtement (tunique ou dolman), des armes, de la chaussure et de la coiffure, tout doit être donné neuf à l'homme en cas de mobilisation.

Si, dans les petits effets, on en remplace certains et pas d'autres, il est sûr que bien des hommes se tromperont le jour où il leur faudra faire leur paquetage de mobilisation. Il leur est au contraire facile de retenir que tout leur est changé, sauf la coiffure, le dolman, les armes et les bottes dont ils emportent la meilleure paire.

Dans le magasin de l'escadron, il y aura, au nom de chaque homme, un paquet des effets nécessitant un essayage préalable, c'est-à-dire le pantalon et la calotte. Ce paquet comprendra également la plaque d'identité et l'étiquette toute préparée pour la selle. Puis il y aura cent cinquante paquets contenant tout le reste. La moitié comportera la brosse à habits, l'autre moitié la brosse à laver. Chacune de ces moitiés se présentera extérieurement d'une façon différente (par exemple, serviette en dehors ou

sac en dehors), afin qu'on puisse les distribuer, un de chaque sorte pour deux camarades de lit.

Il y aura dix paquets de sous-officiers, qui sont différemment constitués, ne comprenant pas les brosses.

Les manteaux qui seront distribués également pour nombre, sans essayage préalable, seront à part dans le magasin. Il importe que tous soient neufs pour partir en campagne.

Le livret individuel doit être, dit le règlement, en permanence entre les mains de l'homme. Dans la pratique, il n'y est jamais. Cette infraction si générale a sa raison d'être.

En effet, lorsque le capitaine passe une revue pour remplacer des effets et qu'un homme lui demande un pantalon de treillis, il regarde aussitôt le livret pour voir combien l'homme en possède et se fait présenter ces effets. Le livret se trouve donc être là le seul moyen de contrôle du capitaine.

Si ce document était laissé entre les mains de l'homme, le contrôle échapperait à son chef. Il serait vraiment par trop facile à un cavalier peu délicat de barrer lui-même sur son livret un effet comme s'il avait été rendu et de se l'approprier sans que le capitaine puisse le soupçonner.

Il serait même à désirer que ce ne fût pas une simple barre faite à la main qui biffât du livret un effet réintégré en magasin. Cette barre est trop facile à imiter en quelques instants, lorsque l'homme a son livret entre les mains, comme cela se produit forcément de temps à autre. Ce qu'il faudrait, ce serait une empreinte bleue représentant soit un R, soit une marque quelconque, un véritable cachet d'oblitération, qui serait en la possession du fourrier et jamais confié à personne.

Tenue des chambrées.

Il doit y avoir dans l'escadron un ordre invariable pour placer les effets de toute nature à la tête du lit de l'homme. Cela n'est pas seulement fait pour flatter l'œil et donner à l'homme des habitudes de soin et de discipline, c'est aussi pour qu'au premier abord on voie s'il lui manque quelque chose.

Les selles seront toujours placées à la sellerie et les brides si c'est possible, ce qui est rare.

S'il y a un portemanteau pour accrocher les manteaux à l'entrée de la chambre, ils ne s'en trouveront que mieux.

Les chambres seront très aérées. Il sera bon, une fois par mois, un jeudi, de les faire déménager entièrement. Tous les lits et les effets seront descendus dans la cour et la chambrée sera nettoyée à fond.

Il y aura toujours un local réservé pour servir de réfectoire et en même temps de salle de récréation pour le soir. Une bibliothèque pourra s'y trouver, dont le garde-magasin aura la clef. Cette salle devra être propre, un peu ornée au moyen de fresques, inscriptions, tableaux instructifs ou destinés à faire vibrer dans le cœur de l'homme les bons et beaux sentiments. Elle sera très bien éclairée le soir jusqu'à dix heures.

Pour les repas, les hommes seront répartis en escouades. Les brigadiers, à une même table au centre, devront pouvoir de là surveiller chacun la leur.

Le couvert sera des plus simples. Il importe de conserver au soldat des habitudes rustiques. Il importe aussi que le paysan ne prenne pas le dédain de la vie simple qu'il retrouvera chez lui, car, alors, après sa libération, il aspirerait au séjour de la ville et ferait un déclassé de plus.

Après chaque repas, la salle sera évacuée pendant une demi-heure employée par l'aide de cuisine à desservir et, ensuite, les hommes de l'escadron pourront y rentrer.

Il ne sera pas permis d'astiquer dans cette salle, sauf par les froids tout à fait exceptionnels, car cette pièce seule sera chauffée au moyen d'un bon grand poêle. Les ressources de l'escadron ne permettent généralement, dans les chambrées, qu'un chauffage illusoire et encore pas dans toutes. Il vaut mieux les concentrer pour bien chauffer cette salle, où les hommes, revenant transis du dehors, sont sûrs de trouver une bonne température. La nuit, il n'y a aucun inconvénient à ce que les hommes couchent dans des chambres non chauffées; c'est plus sain.

Les malades ne resteront pas, autant que possible, dans les chambrées. Ils se tiendront dans la salle de récréation. S'ils doivent rester couchés, que le médecin les prenne à l'infirmerie. De cette façon, lorsque les hommes seront tous à un exercice quelconque, le brigadier pourra fermer la porte de la chambrée et mettre la clef dans sa poche.

Je ne vois pas d'inconvénient à ce que les hommes de l'escadron soient autorisés à avoir une valise sous leur lit. Il est très pénible pour un soldat de n'avoir pas le moindre endroit fermé où il puisse mettre quelque chose en sûreté et d'avoir toujours à craindre d'être dévalisé quand il est de service ou absent. Seulement, il ne faut pas que ces valises servent elles-mêmes à recéler, le cas échéant, des objets dérobés. Il ne faut pas non plus qu'elles deviennent le réceptacle de guenilles malpropres. Pour ces raisons, elles doivent être ouvertes par leurs possesseurs à la réquisition de tout gradé qui voudrait en visiter le contenu.

Lorsqu'il est constaté à une revue de peloton qu'un effet manque, l'homme doit être mis en demeure de le retrouver ou de le remplacer à ses frais, dans les vingt-quatre heures, quarante-huit heures au plus, suivant le cas. Sinon, il est sévèrement puni et l'effet lui est alors remplacé par le magasin. Dans la pratique. il arrivera presque toujours que l'homme remplacera lui même l'effet. Ce sera une punition suffisante, toute autre deviendra inutile.

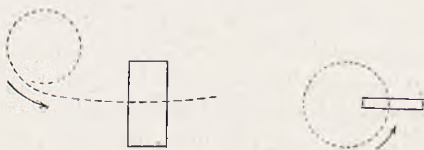
J'ai vu des capitaines commencer par punir l'homme et lui retenir le prix de l'effet sur son prêt. C'est un mauvais système qui multiplie les punitions, crée une comptabilité minutieuse, et ces retenues illégales, durant longtemps, sont pour l'homme une cause d'agacement et provoquent des insinuations malveillantes pour ses chefs. On ne doit *rien* retenir aux hommes sur le prêt.

Aménagement de la cour du quartier.

Tout l'espace doit être utilisé pour l'instruction dans la cour d'un quartier. Il n'est pas du tout nécessaire que le régiment conserve la place suffisante pour s'y former tout entier. Les revues peuvent toujours se passer ailleurs, sur le terrain de manœuvres ou sur une promenade publique.

Le grand *desideratum* est d'avoir un manège et une carrière par escadron. En tout cas, on fera de celles-ci le plus grand nombre possible, deux, trois, s'il y a de la place. Il faudra un couloir de 4 à 5 mètres de large, entre deux lices, pour faire sauter les chevaux en liberté ; cela développe énormément leur franchise. Ce couloir aura, entre autres obstacles, une douve de 3 mètres de gueule avec facilité d'y amener de l'eau. Il faudra

une autre douve un peu moins large, placée dans un endroit de la cour où il soit facile de mettre un cheval à la longe avant de l'amener sur l'obstacle. En outre, il sera très utile d'avoir ailleurs un petit fossé qu'on puisse faire sauter à chaque tour lorsque le cheval est en cercle, à la longe. Mais ce fossé employé pour le début du dressage à l'obstacle doit être peu large; car le cheval ployé sur le cercle ne peut sauter que des obstacles insignifiants.



Les exercices analogues qu'il est nécessaire d'exécuter sur les obstacles en hauteur peuvent avoir lieu dans les carrières avec des barres mobiles.

Je ne tiens pas aux ronds limités appelés ronds de voltige. Il n'en doit être placé que dans un coin absolument inutilisable pour autre chose.

S'il s'agit de mettre des chevaux à la longe, on le fait tout aussi bien dans une carrière, qui au moins peut servir à d'autres usages. Quant à la voltige, comme elle s'exécute toujours le cheval étant tenu à la longe, il sera bien plus avantageux de la faire également dans une carrière, qui permet plus facilement la voltige en dehors comme en dedans, qui permet aussi, lorsque la terre est détrempée, de ne pas faire toujours le cercle à la même place.

Une piste d'un parcours un peu long et fermé, est une excellente chose, quand les conditions locales s'y prêtent. On peut y faire un temps de galop, essayer des chevaux, promener au pas des indisponibles, placer éventuellement des obstacles mobiles.

Dans une cour ainsi distribuée, chaque escadron devra avoir sa partie à nettoyer comme il l'entendra ; il en sera responsable et on évitera toute espèce de corvée de quartier commandée par l'adjudant de semaine. Ces corvées viennent toujours mal à propos déranger le travail des escadrons.

La propreté exigée sera surtout celle qui répond à une bonne hygiène et pas davantage. Il importe principalement d'enlever

les saletés, le crottin, les débris de toute sorte, ce qui aura lieu souvent à la pelle plutôt qu'au balai.

Le balayage perpétuel prend un temps énorme; de plus il enlève le menu gravier et a donc pour résultat la poussière par le temps sec, la boue par le temps humide.

CHAPITRE V.

GRANDES MANŒUVRES.

Les hommes à emmener de préférence aux grandes manœuvres sont les anciens. C'est pour eux un couronnement d'instruction et l'on est à peu près sûr que ceux-là, en passant dans la réserve, resteront dans la cavalerie. Il faut de plus que les cadres, pour qui sont faites surtout les grandes manœuvres, soient pourvus des meilleurs instruments possibles. Enfin les grandes manœuvres sont la plus importante épreuve à laquelle est soumis l'escadron. C'est là que le résultat des efforts constants du capitaine et de ses auxiliaires est mis en pleine lumière; le capitaine sera donc tout porté à emmener ses éléments les plus instruits. Tout ce que nous avons dit précédemment tend à faire prédominer cette idée que, contrairement à ce qui a lieu trop souvent, ces éléments les plus instruits doivent être les anciens. On y joindra les élèves brigadiers, dont il est nécessaire de perfectionner l'instruction.

Comme chevaux, on posera en principe qu'on ne doit pas emmener de chevaux de six ans. Il pourra être fait quelques exceptions. Ainsi les deuxièmes montures d'officiers pourront être à la rigueur des chevaux de six ans. Ceux-là seront sûrement mieux soignés, moins chargés, pas montés tous les jours, mieux menés. De cette manière on pourra emmener quelques chevaux de plus.

Il faut en effet prendre garde qu'il y ait dans chaque peloton suffisamment d'hommes pour les corvées du cantonnement. Chaque officier a deux ordonnances en manœuvres et les officiers sont alors nombreux; chaque sous-officier en a une; si on défalque encore les emplois spéciaux : télégraphistes, trompettes, maréchaux, etc., on ne trouve bientôt plus personne à envoyer en mission, quand cette mission doit durer un peu longtemps. Cela est surtout vrai dans les régiments de corps, où l'effectif en chevaux est peu élevé.

Les officiers de réserve, ceux de l'école de guerre, n'auront qu'un seul cheval. Si on leur en donnait deux, l'escadron n'au-

rait bientôt plus d'hommes dans le rang, derrière tous ces officiers. J'ai dit ailleurs qu'ils prendraient les chevaux qui se trouveraient libres par suite d'hommes absents ou indisponibles, de manière à respecter le plus possible la propriété de la monture pour les cavaliers.

L'escadron partant aux manœuvres laisse derrière lui une fraction assez importante, une quarantaine de chevaux et autant d'hommes. Cette fraction est prise en subsistance par le 5e escadron. Il importe qu'en l'absence des officiers, elle soit bien surveillée par un gradé de l'escadron, surtout au point de vue de l'état des jeunes chevaux et de la conservation des effets de toute nature.

Ce gradé doit donc être choisi parmi les meilleurs. Jamais ce ne sera un gradé libérable; car, devant disparaître après les grandes manœuvres, il pourrait se montrer assez insouciant de ce qui lui est confié. Ce sera donc un jeune maréchal des logis ayant l'espoir d'arriver plus haut et auquel on fera comprendre l'étendue de sa responsabilité, puisque les jeunes chevaux sont l'avenir de l'escadron.

Avant de partir pour les grandes manœuvres, le capitaine fera lire à l'appel du soir, deux jours de suite, une note contenant les recommandations qu'il juge nécessaire de faire aux hommes de son escadron. Elle sera, par exemple, conçue à peu près dans ces termes :

Recommandations du capitaine commandant.

Manière de seller. — On devra secouer avec le plus grand soin la couverture avant de la placer sur le dos du cheval ; le moindre grain de sable peut amener une blessure. La couverture sera relevée sur le garrot *avant* de sangler, et la sangle ne devra être ni trop lâche, ni serrée avec exagération.

Pour monter à cheval, tirer le moins possible sur la selle et pour cela porter le corps bien en avant. Pour mettre pied à terre, le faire rapidement de manière à ne pas peser longtemps sur un seul étrier.

Pendant les haltes, revoir son paquetage, ressangler au besoin, lever les pieds du cheval et passer la main sous la couverture au garrot pour le dégager. Si un homme blesse son cheval, il marchera à pied.

Alimentation du cheval. — La ration sera de six kilos d'avoine, c'est-à-dire six gamelles pleines, dont quatre seront donnés au repas du soir. En principe, il ne sera rien donné le matin au cheval avant de partir et on emportera deux kilos dans l'étui porte-avoine. Quand on devra donner le matin avant le départ une demi-gamelle, l'ordre en sera donné la veille et les chevaux ne porteront plus sur eux qu'un kilo et demi [1]. Ce repas ne sera pas donné immédiatement en arrivant, mais seulement après qu'on aura pu faire boire au cheval quelques gorgées d'eau. L'eau ne devra pas être trop froide.

Au cantonnement. — En arrivant il faudra attacher les chevaux d'abord court sans trop les serrer les uns contre les autres, puis desseller et tout aussitôt faire la tapette sur le dos du cheval ; le bien visiter et, s'il y a apparence de blessure, mettre immédiatement une éponge mouillée ou mieux encore un gazon mouillé, l'herbe contre le dos, maintenu par un surfaix, puis rendre compte.

Après avoir dessellé et massé le dos, il faut couvrir momentanément le cheval avec la couverture. Si, étant obligé d'envoyer de suite ses hommes à une corvée, un gradé voyait qu'il n'aura pas le temps de faire prendre immédiatement tous ces petits soins pour les dos des chevaux, il les laisserait momentanément sellés, sans même dessangler, mais ferait décharger lestement.

Il faudra visiter les pieds, les membres, et signaler immédiatement à l'officier ce qu'on y verrait d'anormal.

Les chevaux méchants devront toujours être attachés dehors ou sous un hangar à part.

Un cavalier doit toujours tâcher de se mettre en bons termes avec son logeur pour obtenir de la litière et, s'il est possible, un petit supplément de ration pour son cheval. Une litière molle est très importante. Il vaut mieux du sable ou du fumier que le pavé.

Au pansage il faudra bien frotter les membres. On ne devra pas étriller le dos, ce qui le rend sensible; s'il est encrassé, le laver avec la main mouillée, mais pas à grande eau.

---

[1] Lorsque le capitaine supposera qu'on rejoindra tard le cantonnement.

Il ne faudra pas nettoyer les effets dans l'écurie, quand il sera possible de le faire ailleurs. Le paquetage sera fait dans la soirée pour le lendemain, et le matin on ne devra pas entrer de trop bonne heure dans l'écurie afin de laisser reposer les chevaux. On ne commencera à seller que vingt minutes avant l'heure prescrite pour sortir des écuries.

Le soir à neuf heures tout le monde devra être rentré dans son cantonnement et couché.

Ordinaire. — Il sera fait un ordinaire par peloton et tous les hommes sans exception devront y participer, même s'ils sont invités à manger ailleurs. La viande, le pain seront touchés pour le soir et le lendemain matin. Il devra y avoir chaque soir une bonne soupe, et pour le lendemain on mettra une portion avec du pain dans la gamelle.

En route. — Il faut bien choisir son terrain, éviter les cailloux, conserver une position régulière, donner de la liberté à son cheval sans l'abandonner complètement et ne pas ballotter les jambes.

On ne devra s'arrêter sous aucun prétexte. Il y a des haltes dont on pourra profiter.

Il faut avoir toujours la plus grande attention à diminuer les à-coups de la colonne, chacun pour son compte, quand il s'en produit. Tous les gradés doivent lever la main dans les ralentissements.

Cette note ayant été lue deux fois à l'escadron avant de partir est également lue à l'appel, les jours de repos, pendant les manœuvres.

Au départ, le capitaine tient la main à ce que chaque officier ait sa cantine réglementaire et rien de plus. Le fourgonnier est responsable du contenu de la voiture.

Les chevaux de main des officiers ne doivent pas être transformés en chevaux de bât. Ils ne doivent rien porter que leur couverture, leur avoine, leur demi-ferrure.

L'étui-musette porté en sautoir par les cavaliers semble une guenille et dépare la tenue. Toutes les fois qu'il ne sera pas indispensable, le capitaine le fera mettre dans la sacoche.

Une fois en route, le capitaine profite des haltes pour faire

visiter par les officiers quelques paquetages. Ce qui est trouvé en dehors des effets réglementaires est impitoyablement jeté dans le champ voisin.

Pendant ces haltes, tous les chevaux sans exception sont rangés sur un des côtés de la route, ceux des officiers compris. L'autre côté de la chaussée reste ainsi absolument libre. Aussi est-il nécessaire, avant de faire à gauche par quatre pour s'arrêter, de prendre un peu d'aisance de la tête à la queue de l'escadron, ce qui se fait sur une simple indication du capitaine.

Chaque peloton à tour de rôle doit être en tête.

Si, dans les exercices de garnison, le pas doit être le plus allongé possible, en revanche en route, le capitaine doit avoir le plus grand soin à ne pas dépasser l'allure réglementaire déjà très allongée. En agissant autrement, on risque de faire trottiner derrière soi certains chevaux qui alors s'éreintent et se blessent. Pour ce résultat qu'aura-t'on gagné comme temps? bien peu de chose. Le très grand maximum que l'on pourrait gagner sur la vitesse réglementaire avec un cheval ayant un grand pas serait une minute par kilomètre de pas. Comme total, sur une étape de quarante-cinq kilomètres, c'est-à-dire comprenant environ quinze kilomètres de pas, on aurait gagné un quart d'heure. Ce n'est pas appréciable en regard des inconvénients signalés plus haut.

Le capitaine peut avoir des préoccupations qui l'empêchent de régler constamment bien l'allure de sa colonne. Il agira donc sagement en prescrivant à un sous-officier pourvu d'une montre à secondes et placé derrière lui, de surveiller la régularité de son allure et de l'avertir s'il s'en écarte.

Les officiers de peloton doivent être chacun à sa place réglementaire, sauf celui du dernier peloton qui se place en queue de l'escadron, à moins qu'il n'y ait un capitaine en second dont c'est la place.

Le logement est fait pour l'escadron par le fourrier, un brigadier et deux hommes. Il est tout indiqué que ce soit le brigadier fourrier qui accompagne le fourrier. Quant aux deux hommes, ils ne sont là que pour tenir les chevaux : ce seront les ordonnances de ces deux sous-officiers.

En arrivant au gîte, le capitaine, d'après les indications fournies par le fourrier, partage rapidement son cantonnement en quatre, si, comme cela est assez fréquent, le détail n'a pu en

être fait par le logement. Les officiers de peloton placent ensuite les chevaux. Ils doivent tout visiter, les écuries qui ont été reconnues, celles qui auraient échappé aux premières investigations, les hangars qu'il faut au besoin débarrasser; enfin c'est à eux à s'ingénier pour que tous les chevaux soient à couvert. Ils ne doivent pas s'occuper d'autre chose avant d'avoir atteint ce résultat.

Pour cette raison je suis partisan du repas du matin mangé sur le pouce, à la dernière halte en quinze minutes. Quand c'est ainsi, chacun est à son affaire dès l'arrivée. Il est bien entendu que j'exclus pour les gradés (officiers et sous-officiers) toute espèce de couvert, d'installation sur table et de préparation chaude. Ce n'est pas au nez de la troupe qu'il s'agit de s'attabler comme cela se pratiquait autrefois à la grande halte. La voiture de la cantinière ne sera même pas là. Chacun devra avoir sur soi son repas froid.

Le service des gardes d'écurie sera réglé dans chaque peloton par l'officier. Quand les écuries sont nombreuses, il n'est pas possible d'établir un service de veille.

Pendant les séjours il faudra éviter toute revue à cheval. Avec une revue des chevaux à poil, une inspection des harnachements et une revue des hommes à pied en tenue de campagne, tout a été vu et de très près.

Lorsque l'escadron aura des patrouilles à envoyer, contrairement à ce qu'il ferait en campagne, le capitaine enverra le plus de gradés possible; car c'est une occasion unique pour leur donner l'intelligence de la guerre. A un officier, par exemple, il adjoindra un brigadier susceptible de passer sous-officier plus tard. Comme hommes le capitaine enverra toujours des élèves brigadiers, résistant aux instances de l'officier qui préférerait bien souvent tel cavalier dégourdi de son peloton. Les grandes manœuvres sont faites avant tout pour l'instruction des cadres.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE III

CHEVAUX.

CHAPITRE IV

QUESTIONS DIVERSES.

CHAPITRE V.



Paris. — Imprimerie L. Baudoin, 2, rue Christine.

Paris. — Imprimerie L. Baudoin, 2, rue Christine.